

MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU BUDGET



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**Rapport sur la situation
d'exécution du budget et de la
trésorerie de l'Etat, exercice
2021, au 30 juin**

juillet 2021

NOTE SYNTHETIQUE

Le budget de l'Etat, exercice 2021, a été élaboré dans un environnement économique particulièrement marqué au plan international par la persistance des incertitudes liées à la maladie à coronavirus (COVID-19), avec un redressement de l'activité mondiale à travers une croissance attendue à **6,0%** en 2021.

Les pays de la zone UEMOA ont également été durement touchés par cette crise mondiale. Mais, les perspectives enregistrées à travers une reprise au 4^{ème} trimestre de l'année 2020, laissent augurer un regain de vigueur avec une reprise de la demande intérieure, ce qui laisse entrevoir un taux de croissance attendu de **5,2%** en 2021.

Au plan national, l'exécution du budget se fait dans un contexte socio-économique difficile, caractérisé principalement par la gestion de la pandémie de la maladie à coronavirus et du flux des déplacés internes de population occasionné par les attaques terroristes. Mais, la maîtrise de la propagation de la COVID-19 couplée à une accélération de l'activité économique mondiale devraient dynamiser les secteurs économiques nationaux. Ainsi, le taux de croissance attendu serait de **7,1%** en 2021. Toutefois, la persistance de l'insécurité et de la fronde sociale pourrait constituer des risques pour l'économie nationale.

C'est dans ce contexte qu'à fin juin 2021, le niveau de mobilisation des ressources du budget général de l'Etat s'établit à **1069,94 milliards FCFA** sur des prévisions ajustées de **2181,98 milliards F CFA**, soit un niveau de réalisation de **49,04%**. En 2020 à la même période, le taux se situait à **39,24%** sur des prévisions de **2283,87 milliards F CFA**. Les recettes propres et les recettes extraordinaires ont été recouvrées respectivement à hauteur de **940,64 milliards F CFA** et **129,30 milliards F CFA** à fin juin 2021, soit des taux respectifs de **50,37%** et **41,12%**.

Au titre des dépenses budgétaires, pour une prévision annuelle de **2672,78 milliards F CFA** en crédits de paiement dans la loi de finances rectificative, les dépenses exécutées à fin juin 2021 s'élèvent à **1346,99 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **50,40%** contre un taux d'exécution de **44,49%** en 2020 à la même période.

Au titre de la gestion de la trésorerie à fin juin 2021, il a été décaissé **1710,54 milliards FCFA** contre des encaissements constatés de **1962,37 milliards F CFA**. Il se dégage un solde créditeur de **251,83 milliards FCFA** sous la période.

Au 30 juin 2021, il se dégage une épargne budgétaire déficitaire de **-20,37 milliards F CFA** et un solde budgétaire global déficitaire de **-277,05 milliards F CFA**. Ce niveau de déficit s'explique par la forte propension des dépenses courantes par rapport à la mobilisation des ressources propres.

En tout état de cause, la conduite de la revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021, a permis d'identifier les différentes difficultés y afférentes et de proposer des mesures correctives dont la mise en œuvre effective devrait assurer une bonne exécution à fin décembre 2021.

TABLE DES MATIERES

NOTE SYNTHETIQUE	A
TABLE DES MATIERES	B
TABLEAUX	D
LISTE DES GRAPHIQUES	D
LISTE DES ANNEXES	E
SIGLES ET ABBREVIATIONS	F
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, SOUS REGIONAL ET NATIONAL	2
I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL, REGIONAL ET SOUS REGIONAL	2
I.2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE.....	5
I.3. PRIORITES ET MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2021	7
Rappel des priorités du budget 2021.....	7
Rappel des mesures pour l'exécution du budget 2021	8
I.4. MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES 2021	10
I.5. Configuration du budget de l'Etat, exercice 2021 au 30 juin.....	12
II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES	14
II.1. REALISATION AU TITRE DU DEUXIEME TRIMESTRE DES RECETTES BUDGETAIRES (01 AVRIL AU 30 JUN 2021).....	14
A. Réalisation trimestrielle des recettes ordinaires.....	14
B. Réalisation trimestrielle des recettes extraordinaires	17
II.2. CUMUL DES REALISATIONS DES RECETTES BUDGETAIRES AU 30 JUIN 2021	17
Analyse de l'évolution par nature de recette	19
Analyse par structure de recouvrement	23
II.3. CUMUL DES REALISATIONS TRIMESTRIELLES DES RECETTES EXTRAORDINAIRES AU 30 JUIN 2021 30	
III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES	33
III.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ÉTAT PAR NATURE DE DEPENSE	35
Les dépenses ordinaires.....	37
A. Les charges financières de la dette.....	37
B. Les dépenses de personnel.....	38
C. Les dépenses d'acquisitions de biens et services.....	38
D. Les dépenses de transferts courants	39
E. Les dépenses en atténuation des recettes.....	40
Les dépenses en capital	41
A. Les dépenses d'investissements exécutés par l'Etat	42
B. Les transferts en capital	44
III.2. L'ANALYSE DE LA SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME.....	44
III.3. SITUATION DES DEPENSES SOCIALES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE.....	45
III.4. ANALYSE DES CREDITS DELEGUES.....	46
III.5. DEPENSES SPECIFIQUES POUR PRENDRE EN CHARGE LES EFFETS DE LA COVID-19.....	46
III.6. ANALYSE DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE NORMALE	47

III.7. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'EAU, D'ELECTRICITE ET DE TELEPHONE	47
A. Analyse des dépenses de consommation d'électricité.....	47
B. Analyse des dépenses de consommation d'eau.....	48
C. Analyse des dépenses de consommation de téléphone.....	48
IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES	49
IV.1. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHES DES MINISTERES ET DES INSTITUTIONS.....	49
IV.2. SITUATION DES REMISES DE PENALITES ET DE PAIEMENT DES INTERETS MORATOIRES.	51
REPARTITION DES MARCHES PAR PROCEDURE DE PASSATION.	52
IV.3. 52	
A. Appel à concurrence ouverte.....	53
B. Entente Directe :	53
C. Appel d'Offres Restreint et Consultation Restreinte.....	53
V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS	54
V.1. SITUATION D'EXECUTION PAR NATURE DE DEPENSE	55
V.2. EXECUTION DU PLAN DE DEBLOCAGE DE FONDS PAR MINISTERE ET INSTITUTION	56
V.3. SITUATION D'EXECUTION DES DEBLOCAGES DE FONDS PAR PROGRAMME	56
V.4. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE DEBLOCAGE DES FONDS. ...	57
VI. EVOLUTION DES DELAIS DE PAIEMENT DE LA DEPENSE PUBLIQUE.....	57
VII. SITUATION DES DEPENSES NON ABOUTIES (DNA) EN 2020 ET EXERCICES ANTERIEURS	61
VIII. GESTION DE LA TRESORERIE	61
SITUATION DES ENCAISSEMENTS AU 30 JUIN 2021	61
VIII.1.....	61
VIII.2. SITUATION DES DECAISSEMENTS AU 30 JUIN 2021	62
VIII.3. SOLDE DES OPERATIONS D'ENCAISSEMENT ET DE DECAISSEMENT AU 30 JUIN 2021	62
VIII.4. EVOLUTION DES INSTANCES DE PAIEMENTS DU TRESOR AU 30 JUIN 2021	62
VIII.5. SITUATION DES DISPONIBILITES DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2021.....	62
EVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES DES COMPTES DE DEPOTS DU 1 ^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2021....	63
VIII.6.....	63
IX. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES DE LA GESTION BUDGETAIRE	64
IX.1. LES SOLDES BUDGETAIRES.....	64
IX.2. CRITERES DE REALISATION QUANTITATIFS ET OBJECTIFS INDICATIFS DU PROGRAMME EN LIEN AVEC LE TOFE	65
X. RECOMMANDATIONS.....	66
X.1. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL	66
A Le constat.....	66
B Mesures correctives.....	66
X.2. AU TITRE DES RAPPORTS MENSUELS SUR LA SITUATION D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE .	67
X.3. AU TITRE DE LA GESTION DE LA TRESORERIE DE L'ÉTAT	68
CONCLUSION	69
ANNEXES	II

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2018-2022 (en %)...	6
Tableau 2: Etat de recouvrement par nature des recettes ordinaires du 2 ^{ème} trimestre 2020, des 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres 2021 (en milliards F CFA).....	15
Tableau 3: Etat de recouvrement par régie des recettes ordinaires des 2 ^{ème} trimestre 2020, 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres 2021 (en milliards F CFA).....	17
Tableau 4: Etat de recouvrement cumulé des recettes au 30 juin 2020 et 2021 (en milliards F CFA).....	18
Tableau 5: Situation des recettes ordinaires par régie à fin juin 2019 et 2020 (en milliards).....	30
Tableau 6: Situation des décaissements des dons projets et programmes par groupe donateur au 30 juin 2020 et 2021 (en milliards F CFA).....	32
Tableau 7 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 juin 2020 et 2021 (en milliards F CFA).....	34
Tableau 8: Volume des dépenses engagées visées par nature du 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre 2021(en milliards F CFA).....	35
Tableau 9: Evolution de consommation d'électricité à fin mai sur la période 2020 à 2021.....	48
Tableau 10: Evolution de consommation d'eau à fin mars sur la période 2020 à 2021.....	48
Tableau 11: Evolution des dépenses de communications téléphoniques à fin avril sur la période 2020 à 2021.....	48
Tableau 12: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin juin 2021.....	50
Tableau 13: Situation d'exécution du Plan de déblocage de fonds (PDF), par grandes natures de dépenses, au fin juin 2021 (en milliers F CFA).	55
Tableau 14 : délai de traitement des dossiers de dépenses publiques dans les ministères et institutions au 30 juin 2021 et 2020 (en jours)	58
Tableau 15 : Délais de traitement des dossiers sur crédits délégués.....	59
Tableau 16: Situation des disponibilités de trésorerie à fin juin 2021.....	63
Tableau 17: Situation des soldes au 30 juin 2021 (en milliards F CFA).....	64
Tableau 18: Evolution de la masse salariale de 2018-2021.....	66
Tableau 19: situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière du deuxième trimestre 2021	67

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Perspectives de croissance économique dans les grandes zones (%) en 2021 et 2022	4
Graphique 2 : Perspectives de croissance économique en 2021 et poids des secteurs	5
Graphique 3 : recouvrements des recettes ordinaires entre à fin juin 2020 et 2021 par nature.	19
Graphique 4 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2020 et 2021.	20
Graphique 5 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders de la Direction Générale des Impôts à fin juin 2020 et 2021.	24
Graphique 6 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin juin 2020 et 2021.	26
Graphique 7 Les recouvrements des recettes leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publics à fin juin 2020 et 2021.	28
Graphique 8 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 juin 2021 (en milliards de FCFA)	36

Graphique 9 : Evolution des dépenses exécutées par nature au 30 juin 2020 et 2021 (en milliards de francs CFA)	36
Graphique 10 : Situation d'exécution des marchés publics sur la base des dossiers transmis à la DGCMEF au 30 juin 2021.	51
Graphique 11 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 juin 2021 (en F CFAMilliards F CFA)	63

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Situation d'exécution des dépenses de personnel, par ministère au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).	II
Annexe 2 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisition des biens et services, par section au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).	III
Annexe 3 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants, par section au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).	IV
Annexe 4 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat, par ministère au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).	V
Annexe 5 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement, par programme au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).	VI
Annexe 6 : Situation d'exécution des crédits de paiement, par programme (hors financements extérieurs et dépenses de personnel) au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).	VII
Annexe 7 : Situation d'exécution des dépenses sociales, par section au 30 juin 2021 F CFA.	IX
Annexe 8 : Situation d'exécution des crédits délégués, par section au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).	X
Annexe 9 : Situation d'exécution des lignes covid-19, par ministère au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).	X
Annexe 10 : situation des dépenses de consommation d'électricité entre 2020 et 2021 au 31 mars en F CFA.	XI
Annexe 11 : situation des dépenses de consommation d'eau entre 2020 et 2021.	XII
Annexe 12 : situation des dépenses de consommation des communications téléphoniques entre 2020 et 2021 au 30 Juin en F CFA	XIII
Annexe 13 : situation des restes à liquider en procédure normale au 30 juin (en milliers de F CFA).	XIV
Annexe 14: Situation de transmission des rapports mensuels de mise en œuvre des PPM au cours des 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres 2021	XV
Annexe 15 : situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par section au 30 juin (en F CFA)	I
Annexe 16 : situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par programme au 30 juin (en F CFA)	II
Annexe 17 : situation de transmission des rapports d'exécution physique et Financière des ministères et institutions au 30 juin 2021	IV
Annexe 18 : tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2021 à fin juin (en milliard F CFA)	I

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABS	: Appuis Budgétaires Sectoriels
BA-BF	: Banque Atlantique du Burkina Faso
BCE	: Banque Centrale Européenne
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	: Contrôleur Financier
CID	: Circuit Informatisé de la Dépense
CODEP-MP	: Comité de Suivi des délais d'Exécution des Dépenses Publics et des Marchés Publics
CRD	: Commission de Règlement des Différends
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DC-BR	: Dépositaire Central/Banque de Règlement
DCIM	: Dépenses Communes Interministérielles
DGB	: Direction Générale du Budget
DGCMEF	: Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
DGD	: Direction Générale des Douanes
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DOC	: Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité
FEC	: Facilité Elargie de crédits
FMI	: Fonds Monétaire International
IAP	: Instrument Automatisé de Prévisions
IP	: Indicateur de Performance
IPC	: Indice Prix Consommation
IS	: Impôt sur les Sociétés
IUTS	: Impôt Unique sur les Traitements et Salaires
LED	: Light Emitting Diode (Diode Electroluminescente en Français)
LFI	: Loi de finances Initiale
LFR	: Loi de finances rectificative
MCA	: Millenium Challenge Account
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MOD	: Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement en Europe
ONATEL	: Office National des Télécommunications
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PAGEDD	: Programme d'Actions du Gouvernement pour l'Emergence et le Développement Durable
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PCS	: Prélèvement Communautaire de Solidarité

PDF	: Plan de Déblocage des Fonds
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Sociale
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PRM/DMP	: Personne responsable des Marchés/Directeur des marchés Publics
PSCE	: Programme Spécial de Création d'Emplois
PSUT	: Programme Socio-économique d'Urgence de la Transition
PTBA	: Plan de Travail du Budget Annuel
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIGASPE	: Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du personnel de l'Etat
SIGEET	: Système Intégré de gestion de l'Eau, de l'Electricité et du Téléphone
SIMP	: Système d'Information Intégré des marchés Publics
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina
SONABHY	: Société Nationale des Hydrocarbures du Burkina
SYDONIA	: Système Douanier Automatisé
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TPP	: Taxe sur les Produits Pétroliers
TVA	: Taxe sur la valeur Ajoutée
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

INTRODUCTION

Le budget de l'Etat, exercice 2021, a été adopté par la Loi n°035-2020/AN du 19 octobre 2020 portant Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021. Promulguée par le décret n°2020-0936/PRES du 24 novembre 2020, ladite loi a été mise en exécution depuis le 1^{er} janvier 2021.

Suite aux élections couplées du 22 novembre 2020, un nouveau Gouvernement a été mis en place par décret n°2021-002/PRES/PM/ du 10 janvier 2021. La configuration de ce gouvernement impose des ajustements de la loi de finances initiale pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021.

Ces ajustements se sont opérés à travers la Loi n°027-2021/AN du 11 mai 2021 portant loi de finances rectificative de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021. Cette loi a été promulguée par le décret n°2021-0443/PRES du 21 mai 2021.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021, au 30 juin tant en recettes qu'en dépenses. Il comprend, outre l'analyse du contexte économique mondial, sous régional et national, la nouvelle configuration du budget à fin juin 2021, la situation de mobilisation des recettes et de l'exécution des dépenses budgétaires, la situation d'exécution du plan de passation des marchés et du plan de déblocage des fonds, les principaux soldes et indicateurs de performance de la gestion budgétaire ainsi que les recommandations générales.

I. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, SOUS REGIONAL ET NATIONAL

Le budget de l'Etat, exercice 2021 s'exécute dans un environnement économique international marqué par la persistance des incertitudes liées à la propagation de la maladie à Coronavirus (COVID-19) qui a plongé l'économie nationale dans une récession sans précédent, établissant le taux de croissance à **-3,3%** en 2020.

Les pays de la zone UEMOA ont été durement touchés par la crise sanitaire mondiale de 2020. Cependant, ils enregistrent un regain de la demande intérieure suite à la réouverture des frontières aériennes, relançant la chaîne d'approvisionnement en intrants et l'activité économique de l'Union.

Au plan national, l'exécution du budget 2021 se déroule dans un climat socio-politique relativement apaisé à la suite des élections présidentielles et législatives de novembre 2020, une maîtrise des contaminations de la COVID-19 aux premier et deuxième trimestres de l'année, une poursuite des efforts de maîtrise de la situation sécuritaire et de la réalisation des grands investissements.

I.1. Contexte économique international, régional et sous régional

Au niveau mondial¹, l'année 2020 a été particulièrement difficile, marquée par de grandes incertitudes, en raison de la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) à l'échelle de la planète qui a engendré de lourdes conséquences sanitaires et socio-économiques. Pour l'ensemble de l'année 2020, une contraction **de 3,3%** de l'activité économique mondiale a été observée contre une performance de **2,8%** en 2019.

Pour l'année 2021, les échanges mondiaux de marchandises se seraient légèrement redressés, portés par la hausse de la demande en biens manufacturés, notamment en équipements et matériels informatiques et électroniques et en fournitures médicales. En outre, l'amélioration de la couverture vaccinale contre la COVID-19 dans plusieurs pays du monde, ainsi que la poursuite des politiques budgétaire et monétaire de soutien à l'activité économique, devraient permettre une reprise de la croissance économique mondiale qui est attendue à **6,0%**. Cette reprise de la croissance en 2021 devrait s'afficher à **5,1%** pour les pays avancés et à **6,7%** pour les pays émergents et en développement.

¹ FMI : « Perspectives de l'économie mondiale (PEM), avril 2021.

En perspective, pour 2022, le taux de croissance de l'économie mondiale est projeté à **4,4%**. Il serait de 3,6% et de 5,0%, respectivement dans les pays avancés et dans les pays émergents et en développement.

L'inflation mondiale reprendrait légèrement, tirée par la hausse des cours des matières premières sur le marché mondial, en particulier ceux du pétrole et des produits agricoles. En moyenne annuelle, la progression des prix se raffermirait en 2021 pour ressortir à 1,6% dans les économies avancées et à 4,9% dans les économies émergentes et les pays en développement. En perspective, pour 2022, le taux d'inflation est projeté à la hausse à 1,7% pour les pays avancés et à la baisse à 4,4% pour les pays émergents et en développement.

En Afrique subsaharienne², l'activité économique s'est contractée de **1,9%** en 2020, principalement en Afrique du Sud (-7,0%) et au Nigeria (-1,8%). Pour l'année 2021, le taux de croissance économique ressortirait à 3,4% (+3,1% en Afrique du Sud et +2,5% au Nigeria). En projection, pour 2022, le taux de croissance de la zone se situerait à **4,0%**.

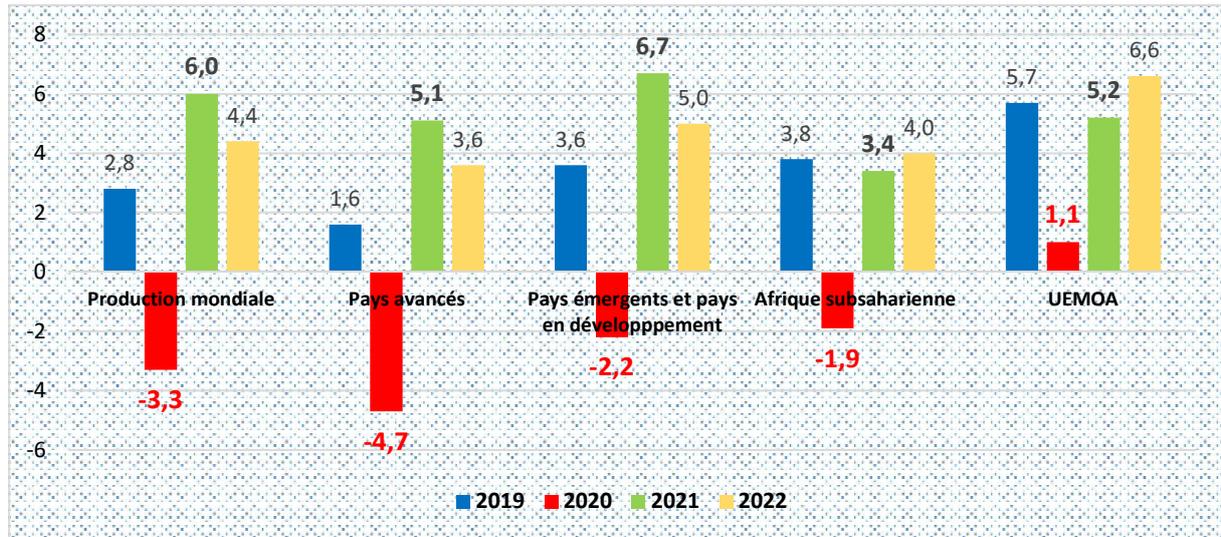
Au niveau des prix, le taux d'inflation s'est élevé à 10,8% en 2020, expliqué principalement par les perturbations des chaînes d'approvisionnement de marchandises. En 2021, les pressions inflationnistes s'atténueraient et le taux est attendu à 9,8%. **Au Nigeria** en particulier, le taux d'inflation se situerait en hausse à 16,0% en 2021 contre 13,2% en 2020.

Dans l'UEMOA, en 2020, les pays de la zone ont été durement éprouvés par les conséquences économiques et sociales de la pandémie de la COVID-19. Le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à **1,1%**, en lien avec la reprise progressive de la demande intérieure à partir du quatrième trimestre. Pour l'année 2021, le taux de croissance est attendu à **5,2%**, sous l'effet du maintien des mesures de relance budgétaire et de soutien monétaire. En projection, il serait de **6,6%** en 2022.

En matière d'inflation, en moyenne annuelle, le taux s'est situé à 2,2% en 2020. En 2021, il s'établirait à 1,9%, respectant toujours la norme communautaire de 3,0% au maximum. En projection, le taux d'inflation resterait stable à 1,9% en 2022.

² FMI : « Perspectives économiques régionales Afrique Subsaharienne, avril 2021 »

Graphique 1 : Perspectives de croissance économique dans les grandes zones (%) en 2021 et 2022



Source : DGEP/DPAM, à partir des données du FMI, avril 2021

Sur le marché des changes, le cours du dollar US par rapport au FCFA s'est situé en moyenne à 544,0 FCFA à fin juin 2021, contre 595,7 FCFA à fin juin 2020, en dépréciation de 8,7%. Comparativement au mois de juin 2020, il s'est déprécié de 6,6% en juin 2021.

Concernant **les cours des principales matières premières exportées,** le cours de l'once d'or s'est affiché à 1 807,9 dollars US en moyenne au premier semestre 2021 contre 1 647,4 dollars US à fin juin 2020, soit une embellie de 9,7%. En glissement annuel, il est en hausse de 5,8% en juin 2021.

Quant au **cours du coton,** il a enregistré une hausse de 30,1% à fin juin 2021 en s'affichant à 2011,6 dollars US en moyenne sur la période des six premiers mois de l'année, contre 1 545,7 dollars US à fin juin 2020. Par rapport au mois de juin 2020, le cours de la tonne de coton est en hausse de 39,3% en juin 2021.

Pour ce qui est du **cours du baril de pétrole,** produit importé, il a enregistré une hausse de 83,0% en juin 2021, par rapport à juin 2020. En effet, le cours du baril s'est élevé à 73,1 dollars US en juin 2021 contre 39,9 dollars en juin 2020. En moyenne, le cours du baril ressort à 64,6 dollars US au premier semestre 2021, contre 41,0 dollars US à fin juin 2020, soit une progression de 57,6%.

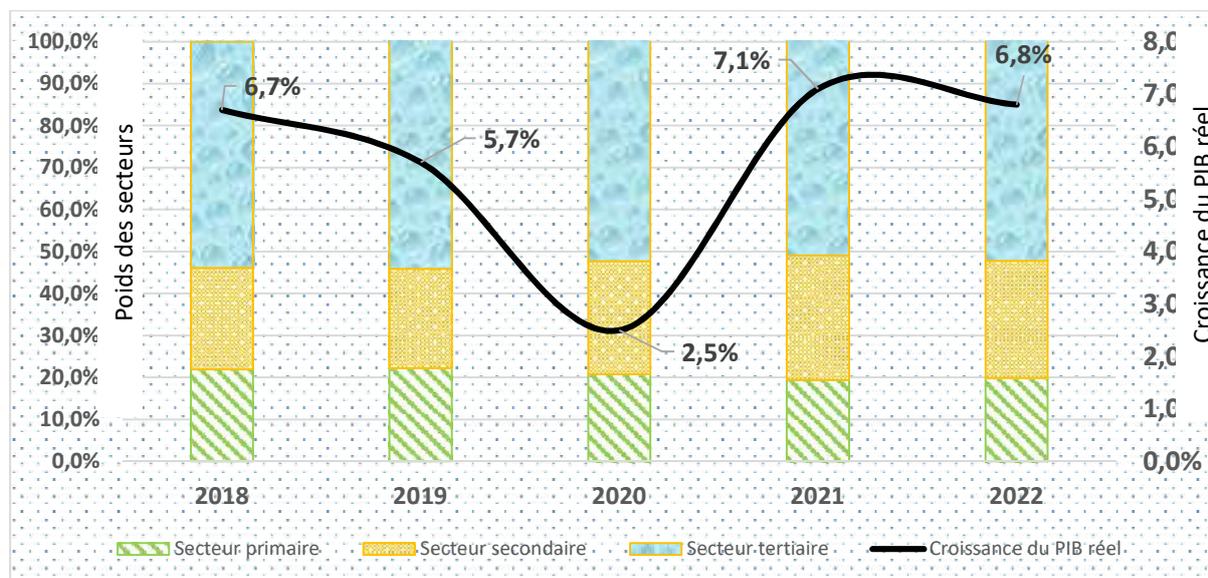
I.2. Conjuncture économique nationale

En 2021, la croissance économique nationale devrait renouer avec son dynamisme d'antan, sous les hypothèses d'une maîtrise de la COVID-19, d'une situation sécuritaire plus apaisée, d'une pluviosité favorable, d'une poursuite de l'apaisement de la fronde sociale et de l'intensification des investissements dans les secteurs de soutien à l'économie.

Toutefois, l'économie nationale reste vulnérable à la volatilité des cours des principales matières premières importées et exportées et au durcissement des conditions financières internationales, en lien avec les incertitudes de la situation sanitaire mondiale.

Ainsi, l'activité économique en 2021 enregistrerait une reprise de son rythme de croissance avec un taux de croissance du PIB réel qui ressortirait à **7,1%** contre **2,5%** en 2020, soit un gain de 4,6 points de pourcentage. Le PIB nominal s'établirait à **10 817,5** milliards de FCFA en 2021 contre **10 122,0** milliards FCFA en 2020³.

Graphique 2 : Perspectives de croissance économique en 2021 et poids des secteurs



Source : DGEP/IAP, cadrage DPBEP, mai 2021

La performance économique en 2021 serait principalement imprimée par les secteurs secondaire et tertiaire.

³ En 2020, des travaux de rebasage des comptes en 2015 et de mise en cohérence du TOFE, de la Balance des Paiements et de la situation monétaire avec les nouvelles nomenclatures ont entraîné une évaluation à la hausse du PIB.

- La valeur ajoutée du secteur secondaire afficherait, en effet, une croissance de 8,5% en 2021 contre 6,7% en 2020, imputable principalement à la bonne tenue des industries extractives avec une hausse attendue de la production d'or de 8,6%.
- Quant au secteur tertiaire, il afficherait une croissance de 8,0% de sa valeur ajoutée en 2021 contre -2,5% en 2020. Il tirerait profit de la reprise de l'organisation de manifestations d'envergure internationale (FESPACO, NAK, Tour du Faso, etc.) et de l'appui aux acteurs de la culture et du tourisme.
- S'agissant du secteur primaire, sa valeur ajoutée progresserait de 3,5% en 2021 contre 5,7% en 2020. Cette performance serait soutenue principalement par le sous-secteur de l'agriculture vivrière (+6,1%). La valeur ajoutée des sous-secteurs « élevage et activités annexes à l'élevage » et l'égrenage de coton progresseraient respectivement de +2,8% et +2,1%.

S'agissant de l'évolution du niveau général des prix, à la faveur de bons résultats de la campagne 2020-2021 et sous l'hypothèse de la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère, l'inflation en moyenne annuelle devrait se situer à 1,6% en 2021.

En perspective, pour l'année 2022, l'activité économique connaîtrait une croissance du PIB réel de 6,8%. Le PIB nominal se situerait à 11 745,6 milliards de FCFA. L'inflation en moyenne annuelle resterait contenue dans la norme communautaire de 3% maximum.

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2018-2022 (en %)

Rubrique	2018 (réal.)	2019 (réal.)	2020 (estimation)	2021 (projection)	2022 (projection)
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,7	5,7	2,5	7,1	6,8
Secteur primaire (%)	13,3	1,7	5,7	3,5	8,7
Secteur secondaire (%)	2,8	2,3	7,7	8,5	5,9
Secteur tertiaire (%)	3,7	8,4	-2,5	8,0	5,1
Impôts et taxes nets sur les produits (%)	16,3	11,8	5,0	6,9	12,3
PIB nominal en milliards FCFA	8 920,4	9 369,2	10 122,0	10 817,5	11 745,6
Taux d'inflation en moyenne annuelle (%)	2,0	-3,2	1,9	1,6	1,6

Source : DGEP/IAP, cadrage DPBEP, mai 2021

1.3. Priorités et mesures pour l'exécution du budget 2021

Rappel des priorités du budget 2021

En rappel, les priorités du budget 2021 s'inscrivent dans la dynamique du budget programme 2021-2023. Les orientations et choix stratégiques reposent sur les axes stratégiques de la mise en œuvre du PNDES et les défis liés au contexte économique et social actuel. Il s'agit de :

- renforcer la sécurité et la cohésion sociale ;
- promouvoir une bonne gouvernance ;
- développer le capital humain ;
- dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie.

Pour faire face à ces priorités, les choix stratégiques budgétaires s'inscrivent dans la dynamique d'une plus grande efficacité de la politique budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre des actions prioritaires du Gouvernement. :

- la poursuite du processus de modernisation des procédures à travers la simplification et la dématérialisation des actes pour plus de célérité et d'efficacité aussi bien en matière de recouvrement de recettes que d'exécution de la dépense publique ;
- l'accroissement significatif des ressources internes à travers une plus grande performance des régies de recettes d'une part, et l'élargissement de l'assiette fiscale d'autre part ;
- le respect des différents engagements pris avec la communauté des bailleurs pour les rassurer sur la bonne gouvernance financière ;
- les mesures de rationalisation des dépenses dans le sens de réaliser plus d'économies pour le financement des dépenses prioritaires ;
- l'optimisation de l'allocation des ressources, face à la contrainte budgétaire et au recours des partenaires techniques et financiers de plus en plus aux appuis projets au détriment des appuis budgétaires.

Au regard de ce qui précède, la gestion budgétaire au cours de l'année 2021 présentait de nombreux défis à relever.

Aussi, s'avère-t-il important d'en appeler au sens de l'engagement de tous les acteurs autour de ces choix budgétaires et des modalités pratiques de leur mise en œuvre.

Rappel des mesures pour l'exécution du budget 2021

Les mesures s'inscrivaient dans le cadre d'une mobilisation optimale des ressources d'une part, et d'une plus grande efficacité dans l'exécution des dépenses d'autre part.

A. En matière de recettes

Les régies de recettes devraient poursuivre avec diligence la mise en œuvre de leurs stratégies à travers des mesures déjà engagées et des nouvelles mesures adaptées au nouveau contexte notamment sécuritaire. Outre la mise à disposition de moyens de recouvrements (matériels, humains, financiers et appuis divers) conséquents à temps, on peut essentiellement retenir :

- le renforcement des capacités des vérificateurs en matière de contrôle des valeurs, la poursuite des réformes institutionnelles à travers la transformation de certains postes en Brigades, la spécialisation des offices avec de nouveaux contrats de performances, le renforcement de la lutte contre la fraude douanière sous toutes ses formes et la poursuite des actions de modernisation à travers le renforcement de l'informatisation et de la numérisation des opérations douanières ;
- l'implication des Perceptions spécialisées dans les cadres de concertation, la sensibilisation et le contrôle des acteurs chargés de la collecte des ressources, la poursuite des activités de prospection de nouvelles recettes en vue de l'élargissement de l'assiette des recettes de service, l'évaluation et le suivi des participations financières de l'Etat dans les sociétés d'Etat et les sociétés minières, le contrôle périodique des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu et l'informatisation du système de recouvrement des recettes de service.

B. En matière de dépenses

Il s'agissait notamment, outre le respect de la réglementation en matière des finances publiques, de :

☒ renforcer l'opérationnalisation du budget programme et son appropriation par les différents acteurs. Nonobstant des avancées significatives, d'énormes défis restent à relever pour une véritable optimisation du processus. Dans le sens d'améliorer l'efficacité de la gestion budgétaire, la mise en œuvre de la réforme des finances publiques devrait se poursuivre en 2021 avec : i) le renforcement du système

d'ordonnateurs multiples à travers la tenue effective de la comptabilité budgétaire par les Cellules ordonnancement des ministères et institutions ; ii) le renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure budgétisation en AE/CP et un suivi rigoureux des investissements en cours d'exécution ; iii) le renforcement du rôle des Responsables de programme dans le pilotage des programmes budgétaires à travers l'opérationnalisation du contrôle de gestion ; iv) le renforcement du processus d'évaluation des performances ; v) la poursuite des actions en cours, notamment la dématérialisation des procédures, la rationalisation des dépenses de fonctionnement de l'Etat et la mise en œuvre de la comptabilité des matières ;

✚ **dynamiser le dialogue de gestion (cadres de concertation) pour un suivi rapproché de l'exécution du budget dans les ministères et institutions.** Chaque Ministre ou Président d'institution devrait effectivement s'impliquer et impliquer, par le biais du dialogue de gestion, tous les acteurs dans le suivi de l'exécution du budget de son département. A cet effet, il veillera à la production à son attention :

- ✓ d'un rapport mensuel sur l'exécution financière et physique du budget par le Directeur de l'administration et des finances. Il en transmet au plus tard le 5 de chaque mois une copie au Ministre chargé du budget pour suivi. Ce rapport met particulièrement en exergue : i) la situation des dépenses non abouties des exercices 2020 et antérieurs et l'état d'apurement y afférent ; ii) l'état de mise en œuvre des plans de déblocages de fonds faisant ressortir pour chaque déblocage effectué, la date limite de justification et la durée restant pour la justification ; iii) la situation des décaissements des prêts et subventions ; iv) la situations des déclencheurs d'appuis budgétaires ; v) la situation des autorisations d'engagements (AE) consommées depuis 2017 en vue d'assurer un suivi manuel de la consommation des AE et de la liquidation des crédits de paiement (CP) liés ;
- ✓ d'un rapport mensuel de mise en œuvre du plan de passation des marchés conformément à la circulaire n°2019-010/PM/SG/DGEF du 25 février 2019 portant transmission des situations d'exécution des plans de passation de marchés publics et des données statistiques sur les contrats approuvés. En effet, cette circulaire oblige les Ministres et les Présidents d'Institutions, pour compter de l'exercice budgétaire 2019, à transmettre systématiquement une copie des contrats approuvés et l'état d'exécution des PPM à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours ;

■ **améliorer la qualité de la dépense publique.** A ce titre, et outre le strict respect de la réglementation en matière de gestion des finances publiques, les Ministres et Présidents d'institutions ont été invités à prendre les dispositions idoines pour :

- ✓ réengager, obligatoirement en priorité, les dépenses régulièrement engagées au cours des exercices 2020 et antérieurs dont le paiement n'a pas abouti et ce, au cours du premier trimestre conformément au plan d'apurement dont le suivi sera assuré par le Contrôle financier ;
- ✓ respecter les PPM et les PDF dans le cadre de l'exécution de la dépense ainsi que du calendrier de leur élaboration ; à cet effet, ils veillent à les arrimer aux programmes d'activités du ministère ou de l'institution.

En ce qui concerne les PDF, les ministres et présidents d'institution devraient également se conformer aux dispositions de la circulaire n°2019-0040/MINEFID/SG/DGB/DEB/SAEB du 10 janvier 2019, qui stipule qu'aucune requête d'utilisation des ressources débloquées au titre des exercices antérieurs ne sera accordée.

A cet effet, les reliquats des ressources débloquées au titre des années antérieures doivent être reversés au Trésor public conformément au délai fixé dans la décision de déblocage et dans la circulaire relative au cadre de clôture de l'exercice budgétaire.

1.4. Mise en œuvre des réformes budgétaires 2021

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2021, les activités menées pour l'opérationnalisation du budget programme et son appropriation par les acteurs se sont poursuivies au niveau des volets budgétaire et institutionnel.

➤ Au titre du volet budgétaire :

- sept ministères (Fonction Publique, Défense, Economie Numérique et Postes, Infrastructures, Urbanisme et Habitat, Affaires Etrangères et Sports et loisirs) ont été accompagnés dans le basculement à la budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant (BSGDE) ;
- le rapport bilan de la situation d'exécution des engagements pris dans le cadre de la BSGDE au titre de l'année 2020 a été élaboré et validé ;
- les acteurs de tous les ministères et de trois (03) institutions (Présidence du Faso, Premier Ministère et Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de

Lutte contre la Corruption) ont été accompagné dans l'appropriation du document d'orientation pour la cartographie de Budget Opérationnel de programme (BOP) et Unité Opérationnelle de Programme (UOP) en vue de faciliter la déclinaison des programmes en BOP et UOP et la nomination de leur responsable.

- Sur le plan institutionnel, il faut noter la finalisation du projet de décret portant organigramme-type des départements ministériels. Ce projet de décret devrait être introduit en conseil des ministres pour adoption.

Nonobstant ces avancées significatives, d'énormes défis restent à relever pour une véritable optimisation du processus. Dans le sens d'améliorer l'efficacité de la gestion budgétaire en 2021, les perspectives pour la mise en œuvre de la réforme consisteront à :

- renforcer le système d'ordonnateurs multiples à travers la tenue effective de la comptabilité budgétaire par les cellules ordonnancement des ministères et institutions ;
- poursuivre la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des acteurs de la réforme budgétaire et comptable ;
- renforcer le rôle des responsables de programme dans le pilotage des programmes budgétaires à travers l'opérationnalisation du contrôle de gestion (élaboration d'un guide de contrôle de gestion dans l'administration publique) ;
- poursuivre l'accompagnement des ministères et institutions dans la définition des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) et des Unités Opérationnels de Programme (UOP) et la nomination de leurs responsables (RBOP et RUOP). A cet effet, une circulaire du Ministre en charge des Finances invitant les Ministères et Institutions à définir leur BOP et leur UOP devrait être prise ;
- adopter le décret portant organigramme-type des départements ministériels. L'adoption de cet décret devrait permettre d'avoir une approche harmonisée pour la mise en place de la chaîne managériale au sein des différents programmes budgétaires. **Cependant, le retard constaté dans l'adoption de ce décret impacte non seulement la pleine opérationnalisation de la déconcentration de l'ordonnancement mais également la stabilisation de la chaîne managériale des programmes budgétaires.**

I.5. Configuration du budget de l'Etat, exercice 2021 au 30 juin

Le nouveau gouvernement a été mis en place par décret n°2021-002/PRES/PM/ du 10 janvier 2021 et consacre des fusions et des suppressions d'anciens ministères ainsi que des changements de dénominations d'autres départements ministériels.

La configuration de ce gouvernement impose des ajustements de la loi de finances initiale pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021, afin d'assurer une cohérence entre les allocations budgétaires et les nouveaux périmètres d'actions des départements ministériels pour plus d'efficacité.

Il s'est agi essentiellement, de regrouper les ressources des anciens ministères fusionnés et de prendre en compte les changements de dénomination.

Outre ces principales modifications qui ont justifié la loi de Finances Rectificative (LFR), l'occasion a été offerte aux ministères et institutions de réaliser leurs besoins d'ajustements qui ne pouvaient pas s'opérer par la voie réglementaire.

Tenant compte des inquiétudes sur l'impact de la seconde vague de la pandémie à corona virus sur l'économie nationale qui se dissipent de plus en plus, l'espoir d'une véritable relance de l'activité économique au plan mondial est désormais permis et augure de meilleures performances des régies de recettes en cette année 2021.

Aussi, le gouvernement a proposé un relèvement des prévisions de ressources propres, afin de créer de l'espace pour prendre en charge certaines priorités qui n'ont pas pu l'être dans la loi de finances initiale du fait des fortes contraintes budgétaires.

Par ailleurs, certains partenaires techniques et financiers (Agence française de développement, Banque mondiale) ont précisé davantage leurs intentions en matière d'appuis budgétaires et il en résulte un léger accroissement de ces ressources.

Ces différents ajustements ont été faits dans le respect des équilibres de la loi de finances initiale.

Ces ajustements ont fait l'objet de ratification par la représentation nationale à travers l'adoption de la loi n°027-2021/AN du 11 mai 2021 portant Loi de finances rectificative de la loi de finance pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021.

Il a été arrêté en recettes et en dépenses (crédits de paiement) respectivement à **2 131,98 milliards FCFA** et à **2 672,78 milliards FCFA** avec une épargne budgétaire de **35,92 milliards**

FCFA et un besoin de financement de **540,80 milliards FCFA**. Les autorisations d'engagement s'élevent à **634,50 milliards FCFA**.

Par rapport aux prévisions LFI 2021, les prévisions des recettes ordinaires et extraordinaires 2021 enregistrent respectivement une hausse de **18,00 milliards FCFA** et **3,01 milliards FCFA**.

Quant aux prévisions des dépenses ordinaires, elles enregistrent une hausse de **6,55 milliards FCFA**. Les prévisions des dépenses en capital enregistrent une légère hausse de **14,46 milliards de FCFA**.

De l'analyse de l'ensemble des mouvements de crédits opérés dans le cadre de la fongibilité asymétrique après la loi de finances rectificative, la nouvelle configuration du budget au 30 juin 2021 en ce qui concerne les crédits de paiement se présente par nature de dépenses comme suit :

- ✓ les dépenses d'acquisitions de biens et services ressortent à 203,17 milliards de FCFA contre 205,51 milliards FCFA dans la loi de finances rectificative (LFR) ;
- ✓ les dépenses de transferts courants passent à 451,99 milliards de FCFA contre 452,79 milliards de FCFA dans la LFR;
- ✓ les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat sur ressources propres ressortent à 526,90 milliards de FCFA contre 525,61 milliards FCFA de prévisions LFR;
- ✓ les dépenses en atténuation des recettes ressortent à 0,75 milliard de FCFA contre 0,5 milliard FCFA de prévisions LFR;
- ✓ les autres natures de dépenses ressortent inchangées par rapport aux prévisions initiales.

Le tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2020-2021 fait l'objet de **l'annexe 18**.

II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES

II.1. Réalisation au titre du deuxième trimestre des recettes budgétaires (01 avril au 30 juin 2021)

Au cours du 2^{ème} trimestre, les recettes totales ont été recouvrées à hauteur de 573,87 milliards F CFA.

Par rapport aux réalisations du 1^{er} trimestre qui s'élevaient à 496,08 milliards F CFA, il ressort une hausse du volume de la réalisation trimestrielle de 77,79 milliards F CFA.

Comparativement au recouvrement du 2^{ème} trimestre 2020 qui s'est chiffré à 439,65 milliards F CFA, il est enregistré une hausse de 134,21 milliards F CFA en valeur absolue et de 30,53% en valeur relative.

Les réalisations des recettes ordinaires constituent 88,46% de la mobilisation totale de ressources du trimestre contre 87,29% au 1^{er} trimestre 2021 et 97,20% au 2^{ème} trimestre 2020. Les encaissements au titre des recettes extraordinaires enregistrent une hausse de 3,20 milliards F CFA et de 53,94 milliards F CFA par rapport respectivement au 1^{er} trimestre 2021 et au 2^{ème} trimestre 2020.

A. Réalisation trimestrielle des recettes ordinaires

Les réalisations des recettes ordinaires au titre du 2^{ème} trimestre se sont chiffrées à 507,61 milliards F CFA sur un montant attendu de 476,03 milliards F CFA, soit un taux de réalisation de l'objectif périodique de 106,63%.

Comparé au 1^{er} trimestre où les réalisations étaient de 433,03 milliards F CFA, il ressort une hausse en volume de 74,59 milliards F CFA et de 17,22% en valeur relative avec une hausse du taux de réalisation trimestriel de 8,64 points de pourcentage par rapport à celui du 1^{er} trimestre qui était de 97,99%.

Par rapport au 2^{ème} trimestre 2020 qui enregistrait un volume de 427,34 milliards F CFA, les réalisations trimestrielles sont en hausse de 80,28 milliards F CFA (18,79%) avec également une hausse du taux de réalisation qui était de 85,10%.

L'analyse par nature des recettes ordinaires fait ressortir la répartition suivante :

- ✓ **Recettes fiscales** : sur une prévision trimestrielle de 409,22 milliards F CFA, base loi de finances rectificative, les recettes fiscales ont été réalisées à hauteur de 445,78

milliards F CFA, soit un taux de réalisation global de 108,93%. Par rapport aux réalisations de 333,03 milliards F CFA pour le 1^{er} trimestre, il ressort un accroissement de 16,05%. Comparativement au recouvrement du 2^{ème} trimestre 2020 qui s'est chiffré à 341,61 milliards F CFA, il est enregistré une hausse de 104,16 milliards F CFA en valeur absolue et de 30,49% en valeur relative.

- ✓ **Ventes de produits et services:** il n'y a pas eu de prévision ni de recouvrement pour cette catégorie de recettes.
- ✓ **Recettes non fiscales :** sur une prévision trimestrielle de 66,81 milliards F CFA, base loi de finances rectificative, les recettes non fiscales ont été recouvrées à hauteur de 61,84 milliards FCFA, soit un taux d'exécution global de 92,56%. Par rapport aux réalisations du 1^{er} trimestre de 48,89 milliards F CFA, il ressort un accroissement de 26,49%. Comparativement au recouvrement du 2^{ème} trimestre 2020 qui s'est chiffré à 85,73 milliards F CFA, il est enregistré une baisse de 23,89 milliards F CFA en valeur absolue et de 27,87% en valeur relative.
- ✓ **Produits financiers :** il n'y a pas eu de prévision ni de recouvrement pour cette catégorie de recettes.
- ✓ **Recettes exceptionnelles :** il n'y a pas eu de prévision ni de recouvrement pour cette catégorie de recettes.

En somme, il ressort de l'analyse par nature de recette que la performance globale s'explique par le fort taux de réalisation des recettes fiscales qui constituent 85,96% de l'objectif trimestriel de recouvrement.

Le tableau ci-dessous récapitule par nature de recette l'évolution du recouvrement des recettes ordinaires entre les 2^{ème} trimestre 2020, 1^{er} trimestre 2021 et 2^{ème} trimestre 2021.

Tableau 2: Etat de recouvrement par nature des recettes ordinaires du 2^{ème} trimestre 2020, des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021 (en milliards F CFA)

Nature de recette	1 ^{er} trimestre 2021			2 ^{ème} trimestre 2021			2 ^{ème} trimestre 2020			Ecart en %	
	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	e-h	e-b
	a	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g		
Ventes de produits et services	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Recettes fiscales	391,06	384,14	98,23%	409,22	445,78	108,93%	437,44	341,61	78,09%	30,49%	16,05%
Recettes non fiscales	50,82	48,89	96,19%	66,81	61,84	92,56%	64,72	85,73	132,47%	-27,87%	26,49%
Produits financiers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Total	441,89	433,03	97,99%	476,03	507,61	106,63%	502,15	427,34	85,10%	18,79%	17,22%

Source : DGB

Par régie de recettes, la situation des recouvrements du trimestre se présente comme suit :

- ✓ **DGI** : sur des objectifs de recouvrement trimestriels de 258,39 milliards F CFA, les réalisations se chiffrent à 289,17 milliards F CFA, soit un taux de 111,91%. Les réalisations de la DGI, qui ont augmenté de 24,89 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021 et de 44,13 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2020, constituent 56,97% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 53,47% au 1^{er} trimestre 2021 et 46,95% au 2^{ème} trimestre 2020.
- ✓ **DGD** : sur des objectifs de recouvrement du trimestre de 153,54 milliards F CFA, les réalisations se chiffrent à 159,33 milliards F CFA, soit un taux de réalisation de 103,78%. Les réalisations de la DGD, qui ont augmenté de 2,84% par rapport au 1^{er} trimestre 2021 et de 10,80% par rapport au 2^{ème} trimestre 2020, constituent 31,39% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 35,78% au 1^{er} trimestre 2021 et 33,65% au 2^{ème} trimestre 2020.
- ✓ **DGTCP** : sur des objectifs de recouvrement du trimestre de 64,11 milliards F CFA, les réalisations se chiffrent à 59,11 milliards F CFA, soit un taux de 92,20%. Les réalisations de la DGTCP qui ont augmenté de 26,98 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021 et diminué de 28,71% par rapport au 2^{ème} trimestre 2020, constituent 11,64% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 10,75% au 1^{er} trimestre 2021 et 19,40% au 2^{ème} trimestre 2020.

Il ressort que le niveau de réalisation trimestriel des recettes ordinaires se situe à 106,63% sur des prévisions trimestrielles de 476,03 milliards F CFA. La performance globale dans le recouvrement des recettes ordinaires s'explique par les actions fortes entreprises par les différentes régies de recette. Cependant, la DGTCP dont le taux de recouvrement a baissé de 4,41 points de pourcentage par rapport au taux de réalisation du 1^{er} trimestre doit fournir des efforts pour booster son niveau de recouvrement.

En somme, il ressort un dépassement global de 31,58 milliards F CFA au titre du recouvrement des recettes ordinaires du 2^{ème} trimestre dû aux dépassements de la DGI et de la DGD qui se chiffrent respectivement à **30,78 milliards F CFA** et à **5,80 milliards F CFA**. Cependant, la performance globale des régies de recettes a été atténuée par le manque à gagner de la DGTCP du trimestre d'un montant de **5 milliards F CFA**.

Le tableau ci-dessous récapitule par régie l'évolution du recouvrement des recettes ordinaires entre les 2^{ème} trimestre 2020, 1^{er} trimestre 2021 et 2^{ème} trimestre 2021.

Tableau 3: Etat de recouvrement par régie des recettes ordinaires des 2^{ème} trimestre 2020, 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021 (en milliards F CFA)

Régie de recette	2 ^{ème} trimestre 2020			1 ^{er} trimestre 2021			2 ^{ème} trimestre 2021			Ecart en %	
	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	h-b	h-e
	a	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g		
DGI	260,70	200,63	76,96%	225,18	231,54	102,82%	258,39	289,17	111,91%	44%	25%
DGD	186,65	143,80	77,04%	168,53	154,94	91,94%	153,54	159,33	103,78%	11%	3%
DGTCP	54,80	82,91	151,29%	48,18	46,55	96,61%	64,11	59,11	92,20%	-29%	27%
Total	502,15	427,34	85,10%	441,89	433,03	97,99%	476,03	507,61	106,63%	19%	17%

Source : DGB

B. Réalisation trimestrielle des recettes extraordinaires

Quant à la répartition des mobilisations de ressources budgétaires extraordinaires du trimestre, l'analyse fait ressortir au titre des :

- ✓ **Dons programmes** : sur des objectifs de décaissement du trimestre de 28,12 milliards F CFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 28,31 milliards F CFA, soit un taux de 100,67%. Les décaissements qui ont augmenté de 11,11 milliards F CFA par rapport au 1^{er} trimestre 2021 et progressé de 26,55 milliards F CFA par rapport au 2^{ème} trimestre 2020, constituent 42,73% de la réalisation totale des décaissements des recettes extraordinaires.
- ✓ **Dons projets** : les décaissements effectifs du trimestre des dons projets se chiffrent à 37,94 milliards F CFA. Par rapport aux décaissements du 1^{er} trimestre 2021 qui se chiffrent à 45,85 milliards F CFA, il ressort une baisse de 07,91 milliards F CFA en valeur absolue et de 17,25% en valeur relative.

II.2. Cumul des réalisations des recettes budgétaires au 30 juin 2021

Les prévisions de recettes, au titre de la loi de finances rectificative pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021, se chiffrent à 2181,98 milliards F CFA, dont 1867,52 milliards F CFA et 314,47 milliards F CFA respectivement pour les recettes ordinaires et les ressources extraordinaires.

La mobilisation des recettes budgétaires se chiffre à 1069,94 milliards F CFA au 30 juin 2021, soit un taux de recouvrement annuel de 49,04% correspondant à une hausse de 9,79 points par rapport à 2020 à la même période. Cette performance est imputable principalement aux mesures fortes de recouvrement adoptées par les différentes régies de recette.

Par ailleurs, cet accroissement s'explique en partie par le niveau de recouvrement des recettes constaté en 2020 imputable aux mesures d'allègement fiscal prises par le gouvernement pour atténuer les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité économique et financière.

Les recettes ordinaires, avec une progression de 100,76 milliards F CFA en valeur absolue et de 12,00% en valeur relative par rapport à celles de 2020 à la même période, représentent 87,91% du montant des recouvrements réalisés.

Les encaissements au titre des recettes extraordinaires connaissent une hausse remarquable de 72,93 milliards F CFA en valeur absolue et de 129,39% en valeur relative par rapport à la même période en 2020.

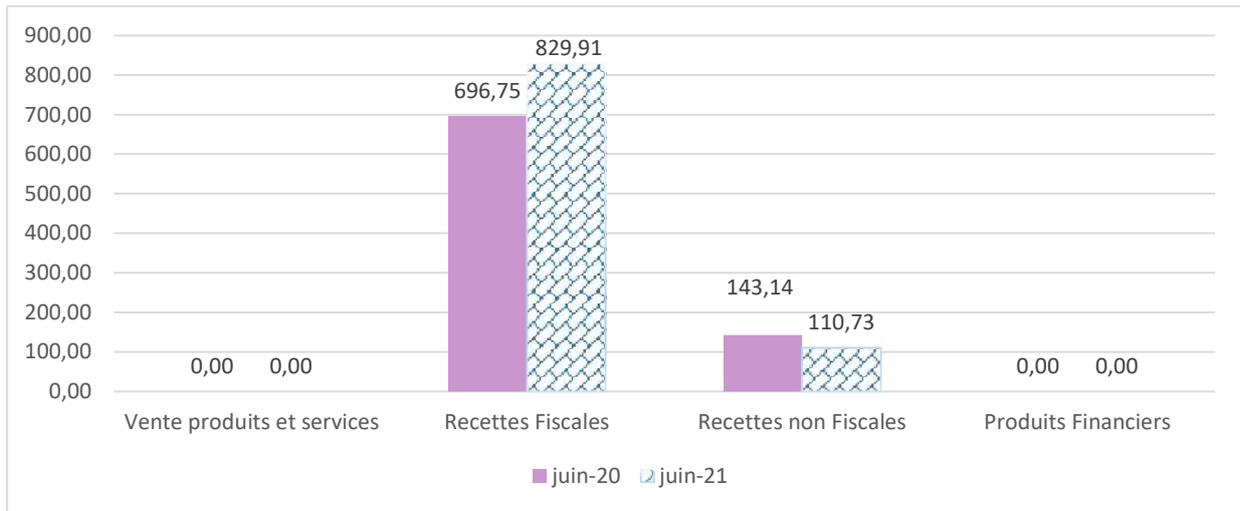
Le tableau ci-après fait ressortir le niveau de réalisation cumulé des recettes inscrites au titre du budget de l'Etat, exercice 2021 à fin juin.

Tableau 4: Etat de recouvrement cumulé des recettes au 30 juin 2020 et 2021 (en milliards F CFA)

Nature de recettes	2020					2021							Variations 2020-2021	
	Prévisions annuelles LFI	Recouvrements au 30 juin		Recouvrements du 2eme trimestre		Prévisions annuelles LFR	Recouvrements au 30 juin			Recouvrements du 2eme trimestre		Perspective de recouvrement cumulé du 1er juillet au 31 décembre	Absolue	Relative
		Montant	Taux (%)	Montant	Taux trimestriel (%)		Montant	Taux LFR (%)	Taux à fin juin (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			
	a	c	d=c/a	e	f=e/b	g	k	l=k/g	m=k/h	n	o=n/i	r	s=k-c	t=s/c
RECETTES ORDINAIRES	1 945,33	839,88	43,17	427,34	85,10	1 867,52	940,64	50,37	102,47	507,61	106,63	926,88	100,76	12,00
Vente de produits et services	-	-	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 704,61	696,75	40,87	341,61	78,09	1 647,05	829,91	50,39	103,70	445,78	108,93	817,14	133,17	19,11
Recettes non fiscales	240,73	143,14	59,46	85,73	132,47	220,47	110,73	50,22	94,07	61,84	92,56	109,74	-32,41	-22,64
Produits financiers	-	-	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES EXTRAORDINAIRES	338,54	56,37	16,65	12,32	102,59	314,47	129,30	41,12	100,07	66,25	100,28	185,16	72,93	129,39
Dons programmes	76,52	1,76	2,30	1,76	121,52	93,38	45,51	48,74	100,20	28,31	100,67	47,87	43,75	2 487,46
Dons projets	262,02	54,61	20,84	10,56	100,00	221,09	83,79	37,90	100,00	37,94	100,00	137,30	29,18	53,43
TOTAL	2 283,87	896,25	39,24	439,65	85,51	2 181,98	1 069,94	49,04	102,17	573,87	105,86	1 112,040	173,69	19,38

Source : DGB

Graphique 3 : recouvrements des recettes ordinaires entre à fin juin 2020 et 2021 par nature.



Source : DGB

L'analyse de la situation des recettes ordinaires, à fin juin 2021, est faite par nature de recette et par structure de recouvrement.

Analyse de l'évolution par nature de recette

Elle porte sur les ventes des produits et services, les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les produits financiers.

A. Les ventes des produits et services

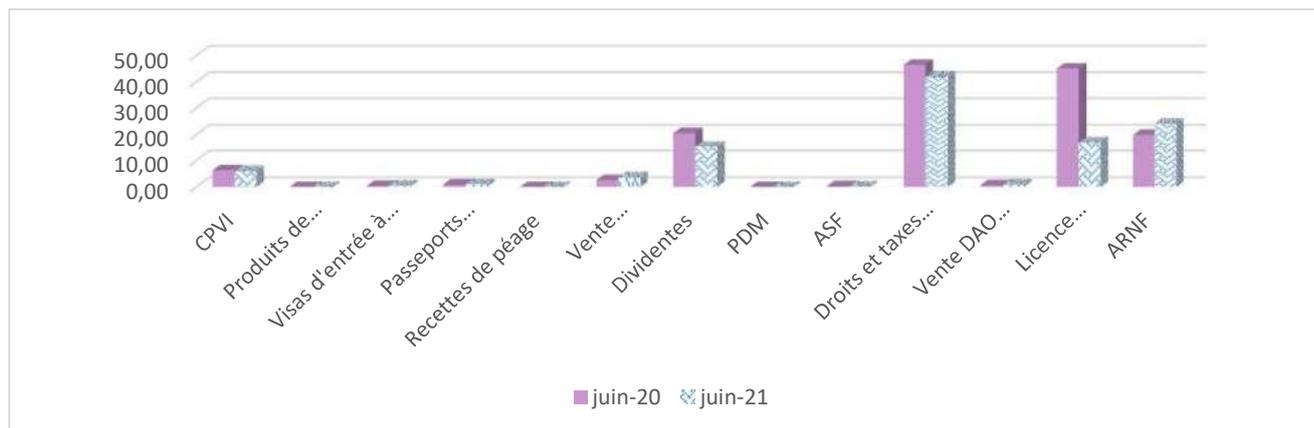
Aucune prévision n'a été faite pour cette nature de recette. La prévision a été ventilée au niveau des prévisions de recettes non fiscales.

B. Les recettes fiscales

Au 30 juin 2021, il a été recouvré 829,91 milliards F CFA sur des prévisions annuelles de 1647,05 milliards F CFA, soit un taux de recouvrement de 50,39%.

Comparée à la même période en 2020, avec un niveau de réalisation cumulé de 696,75 milliards F CFA, il ressort une progression en volume de 19,11% en valeur relative correspondant à 133,17 milliards F CFA en valeur absolue.

Graphique 4 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin juin 2020 et 2021.



Source : MINEFID/SG/DGB

▣ Les impôts et taxes intérieures sur les biens et services

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

◆ La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La prévision annuelle de la taxe sur la valeur ajoutée au titre du budget 2021 est de 657,68 milliards F CFA dont 347,95 milliards F CFA à l'importation et 309,73 milliards F CFA à l'intérieur.

À la date du 30 juin 2021, le montant total cumulé recouvré par l'ensemble des régies est de 316,92 milliards F CFA, soit un taux d'exécution annuel de 48,19%.

Une analyse comparative entre les niveaux de recouvrement cumulé à fin juin 2020 et 2021, fait ressortir une hausse en volume de l'ordre de 18,78% en valeur relative et de 50,11 milliards F CFA en valeur absolue.

◆ Taxe sur les produits pétroliers (TPP)

Sur une prévision annuelle de 112,02 milliards F CFA, la TPP a été recouvrée au 30 juin 2021 à hauteur de 55,39 milliards F CFA, soit un taux de réalisation annuel de 49,44%. Comparativement à la même période de l'année 2020 où le recouvrement cumulé était de 52,48 milliards F CFA, il est observé une hausse de 5,54 % correspondant à un montant de 2,98 milliards F CFA. Les réalisations de cette recette représentent 7,53% du recouvrement des recettes fiscales.

● **Les impôts sur les revenus et bénéfiques**

L'analyse porte sur quelques impôts leaders tels que l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS), et sur les autres droits d'enregistrement (IRCM ou ADE).

✓ L'impôt sur les sociétés (IS)

Sur une prévision annuelle de 220,87 milliards F CFA, le montant cumulé recouvré de l'IS se chiffre à 163,98 milliards F CFA au 30 juin 2021, soit un taux d'exécution annuel de 74,25%. L'IS représente 19,76% des recettes fiscales.

En 2020 à la même période, le recouvrement de l'impôt sur les sociétés s'est établi à 107,86 milliards F CFA. De ce qui précède, il ressort une hausse du niveau de recouvrement de l'IS de 56,12 milliards F CFA (soit un taux de progression de 52,03%).

✓ L'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)

Sur des prévisions annuelles de 150,93 milliards F CFA, le recouvrement cumulé de l'IUTS s'élève à 63,42 milliards F CFA à fin juin 2021, soit un taux d'exécution annuel de 42,02%. Comparativement à la même période en 2020, le niveau de recouvrement de l'IUTS a baissé de 2,35 milliards F CFA en valeur absolue, correspondant à un taux de regression de l'ordre de 3,58%. L'IUTS représente 7,64% des recettes fiscales.

✓ Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM)

Pour l'exercice budgétaire 2021, il est prévu un montant de 47,10 milliards F CFA au titre des IRCM. Sur la période de janvier à juin, la DGI en a recouvré 25,27 milliards F CFA qui représentent 53,65% de l'objectif annuel sur ces droits. Comparativement à fin juin 2020 où le recouvrement était de 23,97 milliards F CFA, il ressort une hausse de 1,30 milliard FCFA correspondant à un taux de progression de 5,42%. L'IRCM représente 3,04% des réalisations des recettes fiscales.

□ **Droits et taxes à l'importation et à l'exportation**

Cette rubrique est composée pour l'essentiel des Droits de douanes, de la redevance statistique et des droits d'accises.

● **Les droits de douane**

Le recouvrement cumulé des droits de douane (**DD**) s'est établi à 69,64 milliards F CFA et 75,86 milliards F CFA respectivement à fin juin 2020 et 2021, soit une augmentation de 8,93%.

Par rapport à la prévision annuelle qui s'élève à 169,87 milliards F CFA, le taux de réalisation s'établit à 44,66% à fin juin. Les DD représentent 9,14% des réalisations de recettes fiscales.

● **La redevance statistique**

Le niveau de recouvrement de la redevance statistique est en baisse de 0,10 milliard FCFA comparativement à 2020 à la même période. En effet, le recouvrement cumulé de ladite taxe est passé de 9,96 milliards F CFA au 30 juin 2020 à 9,86 milliards F CFA au 30 juin 2021.

Relativement à la prévision de 2021 qui se chiffre à 22,76 milliards F CFA, le taux d'exécution se situe à 43,34%. Le montant recouvré représente 1,19% des réalisations des recettes fiscales.

● **Les droits d'accises**

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur la Cola et la taxe sur les café et thé perçues en régime intérieur et de porte.

Le recouvrement cumulé desdits droits s'est établi à 33,73 milliards F CFA au 30 juin 2021, contre 29,88 milliards F CFA à la même période en 2020, soit une hausse en volume de 3,85 milliard F CFA (12,89%). Cette catégorie de recette représente 4,06% de la réalisation des recettes fiscales.

C. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont enregistré globalement une diminution en volume de 3,25%, passant de 143,14 milliards F CFA à fin juin 2020 à 102,73 milliards F CFA en 2021 au 30 juin. Les recettes non fiscales représentent 11,77% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

D. Les produits financiers

Aucune prévision n'a été faite concernant cette catégorie de recette. Il n'y a pas eu de recouvrement concernant cette nature de recette.

Analyse par structure de recouvrement

Les structures chargées du recouvrement des recettes ordinaires sont la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. L'analyse est faite sur la base des prévisions de la Loi de finances rectificative (LFR). Les objectifs annuel et semestriel assignés aux régies se chiffrent respectivement à 1867,52 milliards F CFA et à 917,98 milliards F CFA.

A. La Direction Générale des Impôts

Les réalisations de la Direction Générale des Impôts (DGI) représentent 55,36% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

Au titre de sa mission de mobilisation des ressources fiscales intérieures, la DGI s'est vue assigner, au titre de l'exercice budgétaire 2021 et sur la base de la Loi de finances rectificative (LFR), un objectif de recouvrement de **956,71 milliards F CFA**.

A fin juin 2021, les recouvrements de la DGI se chiffrent à 520,71 milliards F CFA, soit un taux de réalisation de 54,43%. Ces recouvrements rapportés aux prévisions semestrielles qui se chiffrent à 483,57 milliards F CFA font ressortir un taux de réalisation appréciable de 107,68% correspondant à un dépassement de 37,14 milliards F CFA.

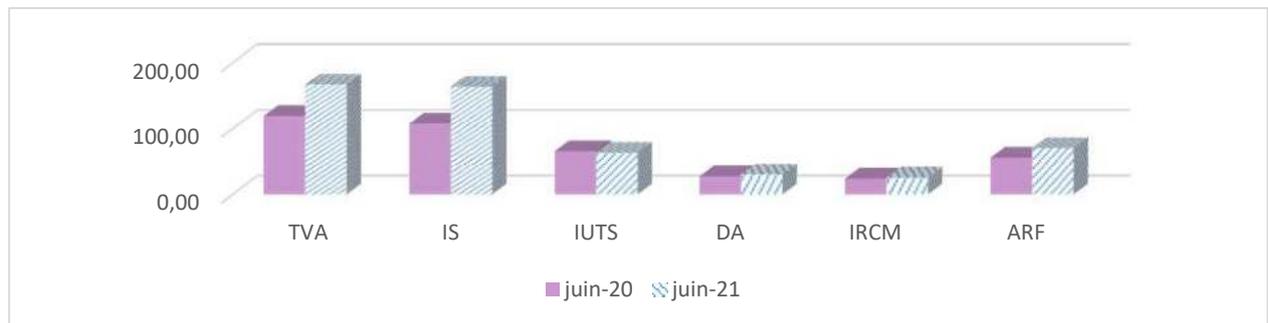
Cette performance est expliquée en grande partie par :

- ✓ le renforcement des actions de poursuite entreprises à l'endroit des déclarations de TVA non suivies de paiement ;
- ✓ le renforcement des actions d'apurement des arriérés fiscaux par les unités de recouvrement ;
- ✓ le durcissement des conditions d'obtention des attestations de situation fiscale notamment par le paiement conséquent des arriérés d'impôts à la faveur de la réduction du délai de validité de trois mois à un mois desdites attestations ;
- ✓ l'importance des recouvrements enregistrés au titre de l'IS et de l'IBICA du fait de leur paiement aux échéances légales par bon nombre d'entreprises ayant déclaré des résultats satisfaisants au titre de l'exercice 2020 en dépit de la crise sanitaire due à la covid-19 ;
- ✓ les effets induits des actions de contrôle ciblées au cours du second semestre 2020 à l'endroit du secteur des prestations intellectuelles ;

- ✓ l'acceptation par les acteurs du rehaussement du taux de la TS/ET à 7% qui a permis de booster le niveau de recouvrement de ladite taxe ;
- ✓ l'augmentation de la part des recettes liées à la TS/ET reversée au budget de l'Etat qui est passée de 20% à 35%.

Le graphique ci-dessus présente le recouvrement cumulé à fin juin 2020 et 2021 de quelques impôts leaders au niveau de la DGI.

Graphique 5 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders de la Direction Générale des Impôts à fin juin 2020 et 2021.



Source : DGB

La DGI pourrait nettement améliorer ces résultats obtenus si elle n'était pas confrontée à de nombreuses difficultés dont les plus importantes se résument comme suit :

- **Les difficultés d'ordre organisationnel**

Elles sont constituées par :

- ✓ l'accroissement des arriérés fiscaux dû à l'augmentation des déclarations non suivies de paiements qui ne font toujours pas l'objet de poursuite systématique ;
- ✓ l'assimilation progressive par les contribuables des nouvelles échéances déclaratives des impôts et taxes contenues dans la LFI 2021 ; toute chose qui nécessite un accompagnement de l'administration en terme de communication et de sensibilisation pour une meilleure appropriation par les contribuables des nouvelles exigences liées à ces nouvelles échéances ;
- ✓ les difficultés de localisation des contribuables immatriculés au CEFORE qui ne permettent pas une meilleure prise en charge de ceux-ci.

- **Les difficultés liées aux moyens**

Ces difficultés peuvent se résumer comme suit :

- Les difficultés liées à la mise à disposition tardive des frais de recouvrement au profit des unités opérationnelles ;
- la dotation insuffisante du fonds d'équipement de la DGI (besoin d'un appui budgétaire conséquent) ;
- le manque de matériels techniques pour les services du cadastre et des travaux fonciers.

Les perspectives de recouvrement pour le reste de l'année étant estimées à 473,14 milliards F CFA, un certain nombre d'actions est prévu en vue d'améliorer le niveau des recettes du budget de l'Etat, exercice 2021. Ces actions consisteront essentiellement en l'intensification des actions de recouvrement à partir du mois de juillet 2021 et au contrôle pédagogique de certains secteurs d'activités.

Plus spécifiquement, la DGI entreprendra les actions suivantes :

- ✓ l'application effective de la taxe sur les activités financières (TAF) à compter du 1^{er} juillet 2021 ;
- ✓ la poursuite des visites pédagogiques auprès des contribuables ;
- ✓ le suivi régulier des déclarations non suivies de paiements ;
- ✓ l'assainissement des restes à recouvrer (RAR) pour des actions plus ciblées ;
- ✓ les négociations amiables avec les contribuables pour le paiement des arriérés fiscaux ;
- ✓ le renforcement des actions de d'informations et de sensibilisations des contribuables sur les nouvelles échéances déclaratives des impôts et taxes contenus dans la loi de finances 2021 et sur l'utilisation des télé procédures pour la déclaration et le paiement des impôts.

B. La Direction Générale des Douanes

L'objectif annuel de recouvrement assigné à la Direction Générale des Douanes (DGD) s'élève à 702,26 milliards F CFA selon la loi de finances rectificative.

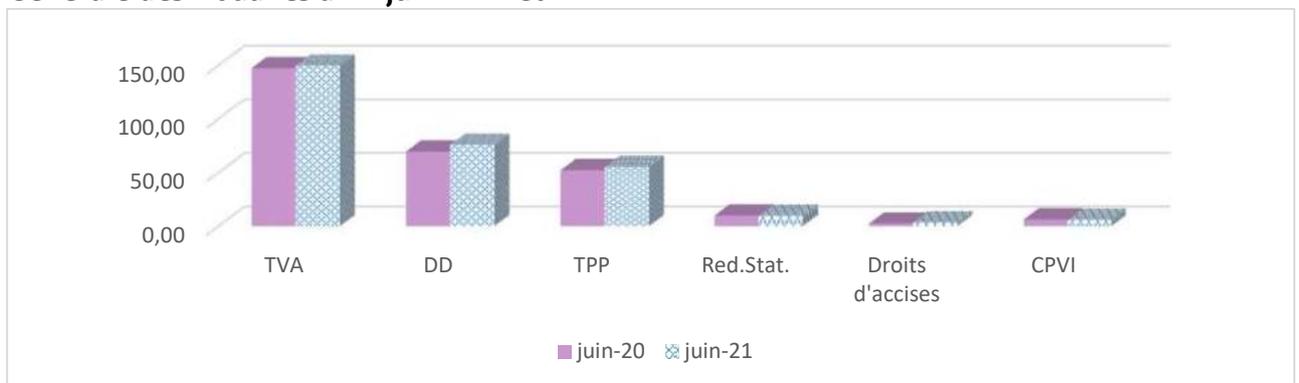
Au 30 juin 2021, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffrent à 314,28 milliards F CFA sur une prévision semestrielle de **322,06** milliards F CFA, soit un taux de réalisation de 97,58%. En rapportant la réalisation à l'objectif annuel, il ressort un taux d'exécution de 44,75%. Ces réalisations, qui représentent 33,41% des recouvrements cumulés de recettes ordinaires au 30 juin 2021, se décomposent comme suit :

- ✓ 308,03 milliards F CFA au titre des recettes fiscales ;
- ✓ 6,25 milliards F CFA au titre de recettes non fiscales.

A la même période de l'année 2020, les réalisations de la DGD étaient de 301,64 milliards F CFA. Il ressort de l'analyse comparative du niveau de réalisations entre fin juin 2020 et 2021, une augmentation de 12,64 milliards F CFA soit un taux de progression de 4,19%.

Au regard de la situation d'exécution ainsi présentée avec un manque à gagner de 7,79 milliards F CFA au titre des recouvrements cumulés du 1er semestre, les perspectives de recouvrement de la DGD pour le reste de l'année sont de 387,99 milliards F CFA.

Graphique 6 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin juin 2020 et 2021.



Source : DGB

La contre-performance dans le recouvrement des recettes de la DGD s'explique par :

- la suspension de la TVA des sociétés minières en début d'année qui a occasionné un manque à gagner estimé à 6 803 522 172 FCFA de janvier à mai 2021 ;
- la maladie à coronavirus qui continue d'impacter énormément le niveau des recettes douanières ;
- la situation sécuritaire qui ne favorise pas un recouvrement optimal des recettes dans tout le pays ;
- la maîtrise tardive du module d'exonération en début d'année par les déclarants.

Pour relever le défi de mobilisation de recettes qui lui est assigné, la DGD poursuivra les mesures déjà engagées qui sont les suivantes :

- suivi en permanence de l'évaluation des marchandises dans les offices par la Direction du contrôle de la valeur en mettant l'accent sur la lutte contre les glissements tarifaires et les fausses déclarations de quantités ;
- l'ouverture de SYDONIA WORD sur internet ;
- l'assainissement du milieu des Commissionnaires Déclarants Agréés (CDA);
- le renforcement de la lutte contre la fraude douanière et les grands trafics illicites.

C. La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

L'objectif annuel de recouvrement de recettes assigné à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), s'élève à **208,54 milliards F CFA** avec la Loi de finances rectificative (LFR).

Cet objectif est constitué essentiellement de recettes non fiscales qui représentent **98,06%**.

La DGTCP a recouvré au 2^{ème} trimestre 2021 un montant de 59,11 milliards F CFA sur une prévision trimestrielle de 64,11 milliards F CFA, soit un taux d'exécution de 92,20%. A la même période en 2020, sur des objectifs de recouvrement de 54,80 milliards F CFA, les réalisations cumulées se sont établies à 82,91 milliards F CFA, soit un taux de recouvrement de 151,29%.

Comparativement au premier trimestre de l'année 2021 (46,55 milliards F CFA), les réalisations du second trimestre sont en hausse de 12,56 milliards F CFA, représentant 26,98% en valeur relative.

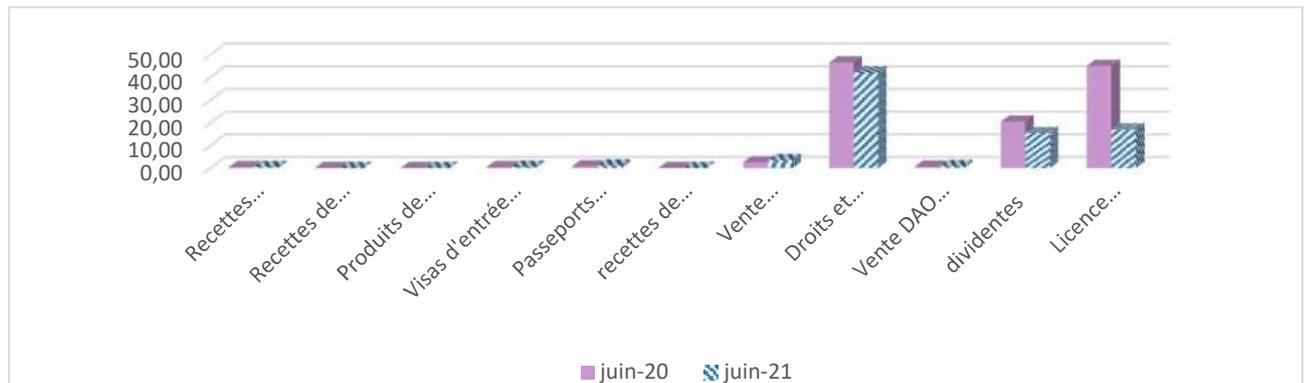
En rapportant les réalisations à fin juin (105,66 milliards F CFA) à l'objectif annuel 2021 revu (208,54 milliards F CFA), il ressort un taux d'exécution de 50,66%. Comparé au 30 juin 2020, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffraient à 137,57 milliards F CFA. En rapportant ces réalisations à l'objectif annuel révisé, il ressort un taux d'exécution de 60,40%.

Entre 2020 et 2021 à fin juin, les recettes mobilisées par la DGTCP ont connu une baisse de 31,91 milliards F CFA, soit un taux de régression de 23,20%. Cette baisse est due au montant recouvré au titre de la licence 4G de téléphonie mobile qui est passé de 45 milliards F CFA en 2020 à 17 milliards F CFA en 2021.

Hors recouvrement licence téléphonie mobile, le montant recouvré se chiffre à 88,66 milliards de francs CFA sur des prévisions hors licence téléphonie mobile de 176,04 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation 50,36% pour une cible semestrielle (hors licence téléphonie mobile) de 45,36%. Soit un dépassement de 5 points.

Le graphique ci-après indique que le niveau de performance de la DGTCP a été porté essentiellement par (i) les droits proportionnels et taxes superficielles, ii) les recettes versées par les opérateurs de téléphonie mobile dans le cadre de l'acquisition de la licence 4G, les dividendes (iii) et dans une moindre mesure, (iv) la vente d'imprimés et autres titres de transports représentant respectivement 39,68%, 16,09%, 14,47% et 3,45% du total des recouvrements.

Graphique 7 Les recouvrements des recettes leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publics à fin juin 2020 et 2021.



Source : DGB

De façon globale, l'on note une baisse du niveau des recouvrements au 30 juin 2021 comparé à son niveau en 2020 au regard du taux de régression de 23,20%. Cette contreperformance de la DGTCP se justifie principalement par la baisse du recouvrement des recettes de la licence 4G de la téléphonie mobile. Toutefois, on note en 2021 un meilleur recouvrement de certaines natures de recettes, à savoir :

- le remboursement du principal et des intérêts des prêts retrocedés ;
- les ventes d'imprimés de déclaration de transport ;
- la vente des dossiers d'appel d'offres ;
- les frais de visas de contrats de travail des travailleurs étrangers et d'inscription en ligne aux concours de la Fonction publique du ministère en charge du travail ;
- les amendes et confiscations du ministère en charge du commerce ;

- les recettes issues de l'établissement des passeports ordinaires et de la délivrance des visas d'entrée à l'aéroport du ministère de la sécurité ;
- les recettes issues des tests Covid-19 rendus par le ministère en charge de la santé ;
- le reversement de recettes diverses émanant de la vente de sous-produits agro industriels (SPAI) et de divers matériels de production ;
- les recettes issues des bornages, des topographies, des autorisations de construire, des délimitations de terrain du ministère chargé de l'urbanisme et de l'habitat ;
- les recettes issues des actes tarifés et notariés du ministère en charge de la justice.

Toutefois, les activités de mobilisation de la DGTCP sont influencées par les difficultés d'ordre organisationnel, l'insuffisance et/ou la mise à disposition tardive des moyens financiers pour les actions de recouvrement ainsi que par l'impact de l'environnement national, sous régional et international marqué par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et l'insécurité notamment les attaques terroristes.

Au regard des résultats enregistrés au premier semestre 2021 et dans l'optique de l'atteinte des objectifs de recouvrement au 31 décembre 2021, la DGTCP poursuivra la mise en œuvre de certaines actions ou mesures identifiées notamment:

- la relance des sociétés minières et des sociétés à capitaux publics, en vue du recouvrement des dividendes dus de l'exercice clos 2020 ;
- la relance des opérateurs de téléphonie mobile pour le recouvrement du reliquat (15 milliards F CFA) de l'acquisition de licence 4G de l'année 2021 ;
- la poursuite et l'extension de l'opération de réimmatriculation du parc automobile sur toute l'étendue du territoire national ainsi que le décuplement des sites d'enrolement des usagers dans les villes de Ouaga et de Bobo-dioulasso ;
- l'amélioration des relations avec les usagers par le renforcement de la communication notamment, la mise en œuvre de la campagne d'information sur les prestations de l'administration ;
- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle et le reversement régulier des ressources collectées ;
- l'exécution de missions de contrôle des prix sur les produits de grande consommation ;
- le contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu.

Malgré une amélioration dans l'exécution des débloqués de fonds, l'évolution des recettes en atténuation de dépenses sur la période sous revue pourrait nécessiter toujours un examen plus approfondi en vue de l'optimisation de la gestion budgétaire et de la trésorerie. En effet en 2020 à fin juin, 9,70 milliards F CFA ont été reversés au titre de cette nature de recette, contre 7,29 milliards F CFA au 30 juin 2021.

Il conviendrait de poursuivre les efforts de sensibilisation des ministères et institutions pour l'amélioration continue de l'exécution efficace des fonds alloués.

Tableau 5: Situation des recettes ordinaires par régie à fin juin 2019 et 2020 (en milliards)

Nature de recettes	2020						2021						Variations 2020-2021	
	Prévisions annuelles LFI	Recouvrements au 30 juin		Prévisions annuelles LFR	Prévisions à fin juin LFR	Prévisions du 2eme trimestre LFR	Recouvrements au 30 juin			Recouvrements du 2eme trimestre		Perspective de recouvrement cumulé du 1er juillet au 31 décembre	Absolue	Relative
		Montant	Taux (%)				Montant	Taux LFR (%)	Taux à fin juin (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			
	a	c	d=c/a	g	h	i	k	l=k/g	m=k/h	n	o=n/l	r	s=k-c	t=s/c
I. DGTCF	227,75	137,57	60,40	208,54	112,35	64,11	105,66	50,66	94,04	59,11	92,20	102,88	-31,91	-23,20
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	4,13	1,25	30,31	4,05	1,99	0,93	1,56	38,48	78,38	0,64	68,84	2,49	0,31	24,48
Recettes non fiscales	223,63	136,32	60,96	204,50	110,37	63,18	104,10	50,91	94,32	58,47	92,55	100,40	-22,22	-23,64
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II. DGI	966,88	400,68	41,44	956,71	483,57	258,39	520,71	54,43	107,68	289,17	111,91	436,005	120,03	29,96
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	965,80	400,37	41,45	955,97	483,17	258,22	520,33	54,43	107,69	288,97	111,91	435,64	119,96	29,96
Recettes non fiscales	1,08	0,31	28,58	0,74	0,40	0,17	0,38	50,58	94,93	0,20	118,39	0,37	0,07	21,81
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III. DGD	750,71	301,64	40,18	702,26	322,06	153,54	314,28	44,75	97,58	159,33	103,78	387,99	12,64	4,19
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	734,69	295,13	40,17	687,30	315,13	150,07	308,03	44,82	97,75	156,16	104,06	379,28	12,90	4,37
Recettes non fiscales	16,02	6,50	40,60	14,96	6,94	3,46	6,25	41,77	90,07	3,17	91,51	8,71	-0,26	-3,03
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Total Recettes Ordinaires (IV=I+II+III)	1 945,33	839,88	43,17	1 867,52	917,98	476,03	940,64	50,37	102,47	507,61	106,63	926,878	100,76	12,00
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 704,61	696,75	40,87	1 647,05	800,28	409,22	829,91	50,39	103,70	445,78	108,93	817,14	133,17	19,11
Recettes non fiscales	240,73	143,14	59,46	220,47	117,70	66,81	110,73	50,22	94,07	61,84	92,56	109,74	-32,41	-22,64
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : DGB

II.3. Cumul des réalisations trimestrielles des recettes extraordinaires au 30 juin 2021

Les montants attendus au titre du budget 2021 se chiffrent à 314,47 milliards F CFA dont 93,38 milliards F CFA pour les dons programmes et 221,09 milliards F CFA au titre des dons projets.

Au 30 juin 2021, un montant de 129,30 milliards F CFA a été enregistré, soit un taux de décaissement global annuel de 41,12%. Comparé à 2020 à la même période, où le taux était de 16,65% sur des prévisions de 338,54 milliards F CFA, il ressort une hausse des décaissements de 72,93 milliards F CFA.

Les recettes extraordinaires sont constituées des dons programmes et des dons projets.

A. Dons programmes

Sur une prévision annuelle de 93,38 milliards F CFA, les dons programmes ont été décaissés à hauteur de 45,51 milliards F CFA au 30 juin 2021, soit un taux de mobilisation annuel de 48,74%. A la même période de 2020, ce taux était de 2,30%. On constate une hausse de 46,44 points de pourcentage.

Les dons programmes sont repartis selon le groupe donateur en dons bilatéraux et multilatéraux.

Au niveau bilatéral, le taux de réalisation au 30 juin 2021 est de 3,84%. Ce faible taux de décaissement est lié à la périodicité de décaissement des appuis budgétaires qui se fait le plus souvent au cours du second semestre de l'année.

Concernant les dons multilatéraux qui constituent 82,79% des prévisions de dons programmes de 2021, les taux de réalisation annuel est de 58,07%.

B. Dons projets

Au 30 juin 2021, le taux de réalisation annuel des dons projets est de 37,90% correspondant à un décaissement total de 83,79 milliards F CFA sur des prévisions de 221,09 milliards F CFA. A la même période en 2020, ce taux était de 20,83% correspondant à des décaissements de 54,61 milliards F CFA sur des prévisions de 262,15 milliards F CFA. Il ressort un accroissement en volume de 53,43 milliards F CFA. Les dons projets sont constitués des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les partenaires bilatéraux ont décaissé au titre des dons projets un montant de 38,26 milliards F CFA sur une prévision de 95,37 milliards F CFA, soit un taux de décaissement de 40,12%. La contribution des bilatéraux représente 45,66% du décaissement total des dons projets et 43,14% des prévisions totales y relatives.

Au 30 juin 2021, les montants décaissés des gouvernements affiliés au club de Paris se chiffrent à 37,91 milliards F CFA : RFA (GIZ, KFW et SAD) 3,70 milliards F CFA ; Luxembourg 5,01 milliards F CFA ; SUISSE 1,21 milliard FCFA ; SUEDE 1,01 milliard FCFA ; DANIDA 1,01 milliard FCFA ; AFD France 8,73 milliards F CFA ; JAPON 9,28 milliards F CFA ; CANADA 1,07 milliard FCFA ; PDESB-PME 6,87 milliards F CFA. Quant à l'Autriche, la Belgique, l'Italie et les Pays Bas, ils enregistrent des taux de décaissement nul.

Quant à la contribution des partenaires multilatéraux, elle représente respectivement 56,86% et 54,34% des prévisions et réalisations totales des dons projets.

En effet, sur des prévisions annuelles de 125,71 milliards F CFA, les décaissements effectifs desdits partenaires s'élèvent à 45,53 milliards F CFA, soit un taux de décaissement de 36,22%.

Ce niveau s'explique principalement par le taux de décaissements des institutions internationales suivantes : UNFPA (1762,62%), FIDA (63,75%), BAD/FAD (21,71%), BM/IDA (62,43%), FED (8,91%), BID (0%), BADEA (68,18%), BOAD (0%), PAM (0%), PNUD (0%), UEMOA (0%).

Toutefois, certaines institutions internationales ont procédé à des décaissements non prévus dans la loi de finances ou au-delà des prévisions. C'est le cas de l'UNICEF qui a décaissé sans prévision la somme de 270,40 millions FCFA et de l'UNFPA qui a décaissé 2,03 milliards F CFA sur des prévisions de 0,12 milliard F CFA.

Par ailleurs, l'appréciation de la performance de décaissement des dons projets s'avère difficile en l'absence d'informations sur les échéanciers de décaissement liés aux PTBA des projets qui permettent d'avoir les objectifs de décaissements périodiques.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la synthèse du niveau de décaissement des recettes extraordinaires.

Tableau 6: Situation des décaissements des dons projets et programmes par groupe donateur au 30 juin 2020 et 2021 (en milliards F CFA)

BAILLEURS	2020			2021			ECART 2020-2021	
	PREVISION CP LFI	DECAISSEMENT AU 30 JUIN	TAUX (%)	PREVISION CP LFR	DECAISSEMENT AU 30 JUIN	TAUX (%)	ABSOLUE	RELATIF
DONS PROJETS	262,15	54,61	20,83	221,09	83,79	37,90	29,18	53,43
MULTILATERAL	121,69	23,86	19,61	125,71	45,53	36,22	21,67	90,80
BILATERAL	140,46	30,75	21,89	95,37	38,26	40,12	7,51	24,43
DONS PROGRAMME	76,52	1,7590	2,30	93,38	45,51	48,74	43,75	2487,46
Bilatéral		1,76		16,07	0,62	3,84	-1,14	-64,91
MULTILATERAL		0,00		77,31	44,90	58,07	44,90	0,00
RECETTE EXTRAORDINNAIRE	338,67	56,37	16,64	314,47	129,30	41,12	72,93	129,39

Source : DGB

III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

La présente partie fait le point de l'exécution des dépenses du budget de l'Etat, exercice 2021, à la date du 30 juin. Les données budgétaires sont issues principalement du Circuit Intégré de la Dépense (CID) et du Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat (SIGASPE). L'objectif escompté en termes d'exécution des dépenses de l'Etat base « engagés visés » à fin juin 2021 est de 50%.

L'analyse de la situation d'exécution des dépenses à fin juin prend en compte, outre les données de la loi de finances rectificative (LFR), celles relatives aux financements extérieurs⁴ (subventions et prêts) et aux paiements réels portant sur la charge financière de la dette .

Toutefois, l'analyse de l'exécution des crédits budgétaires se fera sur la base des crédits de paiement (CP) ajustés, base « engagée visée », sur le CID en raison des modifications budgétaires intervenues dans le cadre de la fongibilité asymétrique des crédits budgétaires⁵.

Les prévisions du budget de l'Etat, suivant la Loi de Finances Initiale (LFI) 2021 se chiffrent à **625,34 milliards milliards F CFA** de crédits d'autorisation d'engagement (AE) et à **2 651,77 milliards milliards F CFA** de crédits de paiement (CP) dont 66,94% de dépenses courantes.

A la suite de l'adoption de la loi de finances rectificative, ces prévisions se sont établies à **634,50 milliards milliards F CFA** en crédits autorisations d'engagement et à **2 672,78 milliards F CFA** en crédits de paiement (CP) dont 66,66% de dépenses courantes.

Au terme du premier semestre 2021, le niveau de dépenses engagées visées cumulées est passé de **650,99 milliards F CFA** au 31 mars 2021 à **1 346,99 milliards F CFA** à fin juin 2021. Il ressort un volume de dépenses engagées visées au cours du 2^{ème} trimestre de **696,00 milliards F CFA**. Ce volume trimestriel de dépenses engagées visées est en hausse de **45,01 milliards F CFA** en valeur absolue et de **6,91%** en valeur relative par rapport à celui du 1^{er} trimestre. Cette hausse est portée principalement par les dépenses ordinaires dont le montant trimestriel est passé de **449,15 milliards F CFA** au premier trimestre à **511,86 milliards F CFA** au deuxième trimestre, soit un accroissement du volume trimestriel de **13,96%**.

Le taux d'exécution global annuel, base « engagée visée CP » correspondant au cumul des dépenses engagées visées au 30 juin 2021, est de **50,40%** des CP révisés. Hors subventions et prêts, ce taux est de **49,99%**.

⁴ Les données de 2020 ont été actualisées.

⁵ La fongibilité asymétrique est un mouvement de crédits budgétaires intervenant entre les natures de dépenses à l'intérieur d'un même programme mais ne changent pas les enveloppes desdits programmes.

A la même date en 2020, le montant engagé visé des crédits de paiement était de **1 115,77 milliards F CFA**, correspondant à un taux d'exécution de **44,49%** des crédits de paiement d'un montant de **2 507,63 milliards F CFA**.

Entre les deux exercices budgétaires 2020 et 2021, il ressort une hausse du niveau d'exécution du budget de l'Etat base « engagée visée CP » de **231,23 milliards F CFA**, soit un taux de progression de **20,72%**. Cette hausse est imputable à la progression de la consommation des dépenses ordinaires (**189,11 milliards F CFA**) mais aussi de celle des dépenses en capital (**42,12 milliards F CFA**).

L'analyse du taux d'exécution global fait ressortir une amélioration de cet indicateur de **5,90 points**, passant de **44,49%** à fin juin 2020 à **50,40%** à la même date en 2021.

Comparé au taux annuel repère de 50,00% escompté à fin juin, le taux d'exécution global, base LFR, (50,40%) se situe au déla de cette cible avec un écart de 0,40 point.

La synthèse de l'exécution budgétaire par nature est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 7 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 juin 2020 et 2021 (en milliards F CFA)

NATURE	2020				2021				VARIATION	
	AE ajust*	CP LFR ajust*	Execut°	Taux (en %)	AE AJUSTE	CP LFR ajust*	Execut°	Taux (en %)	MONTANT	EN %
DEPENSES ORDINAIRES	0,00	1 641,08	771,91	47,04	0,00	1 780,31	961,01	53,98	189,11	24,50
DEPENSES EN CAPITAL	693,62	866,55	343,86	39,68	634,50	892,48	385,98	43,25	42,12	12,25
TOTAL GENERAL	693,62	2 507,63	1 115,77	44,49	634,50	2 672,78	1 346,99	50,40	231,23	20,72

Source : DGB

L'analyse détaillée de la situation d'exécution des dépenses est déclinée par nature de dépense et par programme budgétaire tout en mettant en exergue l'exécution de certaines dépenses spécifiques que sont les dépenses sociales de réduction de la pauvreté, les crédits délégués (dépenses des structures déconcentrées), les dépenses de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone, les dépenses communes interministérielles (subventions sociales, besoins de financement accordés au ministères....) et l'apurement des dépenses non abouties de 2019 et exercices antérieurs ainsi que l'apurement de la dette intérieure.

III.1. Analyse de l'exécution du budget de l'Etat par nature de dépense

L'analyse de la situation d'exécution des dépenses est déclinée par nature de dépense (les dépenses ordinaires et les dépenses en capital).

Au 30 juin 2021, les dépenses ordinaires affichent un taux d'engagés visés de 53,98% sur des prévisions annuelles ajustées de crédits de paiement de 1 780,31 milliards FCFA.

Les dépenses en capital représentent 28,66% des dépenses totales engagées visées. Il ressort de l'analyse par trimestre, un volume de dépenses ordinaires engagées visées au cours du 2^{ème} trimestre de 511,86 milliards F CFA. Ce volume trimestriel de dépenses engagées visées est en hausse de 62,71 milliards F CFA en valeur absolue et de 13,96% en valeur relative par rapport à celui du 1^{er} trimestre.

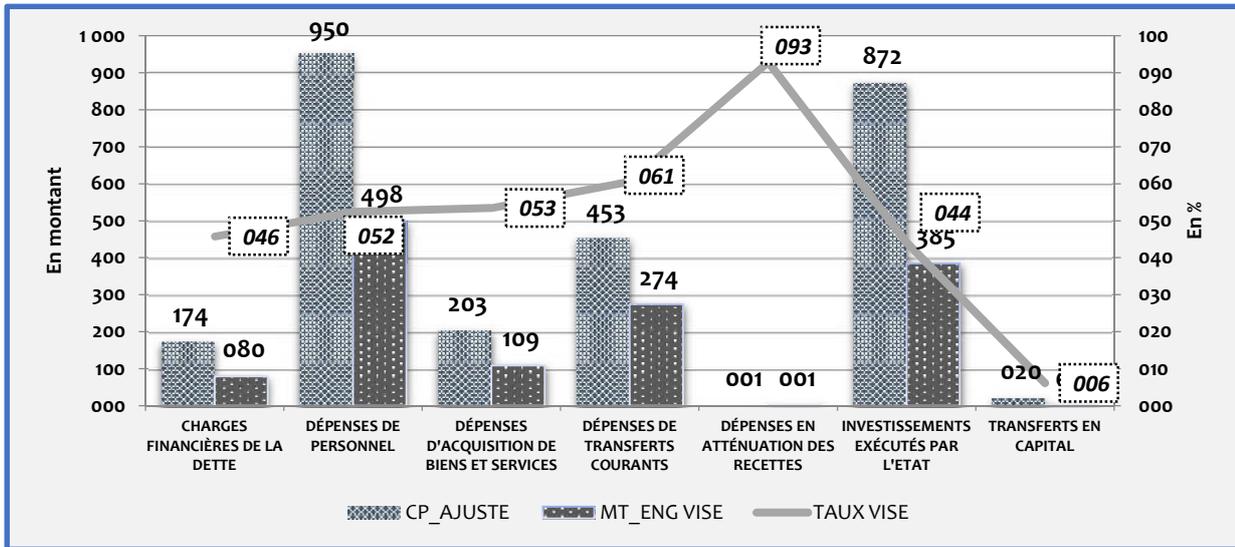
Le tableau et les graphiques suivants illustrent respectivement les niveaux d'exécution des dépenses du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre ainsi que le niveau cumulé des dépenses à fin juin 2021 par nature.

Tableau 8: Volume des dépenses engagées visées par nature du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2021(en milliards F CFA)

NATURE	Volume des engagés visés 2021		Variation de volume des ENG_VISES entre les deux trimestres	
	1er trimestre	2e trimestre	Montants	%
DEPENSES ORDINAIRES	449,15	511,86	62,71	13,96%
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	14,51	65	50,49	347,97%
DÉPENSES DE PERSONNEL	218,86	279,03	60,17	27,49%
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	26,43	82,2	55,77	211,01%
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	189,08	85,20	-103,88	-54,94%
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,26	0,44	0,18	69,23%
DEPENSES EN CAPITAL	201,85	184,13	-17,72	-8,78%
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	200,93	183,82	-17,11	-8,52%
FINANCEMENT ETAT	89,34	109,59	20,25	22,67%
ETAT SEUL	84,51	96,52	12,01	14,21%
CONTREPARTIE	4,83	13,07	8,24	170,60%
FINANCEMENT EXTERIEUR	111,59	74,23	-37,36	-33,48%
SUBVENTION	45,85	37,94	-7,91	-17,25%
PRÊT	65,74	36,29		0,00%
TRANSFERTS EN CAPITAL	0,92	0,31	-0,61	-66,30%
TOTAL GENERAL	650,99	696,00	45,01	6,91%

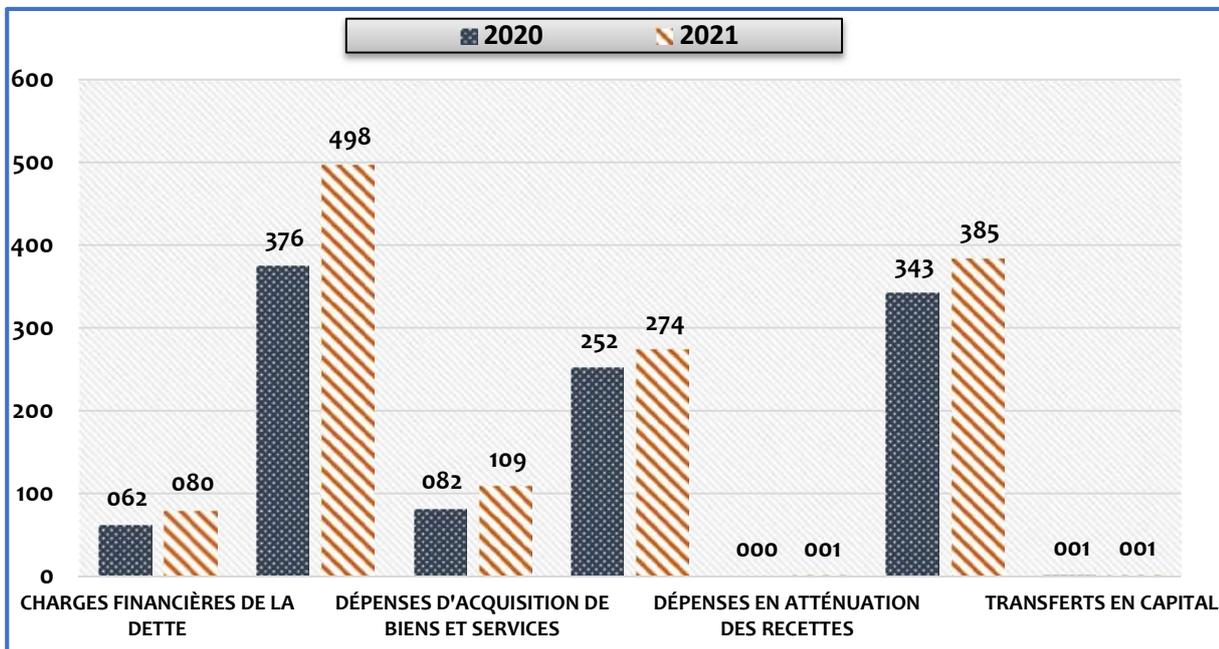
Source : DGB

Graphique 8 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 juin 2021 (en milliards de FCFA)



Source : DGB

Graphique 9 : Evolution des dépenses exécutées par nature au 30 juin 2020 et 2021 (en milliards de francs CFA)



Source : DGB

Les dépenses ordinaires

A fin juin 2021, le montant engagé visé au titre des dépenses ordinaires se chiffre à **961,01 milliards F CFA** sur des crédits de paiement ajustés de **1 780,31 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **53,98%**. Ce taux d'exécution est supérieur à la cible escomptée à cette date (**50,00%**) avec un écart de **3,98 points**.

A la même période en 2020, lesdites dépenses ont été engagées visées à hauteur de **771,91 milliards F CFA** sur des crédits de paiement ajustés de **1 641,08 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **47,04%**.

Entre les deux exercices budgétaires, 2020 et 2021, le niveau d'exécution de ces dépenses affiche une hausse de **189,11 milliards F CFA**. Cette progression est principalement imputable à celle des dépenses de personnel (**122,35 milliards F CFA**), d'acquisitions de biens et services (**26,32 milliards F CFA**), de transferts courants (**22,06 milliards F CFA**) et de la charge financière de la dette (**17,73 milliards F CFA**).

L'annexe 2 donne la situation récapitulative par nature des dépenses entre 2020 et 2021 au 30 juin.

Comparativement au trimestre précédent où le volume de dépenses engagées visées était de **449,15 milliards F CFA**, le volume trimestriel des dépenses engagées-visées ressort au 30 juin 2021 à **511,86 milliards F CFA**, en hausse de **62,71 milliards F CFA** en valeur absolue et de **13,96%** en valeur relative

Par composante, la situation des dépenses courantes se présente comme suit :

A. Les charges financières de la dette

A fin juin 2021, les paiements réels de la charge financière de la dette s'élèvent à **79,51 milliards F CFA** sur des crédits de paiement ajustés de **173,60 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **45,80%**.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de **54,49%** pour un volume de paiement effectif de **61,79 milliards F CFA**.

En valeur absolue, les paiements effectifs de la charge financière de la dette en 2021 ont augmenté de **17,73 milliards F CFA** (**28,69%** en valeur relative) par rapport à 2020.

B. Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel du budget de l'Etat, exercice 2021, enregistrent au 30 juin un niveau d'exécution « base engagée visée » de **497,89 milliards F CFA** sur une prévision ajustée de **950,00 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **52,41%**. Comparé au taux repère de **50,00%**, le taux d'exécution est supérieur à cette cible avec un écart de **2,41 points**. Cette exécution est constituée de la solde mensuelle à hauteur de **392,07 milliards F CFA** et des paiements hors solde d'un montant de **105,81 milliards F CFA**.

En 2020 à la même période, ce taux était de **42,77%** correspondant à des dépenses engagées visées de **375,54 milliards F CFA**.

Comparé à son niveau en 2020, le volume des dépenses de personnel a augmenté de **122,35 milliards F CFA** justifié essentiellement par : l'incidence cumulée des effectifs additionnels, des corrections salariales et des mises à jour au niveau des traitements et salaires (**63,93 milliards F CFA**) ; les avantages en nature (**1,09 milliards F CFA**) ainsi que par les rappels sur les indemnités (**7,60 milliards F CFA**). A ces éléments explicatifs, il faut ajouter le rythme de traitement des salaires.

Quant au taux d'exécution, il affiche une hausse de **9,64 points** par rapport à l'exercice précédent.

L'analyse par ministère indique que vingt-quatre (**24**) sections ont enregistré des taux d'exécution supérieurs au taux repère. Les plus forts taux d'exécution sont enregistrés par le ministère en charge des droits humains (**72,15%**), la Présidence du Faso (**61,86%**), l'ASCE-LCC (**60,86%**) et le ministère de la santé (**57,74%**).

Comparativement au 1^{er} trimestre, le volume trimestriel des dépenses de personnel engagées visées est passé de 218,86 milliards F CFA au premier trimestre à 279,03 milliards F CFA au 2^{ème} trimestre, soit une hausse de 60,17 milliards F CFA en valeur absolue et de 27,49% en valeur relative.

Le détail des dépenses de personnel au 30 juin 2021 est joint en annexe n°1.

C. Les dépenses d'acquisitions de biens et services

Le montant engagé visé des dépenses d'acquisition de biens et services à fin juin 2021 se chiffre à **108,63 milliards F CFA** sur des crédits de paiement ajustés de **203,17 milliards F CFA**, soit un taux

d'exécution de **53,47%**. Ce taux d'exécution est au-delà du taux repère escompté (**50,00%**) à fin juin 2021 avec un écart de **3,47 points**.

En 2020 à la même période, ce taux était de **43,69%** correspondant à des dépenses engagées visées de **82,31 milliards F CFA**. Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées enregistrent une hausse de **26,32 milliards F CFA**, soit un taux de progression de **31,98%**.

A l'échelle trimestrielle, le volume de dépenses engagées-visées du 2^{ème} trimestre ressort à 82,2 milliards F CFA contre 26,43 milliards F CFA au 1er trimestre, soit une hausse de 55,77 milliards F CFA. Cette hausse représente une progression de 211,01% du volume trimestriel des dépenses d'acquisition de biens et services.

Les dépenses d'ABS ont représenté 11,81% et 8,06% respectivement des dépenses totales du trimestre et des dépenses totales cumulées au 30 juin 2021.

L'analyse par paragraphe de cette évolution indique qu'elle est portée par l'ensemble des paragraphes à l'exception du paragraphe 609-Autres achats de biens dont le volume de dépenses engagées visées a baissé de 1,85 milliard F CFA entre les deux trimestres. Les plus fortes augmentations en termes de volume de dépenses sont enregistrées par les paragraphes 629-Autres acquisitions de services (23,20 milliards F CFA), 611-Frais de transport et de mission (14,38 milliards F CFA), 605-Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie (8,50 milliards de F CFA) et 612-Loyer et charges locatives (3,88 milliards F CFA).

L'analyse par ministère montre que cette hausse est principalement imputable aux départements en charge de l'économie et des finances (23,02 milliards F CFA), de l'éducation nationale (15,90 milliards F CFA), des affaires étrangères, (10,12 milliards F CFA) ainsi qu'aux DCIM (2,21 milliards F CFA).

L'annexe 2 fournit les détails par sections au 30 juin 2021.

D. Les dépenses de transferts courants

A la date du 30 juin 2021, sur des crédits de paiement ajustés de **452,79 milliards F CFA**, les dépenses de transferts courants exécutées base « engagée visée » se chiffrent à **274,28 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **60,58%**. Ce taux d'exécution est supérieur au taux repère escompté (**50,00%**) à fin juin avec un écart de **10,58 points**.

En 2020 à la même période, ce taux était de **54,74%** correspondant à des dépenses engagées visées de **252,22 milliards F CFA**.

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées enregistrent une hausse de **22,06 milliards F CFA** imputable aux paragraphes 641-Transferts aux établissements publics nationaux, 649-Autres transferts et 646-Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations internationales qui ont respectivement progressé de **11,46 milliards F CFA; 9,68 milliards F CFA** et **4,20 milliards F CFA**.

Quant au taux d'exécution, il affiche une hausse de **5,84 points** par rapport à l'exercice précédent.

Le volume du 2^{ème} trimestre des dépenses de transferts courants engagées visées s'est établi à 85,20 milliards F CFA contre 189,08 milliards F CFA au 31 mars 2021, soit une baisse de 103,88 milliards F CFA en valeur absolue et de 54,94% en valeur relative.

Cette évolution est portée principalement par les paragraphes 649-Autres transferts, 646-Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations internationales, 641-Transferts aux établissements publics nationaux, 643-Transferts aux autres administrations publiques et 639-Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires qui enregistrent des baisses respectives de 47,83 milliards F CFA ; 36,13 milliards F CFA ; 23,08 milliards F CFA ; 11,00 milliards F CFA et 8,79 milliards F CFA. Cette baisse du volume des transferts courants au 2^e trimestre pourrait s'expliquer par une prévision plus importante de déblocage au cours du premier trimestre.

L'analyse par section indique que cette baisse du volume des dépenses de transferts courants est plus prononcée au niveau des DCIM (-55,86 milliards F CFA), des ministères en charge de la santé (-23,04 milliards F CFA), des enseignements supérieurs (-24,74 milliards F CFA), de la section 98-Transfert des Ressources aux Collectivités Territoriales (-19,07 milliards F CFA) et du parlement (-8,69 milliards F CFA).

Le détail des dépenses de transferts courants est consigné dans l'annexe 3.

E. Les dépenses en atténuation des recettes

A la date du 30 juin 2021, les dépenses en atténuation des recettes, inscrites en crédits de paiement ajustés pour un montant de **0,75 milliard F CFA**, enregistrent un niveau d'exécution « base engagée visée » de **0,70 milliard F CFA**, soit un taux d'exécution de **92,90%**. Ce taux est supérieur à la cible escomptée à fin juin (**50,00%**) avec un écart de **42,90 points**.

En 2020 à la même période, ce taux était de **9,14%** correspondant à des dépenses engagées visées de **0,05 milliard F CFA**.

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées enregistrent une hausse de **0,65 milliard F CFA**.

Quant au taux d'exécution, il s'est amélioré de **83,76 points** par rapport à l'exercice précédent.

Toutefois, il est à noter l'existence de dossiers de remises de pénalités et de règlement d'intérêts moratoires en instance de paiement qui ne peuvent être pris en charge pour insuffisance de crédits. Au regard de la récurrence de cette difficulté, une réflexion s'avère nécessaire pour envisager la mise en jeu de la responsabilité des ministères et institutions par une prise en charge desdites dépenses les concernant sur leurs crédits.

Les dépenses en capital

Les prévisions du budget initial 2021 au titre des dépenses en capital s'élèvent à **625,34 milliards F CFA** en crédits d'autorisation d'engagement et à **876,73 milliards F CFA** en crédits de paiement. A la suite de l'adoption de la loi de finances rectificative, ces prévisions se sont établies à **891,19 milliards F CFA** en crédits de paiement (CP) et à **634,50 milliards F CFA** en autorisations d'engagement.

A fin juin 2021, l'exécution desdites dépenses base « engagée visée CP » se chiffre à **385,98 milliards F CFA** sur des CP ajustés de **892,48 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **43,25%**. Comparé au taux repère escompté à fin juin 2021 (**50,00%**), ce taux est en deçà de la cible avec un écart de **6,75 points**.

En 2020 à la même période, ce taux était de **39,68%** correspondant à des dépenses engagées visées de **343,86 milliards F CFA**.

Entre les deux exercices budgétaires, le montant engagé visé des dépenses en capital a enregistré une hausse de **42,12 milliards F CFA**. Cette hausse est liée principalement à l'augmentation des dépenses d'investissements exécutées par l'Etat d'un montant de **41,78 milliards F CFA**.

Quant au taux d'exécution « base engagée visée », il affiche une progression de **3,57 points** par rapport à l'exercice précédent.

En volume trimestriel, les dépenses en capital engagées visées sont passées de 201,85 milliards F CFA au 1^{er} trimestre à 184,13 milliards de F CFA au 2^{ème} trimestre, soit une baisse de 8,78% (-17,72 milliards F CFA).

Pour ce qui concerne les autorisations d'engagement (AE) ouvertes au titre de l'année 2021, le taux de consommation hors subventions et prêts s'est établi à 33,94% sur des prévisions révisées de 389,62 milliards F CFA pour un montant engagé visé de 132,22 milliards F CFA.

Les dépenses en capital sont constituées des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat (y compris les subventions et prêts) et des transferts en capital.

A. Les dépenses d'investissements exécutés par l'Etat

Les prévisions de crédits de paiement, au titre des investissements exécutés par l'Etat inscrites dans la loi de finances initiale de 2021, s'élèvent à **856,73 milliards F CFA**. A la suite de l'adoption de la loi de finances rectificative, ces prévisions se sont établies à **871,19 milliards F CFA** en crédits de paiement (CP) et à **614,50 milliards F CFA** en autorisations d'engagement

A fin juin 2021, le montant des dépenses engagées visées au titre desdits investissements, toutes sources de financement confondues, s'élève à **384,75 milliards F CFA** sur des prévisions de crédits de paiement ajustés de **872,48 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **44,10%**. Comparé au taux repère escompté à fin juin 2021 (**50,00%**), ce taux est en deçà de la cible avec un écart de **5,90 points**.

En 2020 à la même période, ce taux était de **42,79%** correspondant à des dépenses engagées visées de **342,97 milliards F CFA**.

L'analyse comparative entre les deux exercices budgétaires à la même période fait ressortir une hausse du niveau d'exécution desdites dépenses de **41,78 milliards F CFA**. Cette hausse est imputable à la progression des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures de **27,63 milliards F CFA** et de celle des investissements sur ressources propres de **14,15 milliards F CFA**.

Quant au taux d'exécution, il enregistre une amélioration de **1,31 point** par rapport à l'exercice précédent.

Par source de financement, le détail des dépenses d'investissement se présente ainsi :

□ Dépenses d'investissement sur ressources propres

A la date du 30 juin 2021, sur des crédits de paiement ajustés de **526,90 milliards F CFA**, les dépenses d'investissements sur ressources propres affichent un niveau d'exécution de **198,93 milliards F CFA**, correspondant à un taux d'exécution de **37,75%**. Ce taux est en deçà de l'objectif de **50,00%** attendu à fin juin avec un écart de **12,25 points**.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de **41,13%** correspondant à des dépenses engagées visées de **184,78 milliards F CFA**.

L'analyse comparative entre les deux exercices budgétaires à la même période fait ressortir une hausse du niveau d'exécution desdites dépenses de **14,15 milliards F CFA**. Cette variation résulte de la hausse simultanée des investissements financés exclusivement par l'Etat (**+7,04 milliards F CFA**) ainsi que des contreparties nationales aux projets et programmes (**+7,10 milliards F CFA**).

Quant au taux d'exécution, il s'est dégradé de **3,38 points** par rapport à l'exercice précédent.

Le détail de l'exécution des investissements exécutés sur ressources propres est illustré dans *l'annexe n°4*.

□ Dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures

A la date du 30 juin 2021, le montant total des décaissements (base ordonnancement) s'élève à **185,82 milliards F CFA**, réparti en subvention pour **83,79 milliards F CFA** et **102,03 milliards F CFA** en prêt. Le taux d'exécution se situe ainsi à **53,77%** par rapport aux crédits de paiements ajustés d'un montant de **345,58 milliards F CFA** du budget des appuis projets de l'année 2021. Ce taux est au-delà de l'objectif de **50,00%** attendu à fin juin avec un écart de **3,77 points**.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de **44,90%** correspondant à des dépenses engagées visées de **158,19 milliards F CFA**.

Entre les deux exercices budgétaires, il est à noter une progression des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures (prêts + subventions) de **27,63 milliards F CFA**, imputable à la variation des subventions (**+29,18 milliards F CFA**), le montant des investissements exécutés sur prêts étant en baisse de **1,55 milliards F CFA** sur la période.

Quant au taux d'exécution, il enregistre une hausse de **8,87 points** par rapport à l'exercice précédent.

B. Les transferts en capital

A fin juin 2021, les dépenses de transferts en capital inscrites en crédits de paiement ajustés pour un montant de **20,00 milliards F CFA**, enregistrent un taux d'exécution de **6,14%**, soit un montant engagé visé de **1,23 milliard F CFA**. Ce taux est inférieur à l'objectif de **50,00%** attendu à fin juin avec un écart de **43,86 points**.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de **1,37%** correspondant à des dépenses engagées visées de **0,89 milliard F CFA**.

Il se dégage donc une hausse des dépenses exécutées de **0,34 milliard F CFA** imputable aux prises de participation à l'extérieur en 2021.

Quant au taux d'exécution, il s'est amélioré de **4,78 points** par rapport à l'exercice précédent.

Au 1^{er} trimestre, le volume des dépenses engagées-visées au titre des transferts en capital était de 0,92 milliard F CFA contre 0,31 milliard F CFA au 2^{ème} trimestre soit une baisse de 0,61 milliard F CFA en valeur absolue et 66,30% en valeur relative.

Il convient de noter que les « prises de participations à l'intérieur d'un montant de **11,00 milliards F CFA** n'ont pas encore connu de début d'exécution à fin juin.

III.2. L'analyse de la situation d'exécution par programme

Cette partie présente l'analyse des crédits de paiement et des crédits d'autorisation d'engagement par programme et dotation. Le nombre de programmes et de dotations s'élève à cent trente-trois (133). Toutefois, cent trente (130) programmes sont concernés par la présente analyse qui n'intègre pas les données sur les financements extérieurs et les dépenses de personnel.

L'état de consommation des crédits de paiement sur la base des montants engagés visés à la date du 30 juin 2021 indique que soixante-quatorze (74) programmes et dotations budgétaires, soit **56,92%** de l'effectif, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de **50,00%**.

La situation détaillée se présente comme suit :

- ✓ vingt-sept (27) programmes enregistrent un taux d'exécution inférieur à 25% ;
- ✓ quarante-sept (47) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 25% et 50% ;

- ✓ trente-huit (38) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 50% et 75% inclus;
- ✓ dix-huit (18) programmes enregistrent un taux d'exécution supérieur à 75%.

Quant à l'examen de la situation de consommation des crédits d'autorisation d'engagement base « engagée visée », il révèle que sur un total de cent-trois (103) programmes et dotations budgétaires, soixante-treize (73) programmes et dotations, soit **70,87%** de l'effectif, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de **50,00%** au 30 juin 2021.

La situation détaillée se présente comme suit :

- ✓ soixante-un (61) programmes enregistrent un taux d'exécution inférieur à 25% ;
- ✓ douze (12) programmes enregistrent un taux d'exécution des autorisations d'engagement compris entre 25% et 50% ;
- ✓ seize (16) programmes enregistrent un taux d'exécution des autorisations d'engagement compris entre 50% et 75% inclus;
- ✓ quatorze (14) programmes enregistrent un taux d'exécution de plus de **75%**.

En somme, il ressort que les crédits d'AE ont été globalement engagés visés (hors financements extérieurs) à hauteur de **132,22 milliards F CFA** sur des prévisions totales ajustées au titre de dépenses en capital de **389,62 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **33,94%**.

Les rapports mensuels sur l'exécution du budget des ministères et institutions devraient permettre une meilleure analyse de l'état d'avancement dans la mise en œuvre des programmes budgétaires.

Le détail de l'exécution des programmes budgétaires est illustré dans *l'annexe n°5*.

III.3. Situation des dépenses sociales de réduction de la pauvreté

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant les programmes prioritaires identifiés dans le PNDES pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. A fin juin 2021, le niveau d'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté base « engagée visée cp » se chiffre à **196,15 milliards F CFA** sur des crédits de paiement ajustés de **409,86 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **47,86%**, inférieur au taux repère avec un écart de **2,14 points**.

L'exécution desdites dépenses est composée de dépenses courantes (**136,09 milliards F CFA**) et de dépenses en capital (**60,06 milliards F CFA**) avec des taux d'exécution respectifs de **58,02%** et **34,26%**.

III.4. Analyse des crédits délégués

Dans cette partie, il sera analysé les crédits délégués aux structures déconcentrées des ministères et institutions au titre des dépenses d'acquisition de biens et services.

Au 30 juin 2021, les dépenses « engagées visées CP » au titre des crédits délégués s'élèvent à **18,68 milliards F CFA** sur des crédits de paiement ajustés de **28,40 milliards F CFA**, soit à un taux d'absorption de **65,76%**.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de **68,32%** correspondant à des dépenses engagées visées de **17,80 milliards F CFA**.

Il ressort donc une baisse des dépenses engagées visées de **0,87 milliard F CFA** en 2021. Il en est de même pour le taux d'exécution qui s'est dégradé de **2,56 points**.

III.5. Dépenses spécifiques pour prendre en charge les effets de la COVID-19

Le montant des crédits de paiement ajustés au titre de ces dépenses s'élève à **14,16 milliards F CFA**. Ils sont constitués de transferts courants et d'investissements pour des montants respectifs de **12,91 milliards F CFA** et **1,25 milliard F CFA**. Par département, ces dépenses sont réparties entre les ministères en charge de la santé, de la solidarité nationale, de l'énergie et de l'eau pour des montants respectifs de **1,25 milliard F CFA**; **4,73 milliards F CFA**; **6,49 milliards F CFA** et **1,69 milliard F CFA**.

A fin juin, ces dépenses affichent un niveau d'exécution base engagée visée de **6,42 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de **45,35%**. L'analyse par ministère fait ressortir des taux d'exécution de **100%** pour les ministères en charge de la solidarité et de l'eau tandis que les départements en charge de la santé et de l'énergie affichent des taux d'exécution nuls.

Les dépenses exécutées sont destinées à la prise en charge « de la distribution gratuite des vivres, kits d'hygiène et de dignité » et des « factures d'électricité des couches sociales ».

III.6. Analyse des restes à liquider en procédure normale

Au 30 juin 2021, sur un montant de dépenses engagées en procédure normale de **26,22 milliards** F CFA, il a été liquidé **12,08 milliards** F CFA, soit un taux de liquidation de **46,09%**.

L'analyse détaillée fait ressortir un niveau de liquidation satisfaisant dans certains ministères et institutions tels que la Présidence du Faso (**96,60%**), le Ministère chargé du Transport (**91,04%**), le Ministère de la Sécurité (**84,81%**), le Ministère en charge de l'Urbanisme (**71,13%**). Par contre, d'autres ministères tels que le Ministère en charge de l'économie numérique (**3,44%**), le Ministère chargé de la fonction publique (**5,81%**), le Ministère en charge de l'administration territoriale (**12,36%**), le Ministère en charge de l'agriculture (**17,93%**) sont à un stade de liquidation très faible. Le montant total des restes à liquider est de **14,14 milliards** F CFA soit **53,91%** des dépenses engagés en procédure normale.

Les détails des restes à liquider en procédure normale sont consignés dans **l'annexe 12**.

III.7. Analyse des dépenses de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone

Les mesures de rationalisation des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de l'Etat se poursuivent par :

- le renforcement des textes encadrant l'utilisation des abonnements publics d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- la mise en œuvre des recommandations des audits des branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone qui sont réalisés courant 2017 ;
- le suivi et le contrôle des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone des ministères et institution.

NB : L'analyse se fera selon la disponibilité des données sur les dépenses de consommation d'électricité (fin mai 2021), d' eau (fin mars 2021) et de téléphone (fin avril 2021).

A. Analyse des dépenses de consommation d'électricité

Les dépenses de consommation d'électricité se sont établies à fin mai 2021 à 8,29 milliards F CFA contre 7,34 milliards F CFA à la même période en 2020, soit une hausse de 12,94%.

Tableau 9: Evolution de consommation d'électricité à fin mai sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin mai 2020	A fin mai 2021
Consommation d'électricité	7 342 330 846	8 292 239 603
Ecart (%)	-1,60%	12,94%

Source : DGAIE

Cette hausse est imputable principalement à la hausse des consommations d'électricité de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres du ministère en charge des transports (+146,60%), du ministère de l'Energie, des mines et des carrières (+114,03%) et du Ministère en charge de la fonction publique (+48,84%).

B. Analyse des dépenses de consommation d'eau

Les dépenses de consommation d'eau se sont établies à fin mars 2021 à 2,199 milliards F CFA contre 2,197 milliards F CFA à la même période en 2020, soit une hausse de 0,12%.

Tableau 10: Evolution de consommation d'eau à fin mars sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin mars 2020	A fin mars 2021
Consommation d'électricité	2 197 049 923	2 199 706 385
Ecart (%)	-0,42%	0,12%

Source : DGAIE

Cette hausse est imputable principalement à la hausse des consommations d'eau de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres du ministère en charge de la jeunesse (+195,17%), du ministère de l'énergie des mines et et des carrières (+177,54%) et le ministère en charge du développement de l'économie numérique (+146,01%).

C. Analyse des dépenses de consommation de téléphone

A fin avril 2021, les dépenses de communications téléphoniques se sont établies à 1,95 milliards F CFA contre 2,13 milliards F CFA à la même période en 2020, soit une baisse de 8,55%.

Tableau 11: Evolution des dépenses de communications téléphoniques à fin avril sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin avril 2020	A fin avril 2021
Consommation de téléphone	2 132 411 034	1 950 084 057
Ecart (%)	1,84%	-8,55%

Source : DGAIE

Cette baisse est imputable principalement à la baisse des consommations de téléphone de certains ministères et institutions. Il s'agit notamment de la Commission Electorale Nationale

Indépendante (-71,65%), du Ministère en charge du commerce (-62,66%) et du Ministère en charge de l'énergie (-52,94%).

Les **annexes 10, 11 et 12** donnent les détails des consommations d'électricité, d'eau et de téléphone par ministère et institution.

IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Conformément aux articles 48 et 49 du Décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la nature et l'étendue des besoins de l'Etat, au titre de l'exercice budgétaire 2021, ont été déterminées à travers les plans annuels de passation des marchés (PPM). Chaque PPM est examiné par un comité avant son approbation par le Ministre ou le Président d'Institution.

En rappel, la circulaire n°2019-010/PM/SG/DGEF du 25 février 2019 oblige les Ministres et les Présidents d'Institutions à transmettre systématiquement une copie des contrats approuvés et l'état d'exécution de leur PPM à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours.

A la date du 30 juin 2021, il ressort qu'au titre du premier semestre cent deux (102) rapports ont été transmis sur deux cent trente-quatre (234) attendus, soit un taux de transmission de 43,59%. La situation de transmission des mois d'avril, mai et juin ressortent respectivement à 26/39, 26/39 et 18/39.

La situation de transmission des rapports a connu une amélioration, passant de 32 à 70 rapports entre le premier et le second trimestre.

Toutefois, Il y a lieu de signaler que ces taux ne permettent pas d'émettre une appréciation exhaustive sur la situation d'exécution global des PPM au 30 juin 2021.

IV.1. Situation d'exécution des plans de passation des marchés des Ministères et des Institutions

Au 30 juin 2021, la situation d'exécution des plans de passation des marchés (PPM) s'établit en prévision à **1799** dossiers pour un montant de **417,36 milliards F CFA** contre **716** dossiers représentant un montant de **124,97 milliards F CFA** à la même période en 2020, d'où une hausse de 457 dossiers qui pourraient s'expliquer par l'effet Covid-19.

711 dossiers ont connu un début d'exécution pour un montant de **154,456 milliards F CFA** (soit un taux d'exécution en nombre et en valeur respectif de **39,52%** et **de 37,01%**) contre **322** dossiers représentant un montant de **82,45 milliards F CFA** à la même période en 2020.

Par ailleurs, on note que sur les **711** dossiers ayant connu un début d'exécution au 30 juin 2021, **488** marchés ont été approuvés ou sont en cours d'approbation pour un montant total de **85,76 milliards F CFA** dont **07** conventions de MOD pour un montant de **1,37 milliard F CFA**.

Les dossiers n'ayant pas connus un début d'exécution au 30 juin sont au nombre de **1088** pour un montant de **262,91 milliards F CFA** soit **60,48%** en nombre et **62,99%** en valeur.

Tableau 12: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin juin 2021.

Désignation	Dossiers		Dossiers	
	Nombre	Part (%)	Valeur (F CFA)	Part (%)
Dossiers non encore lancés	1088	60,48	262 908 455 761	62,99
Dossiers d'appel à concurrence non encore lancés	1 088	60,48	262 908 455 761	62,99
Dossiers connaissant ou ayant connu un début de lancement	711	39,52	154 455 262 312	37,01
Dossiers d'appels à concurrence en attente de délai réglementaire en vue de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution)	105	5,84	27 823 300 765	6,67
Examen des offres (en traitement par les Commissions d'Attribution des Marchés)	110	6,11	39 450 034 509	9,45
Dossiers au niveau de l'Organe de Règlement des Différends (ORD)	8	0,44	1 456 211 730	0,35
Projets de contrats en cours d'approbation	158	8,78	37 003 800 177	8,87
Contrats approuvés et en attente de notification définitive	69	3,84	12 763 474 800	3,06
Contrats en cours d'exécution	212	11,78	32 677 210 878	7,83
Contrats dont l'exécution est achevée	49	2,72	3 281 229 453	0,79
Total Général	1 799	100,00	417 363 718 073	100,00

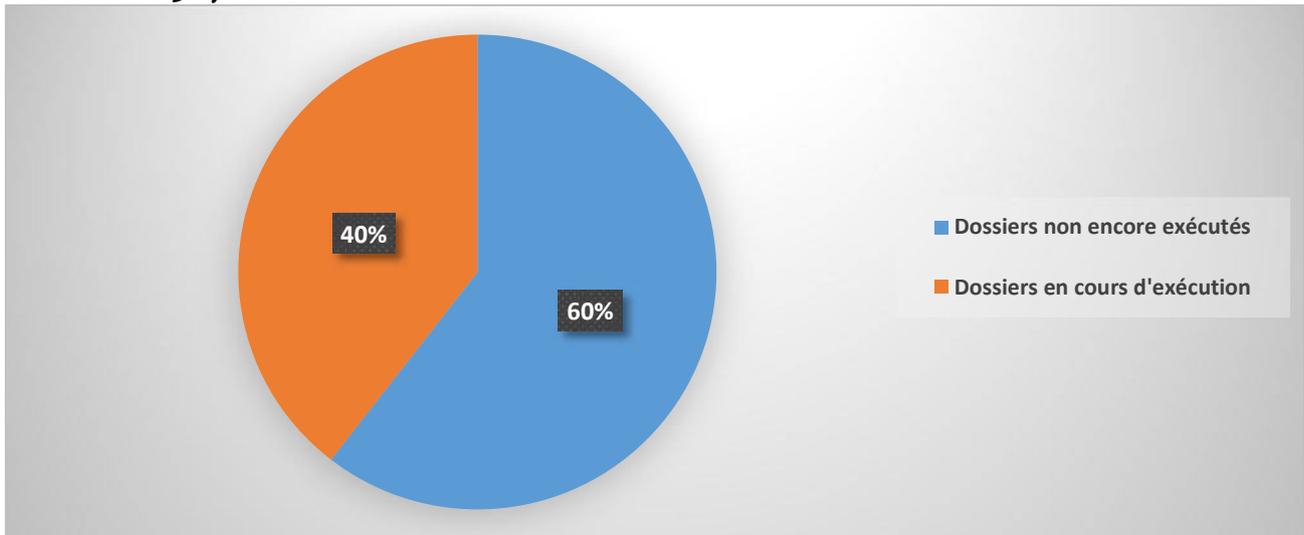
Source : DGCMEF/DCEPS

Le graphique ci-dessous retrace l'état de mise en œuvre des PPM transmis à la DGCMEF au 30 juin 2021.

La situation de transmission des rapports mensuels sur l'exécution des PPM par ministères et insitutions est consignée dans **l'annexe 13**.

Le graphique n°10 illustre l'état d'exécution du PPM.

Graphique 10 : Situation d'exécution des marchés publics sur la base des dossiers transmis à la DGCMEF au 30 juin 2021.



Source : DG-CMEF/DCEPS

Les informations contenues dans le tableau pourraient être améliorées si l'ensemble des Ministères et Institutions transmettent de façon régulière la situation d'exécution de leur PPM à la DGCMEF conformément aux dispositions de la circulaire prise à cet effet.

Aussi, il y a lieu de rendre beaucoup plus opérationnel le « SIMP 2 » afin d'avoir une situation exhaustive de l'exécution du PPM de l'ensemble des Ministères et Institutions et matérialiser toute modification du PPM dans ledit logiciel.

Aussi, la non transmission à temps des expressions de certains besoins à la Direction des Marchés Publics entraînant un retard dans la mise en œuvre des procédures du Plan de Passation des Marchés (PPM) et la non maturité des dossiers techniques ne permettant pas le lancement à bonne date des dossiers d'appel à concurrence y relatifs constituent des difficultés courantes.

IV.2. Situation des remises de pénalités et de paiement des intérêts moratoires.

❖ Remises de pénalités

A la date du 30 juin 2021, il a été accordé des remises de pénalités de retard à hauteur de **68,52 millions de F CFA** pour dix sept (17) dossiers contre un montant de **28,37 millions de F CFA** à la même période en 2020.

Ces remises de pénalités de retard s'expliquent essentiellement par des cas de force majeure intervenus dans l'exécution des prestations relatives aux marchés ou par des manquements des autorités contractantes dans le suivi de l'exécution des contrats. Elles peuvent s'expliquer également par des pénalités de retard indûment calculées.

Pour permettre d'atténuer les montants liés aux remises de pénalités de retard, il sied donc :

- de former davantage et de responsabiliser les différents acteurs dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics ;
- d'interpeler les autorités contractantes pour une programmation à bonne date des réceptions des prestations après les requêtes des titulaires des marchés ;
- de veiller à ne pas émettre d'ordre de service sans tenir compte du degré de maturité des dossiers, notamment sur l'identification des sites et la disponibilité de plan des travaux.

❖ Intérêts moratoires

Au 30 juin 2021, il n'a été émis aucun avis favorable pour le paiement d'intérêts moratoires contre un montant de 9,67 millions F CFA pour un (01) dossier à la même période en 2020.

IV.3. Répartition des marchés par procédure de passation.

Au 30 juin 2021, il ressort au titre de la répartition des marchés selon les procédures, une contreperformance. Cette situation serait liée à un recours très courant aux procédures exceptionnelles.

□ Délais de traitement des dossiers

À fin juin 2021, pour **tous ministères et institutions** et **toutes sources de financement confondus**, **516** marchés dont **184** conventions ont été approuvés pour un montant de **60,91 milliards F CFA** contre **333** marchés dont **76** conventions approuvés pour un montant de **169,17 milliards F CFA** à la même période en 2020.

La situation des indicateurs se présente comme suit :

□ Validité des offres

Pour l'indicateur **IP18** qui apprécie le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres, il peut être noté qu'à fin juin 2021, sur un total de **332** marchés approuvés concernés par le délai de traitement, **tous les marchés** ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de **100%** pour une cible supérieure à **90%** **selon la matrice du cadre de résultats 2021-2023 du PTA du MINEFID.**

Les **332** marchés approuvés et concernés par le délai se décomposent comme suit par source de financement :

- **245** marchés financés sur **ressources propres** ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de **100%**
- et **87** marchés sur **fonds extérieurs** ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de **100%**.

Il ressort donc un respect de l'indicateur IP 18 à fin juin 2021.

- ❑ **Respect des indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marché public**

Le détail des marchés approuvés à fin juin 2021 suivant le type de procédure (IP19) se présente comme suit :

A. Appel à concurrence ouverte

Le taux des appels à concurrence ouverte à fin juin ressort à **44,15 % selon la valeur** et **81,63 % selon le nombre** pour une **norme d'au moins 85%** dans les deux cas.

- **Procédures exceptionnelles (Entente Directe et Appels à concurrence restreinte).**

61 marchés passés par les procédures exceptionnelles ont été approuvés à fin juin représentant des taux de **55,85 % selon la valeur** et de **18,37 % selon le nombre** pour une cible prévisionnelle inférieure à **15 %** dans les deux cas.

Le taux à fin juin des procédures exceptionnelles s'explique par le recours à la procédure d'entente directe d'une part et à l'appel d'offres restreint et consultation restreinte d'autre part :

B. Entente Directe :

- a. Selon la valeur, à la date du 30 juin, pour tous ministères et institutions et toutes sources de financement confondues, le montant global des marchés approuvés, passés par entente directe s'élève à **3,88 milliards F CFA**.
- b. Selon le nombre pour tous ministères et institutions et toutes sources de financement confondues, **40** marchés ont été approuvés à la date du 30 juin 2021 sur la base d'une procédure d'entente directe.

C. Appel d'Offres Restreint et Consultation Restreinte

- a. Selon la valeur, à la date du 30 juin 2021, pour tous ministères et institutions, et toutes sources de financement confondues, le montant des marchés passés suivant appel à concurrence restreinte s'élève à **25,68 milliards F CFA**.

- b. Selon le nombre pour tous ministères et institutions, et toutes sources de financement confondues, **20** marchés ont été approuvés au 30 juin 2021 sur la base d'un **appel d'offres restreint**.

A fin juin 2021, Il peut donc être noté un non-respect de l'indicateur IP 19 en nombre et en valeur.

Le non-respect de l'indicateur IP 19 à la date du 30 juin tient essentiellement aux activités du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement et du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement.

En effet, le volume des marchés passés par procédures exceptionnelles au cours de la période au niveau de ces trois autorités contractantes représente **62,30 % en nombre** et **92,09 % en valeur** des marchés passés par procédures exceptionnelles pour toutes sources de financement confondues. Ainsi, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement a passé sur la période **25 marchés** par procédures exceptionnelles pour un montant global de **20,91 milliards F CFA** tandis qu'au niveau du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, le nombre de marchés passés par procédures exceptionnelles est de **3** pour un montant global de **5,94 milliards F CFA**.

Ces marchés se rapportent à la construction d'infrastructures socioéconomiques dans le cadre du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL), à la location de camions pour le transport des vivres au profit des communes et au bitumage de routes régionales.

L'état de répartition des marchés passés par procédure exceptionnelle à la date du 30 juin 2021, joint en annexe, présente une situation détaillée de contribution des différents ministères et institutions dans la dégradation des indicateurs de bonne gouvernance en matière de marchés publics.

V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FOND

L'analyse de la situation d'exécution du plan déblocage des ministères et des institutions au 30 juin 2021 est faite sur la base des objectifs affichés du premier semestre 2021, par nature des dépenses d'une part et par programme d'autre part.

V.1. Situation d'exécution par nature de dépense

Les objectifs de déblocage corrigés sont fixés à **532,98 milliards F CFA** au titre du 1er semestre 2021, soit un poids relatif de 64,15% par rapport aux prévisions annuelles.

A la date du 30 juin 2021, il a été déblocué **449,06 milliards F CFA**, ce qui représente **84,25%** des objectifs du 1er semestre. Il ressort donc un écart de **83,92 milliards F CFA**.

La non atteinte de l'objectifs semestrielle de 100% est notamment imputable aux dépenses de transferts courants et des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat qui affichent des écarts respectifs de **32,11 milliards F CFA** et de **43,32 milliards F CFA**.

Les perspectives de déblocages pour le second semestre 2021 se chiffrent à **388,72 milliards F CFA**.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par grande nature de dépenses au 30 juin 2021.

Tableau 13: Situation d'exécution du Plan de déblocage de fonds (PDF), par grandes natures de dépenses, au fin juin 2021 (en milliers F CFA).

NATURES DE DEPENSES	TOTAL DEBLOCAGE PREVU {1}	OBJECTIFS DE DEBLOCAGE DU PREMIER SEMESTRE (1er janvier au 30 juin 2021)				Taux de Référence {5=2/1}	Taux d'Exécution Global {6=3/1}	PERSPECTIVES DE DEBLOCAGE DU SECOND SEMESTRE 2021 {7=3-1}
		Prévisions déblocage à fin juin {2}	Montant déblocué {3}	Taux exécution {4=3/2}	Ecart Objectifs/Réalisations {5=2-3}			
Dépenses de Personnel	159 994 878	91 217 414	90 086 698	98,76%	1 130 715	57,01%	56,31%	69 908 180
Dépenses d'Acquisition de Biens et Services	75 331 327	59 894 099	52 532 752	87,71%	7 361 347	79,51%	69,74%	22 798 575
Dépenses de Transferts Courants	318 721 450	198 616 520	166 504 073	83,83%	32 112 447	62,32%	52,24%	152 217 377
Investissements exécutés par l'Etat	283 734 261	183 253 911	139 936 421	76,36%	43 317 490	64,59%	49,32%	143 797 840
TOTAL GENERAL	837 781 916	532 981 944	449 059 944	84,25%	83 921 999	63,62%	53,60%	388 721 972

Source : MINEFID/SG/DGCMEF

V.2. Exécution du plan de déblocage de fonds par ministère et institution

A la date du 30 juin 2021, **six (06)** ministères et institutions ont respectés les objectifs de déblocages du premier semestre, pour un poids de **30,75%** du montant total débloqué. Ce sont : le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, la grande Chancellerie, la Cour de Cassation, le Médiateur du Faso, la Commission de l'informatique et des Libertés et le Parlement.

Dix (10) ministères et institutions affichent des taux d'exécution satisfaisants compris entre 100% et 90% des objectifs du 1^{er} semestre et représente **22,15%** des déblocages du semestre.

Six (06) ministères et institutions affichent par contre des taux d'exécution inférieurs à 50%. Ce sont le Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (**46,17%**), le Conseil Constitutionnel (**33,91%**), du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (**21,03%**), le Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydroagricoles et de la Mécanisation (**15,82%**). Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement affiche un taux nul au 30 juin 2021. Les objectifs de déblocage du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville sont fixés au second semestre.

V.3. Situation d'exécution des déblocages de fonds par programme

Au 30 juin 2021, l'examen de la situation d'exécution des PDF par programme indique que :

- ✓ **Vingt-cinq (25)** programmes sur les **cent vingt-trois (123)** ayant prévu des déblocages ont atteint l'objectif de déblocage de 100% au titre du premier semestre. En effet, ces 25 programmes, avec un volume débloqué **160 251 742 000 F CFA**, représentent **35,69%** du montant débloqué de **449 059 944 000 F CFA** ;
- ✓ **Vingt-sept (27)** programmes, avec un poids de 37,61% des déblocages effectifs du premier semestre, affichent des taux de déblocage compris entre 100% et 90%. Le montant global débloqué au titre desdits programmes est de **168 893 997 000 F CFA** ;
- ✓ **Douze (12)** programmes affichent des taux inférieurs à 10%, avec six (06) d'entre eux qui enregistrent un taux nul d'exécution au 30 juin 2021.

NB : Sept (07) programmes, avec un montant prévisionnel de 3 728 944 000 F CFA, devraient connaître un début de déblocage au titre du second semestre 2021, conformément au plan de déblocage de fonds.

V.4. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des plans de déblocage des fonds.

Au titre des difficultés rencontrées, il ressort entre autres :

- La modification tardive des plans de déblocage en vue de prendre en compte les modifications budgétaires intervenues au cours dudit semestre ;
- Les difficultés liées à la justification des précédents déblocages et qui conditionnent l'exécution des lignes concernées au titre de l'exercice 2021. En effet, la transmission tardive et la mauvaise qualité des pièces justificatives influent sur les délais de déblocage programmés dans le plan de déblocage initial.

VI. EVOLUTION DES DELAIS DE PAIEMENT DE LA DEPENSE PUBLIQUE

Les délais de paiement sont un indicateur qui témoigne de la bonne performance administrative et économique d'un pays. Réduire davantage ces délais constitue une préoccupation constante de notre administration. De ce fait, il a été décidé de la création des unités de vérifications auprès de tous les ministères et institutions afin de réduire les délais de paiement, de mieux accompagner l'exécution du budget de l'Etat en mode programme et partant, de faciliter l'application du principe d'ordonnancement multiple. Le référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques a été actualisé et les délais de paiement sont suivis auprès desdits ministères et institutions. Les délais sont également calculés sur les dépenses exécutées sous la forme de crédits délégués au niveau régional.

Par ailleurs, les dossiers qui font l'objet de suivi, ne concernent que ceux de la procédure normale d'exécution des dépenses publiques.

□ Au titre des dossiers traités dans les ministères et institutions

Du 1er janvier au 30 juin 2021, **680 mandats** « procédure normale » de l'année 2021 ont été payés pour un montant de **31,3 milliards F CFA** contre **447 mandats** pour un montant **17,3 milliards F CFA** à la même période en 2020.

Le délai moyen de paiement de ces dossiers est de 26 jours en 2021 tout comme en 2020 pour une norme référentielle de 47 jours (**le délai de paiement s'entend de la période qui va de la**

délivrance par le gestionnaire de crédits du reçu de demande de liquidation au règlement de la dépense par le comptable public).

Ce délai est resté constant nonobstant le nombre croissant de dossiers ayant été traités au titre de 2021.

La situation des délais moyens de traitement des dossiers de dépenses payées de l'exercice 2021 comparée à celle de 2020 se résume comme suit :

Tableau 14 : délai de traitement des dossiers de dépenses publiques dans les ministères et institutions au 30 juin 2021 et 2020 (en jours)

Phases	Etapas	Délais moyens		Normes	Observations pour l'exercice 2021
		2021	2020		
Administrative	1- Délai moyen de traitement au niveau du gestionnaire de crédits (RP)	8	13	5	Non-respect
	2- Délai moyen de transmission informatique et physique du gestionnaire de crédits à l'ordonnateur délégué (RFFI)	6	4	2	Non-respect
	3- Délai moyen de traitement au niveau de l'ordonnateur délégué (RFFI)	2	1	5	Respect
	4- Délai moyen de transmission informatique et physique de l'ordonnateur délégué (RFFI) au comptable	5	3	2	Non-respect
Comptable	5- Délai moyen de vérification au Trésor (DGTCP)	2	2	3	Respect
	6- Délai moyen de règlement au Trésor après VISA	3	3	30	Respect
	7- Délais moyen de traitement au niveau comptable	5	5	33	Respect
Consolidée	8- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et la mise en paiement	25	24	17	Non-respect
	9- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et le règlement	26	26	47	Respect

Source : Secrétariat Technique du CODEP-MP, rapport juin 2021

A fin juin 2021, sur les quatre (04) étapes de traitement des dossiers de la phase administrative, une (01) respecte les normes du référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques. Toutes les trois (03) étapes de traitement des dossiers de la phase comptable respectent les normes du référentiel. Sur les deux (02) étapes de traitement de la phase consolidée, une (01) respecte les normes du référentiel.

Le délai moyen de paiement global fixé par la norme référentielle qui est de 47 jours est respecté pour les mandats de l'exercice 2021 payés à fin juin.

❑ **Au titre des dossiers sur crédits délégués**

A fin juin 2021, 1183 mandats « procédure normale » de l'année 2021 ont été payés sur les crédits délégués pour un montant de 2,06 milliards F CFA contre 695 mandats pour un montant 1,4 milliards F CFA à la même période en 2020.

Le délai moyen de paiement de ces dossiers est de 30 jours en 2021 contre 39 en 2020 pour une norme référentielle de 47 jours.

Les délais moyens de paiement des dossiers sur crédits délégués à fin juin 2021 comparés à ceux de 2020 se présentent comme suit :

Tableau 15 : Délais de traitement des dossiers sur crédits délégués

Phases	Etapas	Délais moyens à fin juin		Normes	Observations pour l'exercice 2021
		2021	2020		
Administrative	1- Délai moyen de traitement au niveau du gestionnaire de crédits (RP)	5	16	5	Respect
	2- Délai moyen de transmission informatique et physique du gestionnaire de crédits à l'ordonnateur délégué (RFFI)	10	11	2	Non-respect
	3- Délai moyen de traitement au niveau de l'ordonnateur délégué (RFFI)	2	1	5	Respect
	4- Délai moyen de transmission informatique et physique de l'ordonnateur délégué (RFFI) au comptable	7	8	2	Non-respect
Comptable	5- Délai moyen de vérification au Trésor (DGTCP)	5	3	3	Non-respect
	6- Délai moyen de règlement au Trésor après VISA	1	0	30	Respect
	7- Délais moyen de traitement au niveau comptable	6	3	33	Respect
Consolidée	8- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et la mise en paiement	27	41	17	Non-respect
	9- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et le règlement	30	39	47	Respect

Source : Secrétariat Technique du CODEP-MP, rapport juin 2021

A fin juin 2021, sur les quatre (04) étapes de traitement des dossiers de la phase administrative, deux (02) respectent les normes du référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques pour l'exercice 2021. Sur les trois (03) étapes de traitement des dossiers de la phase comptable, deux (02) respectent les normes du référentiel. Sur les deux (02) étapes de traitement de la phase consolidée, les normes du référentiel sont respectées pour une étape. Le délai moyen de paiement global fixé par la norme référentielle qui est de 47 jours est respecté pour les dossiers de dépenses payées de l'exercice 2021 au titre des crédits délégués.

Dans l'ensemble, on note un respect des délais de paiement au 30 juin 2021 tant au niveau central que déconcentré. Par ailleurs, les délais au niveau central sont restés constants nonobstant le nombre croissant de dossiers traités au titre de 2021. Au niveau déconcentré, une amélioration de 9 points à été enregistrée pour la même période.

Cette évolution positive serait la résultante de plusieurs actions qui ont été menées :

- ❖ la reprise des activités du CODEP-MP notamment l'interpellation et la sensibilisation des acteurs intervenants dans l'exécution du budget;
- ❖ la veille sur le bon fonctionnement des unités de vérification (UV) créées auprès de tous les ministères et institutions ;
- ❖ la maîtrise de la gestion de la trésorerie assortie de paiement en continue ;

Cependant, il s'avère nécessaire de poursuivre la mise en œuvre des réformes entreprises en vue de permettre une réduction encore plus significative des délais.

Il s'agit notamment de :

- la poursuite des réformes budgétaires et comptables engagées ;
- la poursuite de la mise en œuvre intégrale des UV qui sont une transition à ces réformes ;
- la formation des acteurs sur la nouvelle nomenclature des pièces justificatives en vue d'améliorer la qualité des dossiers ;
- le renforcement des effectifs notamment ceux chargés de la transmission des dossiers physiques surtout au niveau déconcentré;
- le renforcement des moyens d'action du CODEP-MP à travers l'allocations de ressources conséquentes;
- la disponibilité et la stabilité du Circuit Informatisé des Dépenses (CID) dans sa version 3/3 surtout en région.

VII. SITUATION DES DEPENSES NON ABOUTIES (DNA) EN 2020 et EXERCICES ANTERIEURS

Au 30 juin 2021, sur un montant de **7,4 milliards** F CFA de DNA de la classe 6 identifié à fin décembre 2020, il a été réengagé **0,099 milliard** de F CFA soit **1,33%**.

L'analyse détaillée fait ressortir un niveau de réengagement assez faible dans l'ensemble des ministères et institutions.

Les ministères et institutions tels que ceux en charge de l'éducation nationale, de la santé et les DCIM qui ont des montants consistant en termes de Dépenses Non Abouties (DNA) n'ont pas fait de réengagement significatif durant cette période.

NB : Les détails des réengagements et des restes à réengager sont consignés dans ***l'annexe 13***.

L'annexe 10 donne l'état récapitulatif théorique des DNA de 2020 par ministère et institution.

VIII. GESTION DE LA TRESORERIE

L'objectif en matière de gestion de la trésorerie est d'assurer un ajustement permanent entre les disponibilités de trésorerie et les engagements financiers de l'Etat et de ses démembrements.

Au 30 juin 2021, le niveau des encaissements est supérieur à celui des décaissements.

Cette section donne un aperçu de la situation de la trésorerie autour des encaissements, des décaissements, des disponibilités de trésorerie, des instances de paiement, des difficultés ainsi que des perspectives.

VIII.1. Situation des encaissements au 30 juin 2021

Au 30 juin 2021, 1962,37 milliards F CFA ont été encaissés, sur l'ensemble du réseau du Trésor Public, contre 1653,17 milliards F CFA au 30 juin 2020, soit un taux d'accroissement annuel de 18,70%.

Sur la période du 1er janvier au 30 juin 2021, l'Etat a eu recours à onze (11) émissions de titres publics pour financer la trésorerie à hauteur de 846,04 milliards F CFA. Cela représente environ 43,11% des encaissements total de la période sous revue et traduit l'apport des titres publics dans le financement de la trésorerie de l'Etat.

Au titre des financements extérieurs, quatre (04) appuis budgétaires ont été encaissés pour un montant total 92,27 milliards F CFA sur la période sous revue.

VIII.2. Situation des décaissements au 30 juin 2021

Au 30 juin 2021, le montant total des décaissements effectués par le Trésor Public se chiffre à 1710,54 milliards F CFA. A la même période en 2020, les décaissements se situaient à 1540,75 milliards F CFA, soit un taux d'accroissement de 11,02% en glissement annuel.

VIII.3. Solde des opérations d'encaissement et de décaissement au 30 juin 2021

Sur la période sous revue, en rapprochant les encaissements aux décaissements, il se dégage un solde créditeur de 251,83 milliards de F CFA. Ce solde traduit une couverture entière de tous les engagements financiers de l'Etat à la même période sans avoir recours aux disponibilités de début de période.

En prenant en compte les disponibilités de début de période, les disponibilités utilisables au 30 juin 2021 se chiffrent à 423,60 milliards F CFA.

VIII.4. Evolution des instances de paiements du Trésor au 30 juin 2021

Les dépenses en instance de paiement (ACCT, PG et les TR) au 30 juin 2021, se chiffrent à 15,35 milliards F CFA. A la même période de 2020, le niveau de ces instances était de 16,40 milliards F CFA, soit un taux annuel de régression de 6,39%. Ce taux de régression traduit, en effet, une amélioration dans l'apurement des instances de paiement en 2021 par rapport à 2020.

Relativement aux délais de paiement, il ressort qu'aucun arriéré de paiement (des instances de paiement de plus de 3 mois) n'est enregistré dans les livres du Trésor Public au 30 juin 2021.

VIII.5. Situation des disponibilités de trésorerie au 30 juin 2021

Au 30 juin 2021, les disponibilités totales au Trésor se chiffrent à 494,77 milliards F CFA contre 343,19 milliards F CFA au 30 juin 2020, soit un taux de progression annuel de 44,77% en glissement annuel. Comparativement à la même période en 2020, les disponibilités au 30 juin 2021 sont en hausse.

Tableau 16: Situation des disponibilités de trésorerie à fin juin 2021.

INTITULES DES COMPTES	Disponibilités Totales au 30 juin 2020	Disponibilités Totales au 30 juin 2021
Caisses	6,88	5,65
Banque (BCEAO)	50,73	89,04
Autres (BCB, BIB, CBI)	0,01	50,01
Appuis budgétaires	88,12	0,00
Centralisation Fonds Publics	41,26	138,99
FEC	69,30	0,00
Emprunt d'Etat	0,00	110,55
CCP	0,71	0,35
Fonds Dette Multilatérale	0,00	0,00
Fonds de garantie projets ZACA	1,90	3,19
FSDEB	10,48	20,40
FSMAP	2,00	4,27
Recette de Privatisation	21,00	29,00
FDS	1,64	0,37
UTE -PASNMF-CAS	0,73	0,73
APPUI FORMATION PROFESSIONNELLE	1,77	4,08
CAST/E&A	26,53	34,10
Appui special lutte contre le terrorisme	15,05	0,00
Compte COVID-19	0,00	1,00
Effets à l'encaissement	5,08	3,04
Total	343,19	494,77

Source : ACCT au 30 juin 2021

VIII.6. Evolution mensuelle des soldes des comptes de dépôts du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Au 31 janvier 2021, le solde des comptes de dépôts s'élevait à 499,16 milliards F CFA. A fin juin 2021, le solde s'est établi à 484,75 milliards F CFA, soit une baisse de 2,89% par rapport à fin janvier 2021. Au 30 juin 2021, le nombre des comptes de dépôts s'élève à 6 757 dont 3 603 comptes de services administratifs.

Le graphique ci-après donne un aperçu de l'évolution mensuelle des soldes des comptes de dépôts durant le premier semestre 2021.

Graphique 11: Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 juin 2021 (en F CFAmilliards F CFA)



Les difficultés qui rendent la trésorerie de l'Etat inconfortable peuvent être expliquées par plusieurs facteurs, notamment :

- le non-respect de délais prescrits par la convention relative au nivellement des comptes des RAF par les banques ;

- La lenteur dans le décaissement des appuis budgétaires ;
- la situation sécuritaire au niveau national non propice à une embellie de l'activité économique ;
- l'impact de la crise sanitaire causée par la Covid-19 sur l'activité économique.

Nonobstant la situation de la trésorerie quelque peu favorable au 30 juin 2021, il convient que les actions entreprises depuis le début de l'année soient toujours maintenues en vue de conforter davantage le niveau de la trésorerie publique, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources propres.

Par ailleurs, les concertations entre les acteurs de la chaîne de la dépense doivent être entretenues en vue de parvenir à une bonne programmation des dépenses budgétaires en attendant l'opérationnalisation du Plan d'Engagement des Dépenses de l'Etat (PEDE).

IX. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES DE LA GESTION BUDGETAIRE

IX.1. Les Soldes budgétaires

A fin juin 2021, l'analyse des soldes et des indicateurs de performance caractéristiques de la gestion budgétaire indique que les principaux équilibres budgétaire et financier ont été préservés. Toutefois, des efforts restent à faire quant au respect de certains principes et bonnes pratiques notamment en matière de maîtrise des dépenses de personnel.

Tableau 17: Situation des soldes au 30 juin 2021 (en milliards F CFA)

NATURE	2021			
	PREVISIONS LFR	PREVISIONS (LFR+CAST"rem boursement crédit TVA")	EXECUTION (LFR+ CAST"rem boursement crédits	TAUX
RESSOURCES TOTALES	2 131,99	2 181,98	1 069,94	49,04%
RECETTES ORDINAIRES	1817,52	1867,52	940,64	50,37%
RECETTE EXTRAORDINAIRE	314,47	314,47	129,30	41,12%
DEPENSES TOTALES	2 672,78	2 672,78	1 346,99	50,40%
DEPENSES ORDINAIRES	1 781,60	1781,60	961,01	53,94%
DEPENSES EN CAPITAL	891,19	891,19	385,98	43,31%
EPARGNE BUDGETAIRE	35,92	85,92	- 20,37	
solde Budgétaire Global	-540,80	-490,80	- 277,05	

Source: DGB

Au 30 juin 2021, l'épargne budgétaire ressort déficitaire de **20,37 milliards F CFA**. Cette situation s'explique par une évolution moins que proportionnelle des dépenses courantes par rapport au niveau de mobilisation des ressources propres.

Le solde global ressort déficitaire de **277,05 milliards F CFA** imputable au faible niveau de mobilisation des ressources extérieures, ce qui impacte négativement le niveau de mobilisation des ressources globales.

IX.2. critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs du programme en lien avec le TOFE

Les montants de quelques agrégats du TOFE sont donnés :

- ✓ le **financement intérieur net de l'Etat** est ressorti à 226,02 milliards F CFA à fin juin 2021. A fin juin 2020, il était de 240,83 milliards F CFA.
- ✓ le **déficit budgétaire global, dons compris** est ressorti à 217,13 milliards F CFA à fin juin 2021. A la même période de l'année 2020, ce déficit était de 235,88 milliards F CFA.
- ✓ les **recettes propres de l'Etat** ont atteint un niveau de 1 035,92 milliards F CFA à fin juin 2021 contre 857,72 milliards F CFA à la même période en 2020 soit une augmentation de 178,20 milliards F CFA (+20,78%).
- ✓ le ratio "masse salariale/recettes fiscales" s'est établi à 59,99% pour un ratio prévisionnel base LFR de 59,48%. Ce ratio est largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 35%. Il ressort en effet que les charges de personnel s'élèvent à **497,89 milliards F CFA** pour des recouvrements effectifs au titre des recettes fiscales de **829,91 milliards F CFA**.

L'examen de l'exécution budgétaire à travers le solde budgétaire global⁶ et l'épargne budgétaire⁷ permet de prendre des décisions avisées pour l'exécution du budget au 3^{ème} trimestre 2021.

⁶ Le solde budgétaire global est la différence entre les ressources totales et les charges totales de l'Etat.

⁷ L'épargne budgétaire est la différence entre les ressources ordinaires et les dépenses courantes de l'Etat.

X. RECOMMANDATIONS

X.1. Au titre des dépenses de personnel

A Le constat

La déconcentration des traitements et des réclamations salariales au niveau régional au profit des Directions Régionales du Budget et dans chaque ministère à travers les cellules d'ordonnement des dépenses de personnel s'est progressivement fait et nécessite un accompagnement tant au niveau de la qualité des agents qu'au niveau des conditions de travail. Cependant, nonobstant les efforts de déconcentration quelques institutions ne disposent toujours pas de cellules d'ordonnement.

Par ailleurs, en explorant l'horizon en fin décembre 2021 en termes de perspectives, en l'absence d'un ralentissement du rythme des mises à jour habituelles et des prises des actes d'intégration et de promotions statutaires (avancements, bonifications, reclassement, etc.) le taux d'exécution globale, au regard du taux d'exécution de 52,41% à fin juin 2021, augure un dépassement qu'il va falloir canaliser en vue de dégager une marge de sécurité gage d'une gestion efficace.

Aussi, de l'analyse de l'évolution de la masse salariale sur la période 2018-2021, il ressort une trajectoire à la hausse conformément au tableau ci-dessous. A cet effet, les efforts entrepris jusque-là doivent d'être consolidés, voir améliorés.

Tableau 18: Evolution de la masse salariale de 2018-2021

	Année	Masse salariale	Recette fiscale
Exécution physique	2 018	705 110 000 000	1252 639 962 098
	2 019	844 235 796 513	1355 772 037 027
	2 020	897 843 128 536	1699 221 469 335
Prévisions	2 021	950 000 000 000	1647 052 018 000

Source : DGB/DS

B Mesures correctives

L'efficacité des cellules d'ordonnement des dépenses de personnel dans les traitements des dépenses de personnel au niveau des régions, des ministères et des institutions passe par :

- des formations ;
- l'amélioration de la fluidité des réseaux informatiques ;

- la disponibilité des UV dotées du personnel suffisant pour les ministères et institutions ainsi que pour toutes les Directions Régionales du Budget ;
- la disponibilité des locaux équipés des mobiliers de bureau, des matériels informatiques et des fournitures de bureau.

X.2. Au titre des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière

A. Constats

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure relative à la transmission des rapports sur l'exécution physique et financière des budgets des ministères et des institutions, la situation du deuxième trimestre 2021 fait ressortir des retards importants dans leur transmission. En effet, le tableau n°19 indique que sur trente neuf (39) ministères et institutions, il ressort en moyenne :

- ❖ trois (03) ministères transmettent leurs rapports hors délais;
- ❖ trente-six (36) ministères et institutions ne transmettent pas leurs rapports.

Tableau 19: situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière du deuxième trimestre 2021

Situation des rapports	Nombre de rapports				
	Avril	Mai	Juin	Total 2ème trimestre	Moyenne trimestrielle
Rapports transmis dans les délais	00	00	00	00	-
Rapports transmis hors délai	03	02	01	06	-
Rapports non transmis	36	37	38	111	-

Source : DGB

L'annexe 17 donne les détails de la situation des rapports sur l'exécution physique et financière des budgets des ministères et des institutions

De l'analyse des rapports sur la situation d'exécution du budget des ministères et institutions, il ressort les difficultés suivantes :

- ✓ la persistance de quelques difficultés informatiques liées au CID;
- ✓ l'implémentation du SI-N@FOLO qui a entraîné beaucoup de retard dans l'exécution du budget;
- ✓ la mise à disposition tardive des moyens financiers nécessaires à la prise en charge des actions de recouvrement (supervision, vérification et contrôle) ;

- ✓ l'absence de cautionnement des régisseurs conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ la non sécurisation des locaux servant de régies de recettes au niveau de Ouagadougou et dans les Direction régionale de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (DRJPEE) ;
- ✓ l'insuffisance de formation et de recyclage des régisseurs de recettes sur la tenue des documents comptables;
- ✓ l'insuffisance de moyens de supervision et de contrôle du recouvrement entraînant des déperditions de recettes ;
- ✓ l'impact négatif de l'insécurité au niveau national et sous régional notamment les attaques terroriste sur le recouvrement des recettes.

B. Mesures correctives

Au titre des propositions de solutions les DAF suggèrent la formation des acteurs de la chaîne de la dépense publique dans les applications métiers (CID, SIGASPE, SIMP) et mettre en place des dispositifs sécuritaires pour un recouvrement optimal des recettes.

X.3. Au titre de la gestion de la trésorerie de l'Etat

A. Constats

Les difficultés qui rendent la trésorerie de l'Etat inconfortable peuvent être expliquées par plusieurs facteurs, notamment :

- le non-respect de délais prescrits par la convention relative au nivellement des comptes des RAF par les banques ;
- La lenteur dans le décaissement des appuis budgétaires ;
- la situation sécuritaire au niveau national non propice à une embellie de l'activité économique ;
- l'impact de la crise sanitaire causée par la Covid-19 sur l'activité économique.

B. Mesures correctives

Nonobstant la situation de la trésorerie quelque peu favorable au 30 juin 2021, il convient que les actions entreprises depuis le début de l'année soient toujours maintenues en vue de conforter davantage le niveau de la trésorerie publique, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources propres.

Par ailleurs, les concertations entre les acteurs de la chaîne de la dépense doivent être entretenues en vue de parvenir à une bonne programmation des dépenses budgétaires en attendant l'opérationnalisation du Plan d'Engagement des Dépenses de l'Etat (PEDE).

CONCLUSION

La situation d'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 au 30 juin fait ressortir un niveau d'exécution des dépenses et de mise en œuvre des recettes satisfaisant malgré un contexte difficile. Elle dégage une épargne budgétaire négative de **-20,34 milliards de FCFA** et un solde budgétaire global déficitaire de **-277,05 milliards de FCFA**. Ce niveau d'épargne s'explique par une évolution moins que proportionnelle de la mobilisation des recettes par rapport à l'exécution des dépenses.

Le niveau d'exécution actuel recommande un suivi particulier de l'exécution du budget exercice 2021.

ANNEXES

Annexe 1: Situation d'exécution des dépenses de personnel, par ministère au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).

Ministères et Institutions	CP LFR_ajusté*	Mt eng_visé C	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)
01-Présidence du Faso	3 824 629 000	2 365 873 593	61,86	2 365 873 593	61,86	2 365 873 593	61,86
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	575 355 000	271 542 896	47,20	271 542 896	47,20	271 542 896	47,20
03-Primature	1 398 751 000	757 810 766	54,18	757 810 766	54,18	757 810 766	54,18
05-Conseil Economique et Social	192 530 000	88 825 741	46,14	88 825 741	46,14	88 825 741	46,14
l'Extérieur	617 076 000	178 583 377	28,94	178 583 377	28,94	178 583 377	28,94
Décentralisation	13 893 476 000	5 717 442 072	41,15	5 717 442 072	41,15	5 717 442 072	41,15
Civique	20 121 049 000	11 150 764 104	55,42	11 150 764 104	55,42	11 150 764 104	55,42
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	136 278 172 000	68 294 888 097	50,11	68 294 888 097	50,11	68 294 888 097	50,11
l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	25 653 476 000	12 427 537 312	48,44	12 427 537 312	48,44	12 427 537 312	48,44
13-Ministère de la Sécurité	80 329 506 000	41 660 461 997	51,86	41 660 461 997	51,86	41 660 461 997	51,86
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	39 753 939 000	17 189 868 397	43,24	17 189 868 397	43,24	17 189 868 397	43,24
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	3 186 785 000	1 698 093 244	53,29	1 698 093 244	53,29	1 698 093 244	53,29
Sociale	4 988 460 000	1 877 053 729	37,63	1 877 053 729	37,63	1 877 053 729	37,63
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	2 871 686 000	842 482 222	29,34	842 482 222	29,34	842 482 222	29,34
20-Ministère des Sports et des Loisirs	2 181 188 000	1 171 847 858	53,73	1 171 847 858	53,73	1 171 847 858	53,73
21-Ministère de la Santé	133 337 263 000	76 994 083 402	57,74	76 994 083 402	57,74	76 994 083 402	57,74
Humanitaire	8 913 387 000	4 255 194 924	47,74	4 255 194 924	47,74	4 255 194 924	47,74
Langues Nationales	400 249 303 000	219 443 473 978	54,83	219 443 473 978	54,83	219 443 473 978	54,83
Scientifique et de l'Innovation	8 487 359 000	4 062 737 814	47,87	4 062 737 814	47,87	4 062 737 814	47,87
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	2 236 840 000	1 167 816 614	52,21	1 167 816 614	52,21	1 167 816 614	52,21
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	1 021 577 000	565 386 183	55,34	565 386 183	55,34	565 386 183	55,34
et de la Mécanisation	11 779 304 000	6 241 836 570	52,99	6 241 836 570	52,99	6 241 836 570	52,99
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	6 422 783 000	3 321 465 354	51,71	3 321 465 354	51,71	3 321 465 354	51,71
Changement Climatique	13 381 647 000	6 476 215 900	48,40	6 476 215 900	48,40	6 476 215 900	48,40
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	3 373 059 000	1 427 731 744	42,33	1 427 731 744	42,33	1 427 731 744	42,33
Transformation Digitale	827 379 000	413 702 635	50,00	413 702 635	50,00	413 702 635	50,00
Routière	1 416 261 000	620 117 120	43,79	620 117 120	43,79	620 117 120	43,79
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	842 409 000	607 806 674	72,15	607 806 674	72,15	607 806 674	72,15
de l'Emploi	3 355 697 000	1 695 010 843	50,51	1 695 010 843	50,51	1 695 010 843	50,51
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	1 505 277 000	843 330 147	56,02	843 330 147	56,02	843 330 147	56,02
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	2 867 914 000	1 418 297 928	49,45	1 418 297 928	49,45	1 418 297 928	49,45
43-Ministère de l'Energie	648 162 000	324 360 385	50,04	324 360 385	50,04	324 360 385	50,04
50-Grande Chancellerie	247 948 000	72 600 958	29,28	72 600 958	29,28	72 600 958	29,28
51-Conseil Supérieur de la Communication	367 567 000	187 269 062	50,95	187 269 062	50,95	187 269 062	50,95
Corruption	611 308 000	372 035 595	60,86	372 035 595	60,86	372 035 595	60,86
54-Conseil Constitutionnel	509 939 000	258 180 876	50,63	258 180 876	50,63	258 180 876	50,63
55-Conseil d'Etat	614 197 000	318 393 414	51,84	318 393 414	51,84	318 393 414	51,84
56-Cour des Comptes	982 556 000	514 168 497	52,33	514 168 497	52,33	514 168 497	52,33
57-Cour de Cassation	1 035 370 000	591 726 267	57,15	591 726 267	57,15	591 726 267	57,15
99-Dépenses Communes Interministérielles	9 099 416 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Total général	950 000 000 000	497 886 018 289	52,41	497 886 018 289	52,41	497 886 018 289	52,41

Source : CID et SIGASPE

Annexe 2 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisition des biens et services, par section au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).

Ministères et Institutions	CP LFR_ajusté*	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)
01-Présidence du Faso	8 011 903 000	2 707 322 729	33,79	2 621 887 701	32,72	2 621 887 701	32,72
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	372 622 000	236 920 074	63,58	130 150 688	34,93	125 090 172	33,57
03-Primature	1 981 123 000	814 527 901	41,11	740 589 577	37,38	740 589 577	37,38
05-Conseil Economique et Social	598 973 000	543 203 908	90,69	543 203 908	90,69	543 203 908	90,69
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	3 692 122 000	1 735 475 807	47,00	1 156 178 249	31,31	970 185 595	26,28
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	4 150 397 000	1 923 500 712	46,34	1 260 334 960	30,37	1 131 028 149	27,25
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	20 730 350 000	7 202 511 806	34,74	6 850 536 656	33,05	6 850 536 656	33,05
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	21 666 043 419	10 327 714 170	47,67	9 352 746 873	43,17	9 305 417 101	42,95
13-Ministère de la Sécurité	7 700 841 000	4 515 338 241	58,63	4 259 993 747	55,32	4 205 867 667	54,62
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	31 097 098 000	25 129 666 079	80,81	2 976 175 279	9,57	2 952 752 779	9,50
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	711 386 000	284 962 340	40,06	211 455 575	29,72	166 033 118	23,34
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	2 959 935 000	1 894 630 176	64,01	833 259 931	28,15	818 465 431	27,65
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	1 594 425 000	543 137 607	34,06	307 851 943	19,31	292 771 953	18,36
20-Ministère des Sports et des Loisirs	4 108 673 000	3 123 793 667	76,03	2 961 757 671	72,09	2 918 440 168	71,03
21-Ministère de la Santé	19 775 527 000	8 004 747 627	40,48	7 419 674 776	37,52	7 249 597 446	36,66
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	1 416 881 000	627 914 368	44,32	498 458 849	35,18	488 647 880	34,49
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	26 218 049 000	18 082 436 047	68,97	16 421 538 887	62,63	16 262 087 164	62,03
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	2 759 075 000	828 945 379	30,04	791 204 728	28,68	787 854 728	28,56
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	569 267 000	347 126 074	60,98	290 946 809	51,11	269 369 774	47,32
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	640 918 000	29 862 500	4,66	19 967 500	3,12	19 967 500	3,12
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	1 485 568 000	604 664 637	40,70	417 100 309	28,08	394 461 517	26,55
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	883 113 000	509 002 446	57,64	406 952 530	46,08	397 296 100	44,99
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	1 412 385 000	603 914 852	42,76	493 997 380	34,98	465 697 380	32,97
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	1 920 464 000	678 981 183	35,36	564 260 221	29,38	382 138 077	19,90
31-Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale	1 390 927 000	513 205 358	36,90	449 101 970	32,29	161 664 000	11,62
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	664 601 000	195 832 656	29,47	183 576 066	27,62	150 913 898	22,71
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	416 060 000	153 098 695	36,80	106 396 951	25,57	102 191 651	24,56
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	768 339 000	171 932 114	22,38	149 054 310	19,40	136 036 310	17,71
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	777 808 000	443 927 079	57,07	357 358 050	45,94	316 358 050	40,67
43-Ministère de l'Energie	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00
50-Grande Chancellerie	691 196 000	691 196 000	100,00	673 261 000	97,41	673 261 000	97,41
51-Conseil Supérieur de la Communication	471 291 000	234 028 499	49,66	231 533 000	49,13	231 533 000	49,13
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	820 300 000	473 279 681	57,70	408 437 585	49,79	408 437 585	49,79
54-Conseil Constitutionnel	327 427 000	248 852 837	76,00	162 096 755	49,51	162 096 755	49,51
55-Conseil d'Etat	221 554 000	221 554 000	100,00	221 554 000	100,00	221 554 000	100,00
56-Cour des Comptes	334 363 000	334 363 000	100,00	334 363 000	100,00	330 363 000	98,80
57-Cour de Cassation	227 735 000	170 266 000	74,76	77 005 000	33,81	77 005 000	33,81
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	205 876 000	117 938 000	57,29	117 938 000	57,29	0	0,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	41 945 000	41 945 000	100,00	41 945 000	100,00	41 945 000	100,00
60-Médiateur du Faso	247 562 000	174 000 000	70,29	174 000 000	70,29	174 000 000	70,29
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	4 975 976 000	4 975 945 949	100,00	4 975 945 949	100,00	4 975 945 949	100,00
99-Dépenses Communes Interministérielles	24 132 008 000	8 172 005 490	33,86	7 188 142 884	29,79	6 952 110 884	28,81
Total général	203 172 106 419	108 633 670 688	53,47	77 381 934 267	38,09	75 474 803 623	37,15

Source : CID

Annexe 3: Situation d'exécution des dépenses de transferts courants, par section au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).

Ministères et Institutions	CP LFR_ajusté*	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)
01-Présidence du Faso	5 514 512 000	4 638 821 730	84,12	4 613 269 000	83,66	4 613 269 000	83,66
03-Primature	4 900 414 000	3 056 931 369	62,38	3 015 222 569	61,53	3 014 277 069	61,51
04-Parlement	19 388 300 000	8 694 150 000	44,84	8 694 150 000	44,84	8 694 150 000	44,84
05-Conseil Economique et Social	6 280 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	15 342 203 000	10 574 478 000	68,92	10 531 478 000	68,64	10 531 478 000	68,64
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	2 441 362 000	860 704 300	35,26	860 704 300	35,26	856 209 800	35,07
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants et des Burkinabè de l'Extérieur	5 592 643 000	2 796 321 500	50,00	2 796 321 500	50,00	2 796 321 500	50,00
13-Ministère de la Sécurité	2 220 397 000	1 876 493 648	84,51	1 876 493 648	84,51	1 876 493 648	84,51
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	3 988 897 000	2 603 071 351	65,26	2 238 780 000	56,13	2 238 780 000	56,13
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	32 854 093 000	23 992 194 901	73,03	22 404 403 088	68,19	22 348 352 304	68,02
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	3 125 535 000	1 462 917 000	46,81	1 458 167 000	46,65	1 402 317 000	44,87
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	5 697 164 000	2 626 500 000	46,10	2 626 500 000	46,10	1 530 250 000	26,86
20-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	8 506 754 000	6 377 631 500	74,97	3 849 060 500	45,25	3 549 060 500	41,72
20-Ministère des Sports et des Loisirs	628 263 000	297 883 000	47,41	295 843 000	47,09	260 843 000	41,52
21-Ministère de la Santé	72 278 700 000	30 243 646 784	41,84	29 919 286 784	41,39	29 473 084 784	40,78
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	7 636 541 000	6 846 276 000	89,65	6 839 776 000	89,57	6 839 776 000	89,57
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	31 477 044 000	14 021 213 926	44,54	11 204 180 731	35,59	10 341 177 731	32,85
l'Innovation	68 738 090 000	43 371 464 354	63,10	43 361 805 914	63,08	43 361 805 914	63,08
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	6 062 534 000	1 800 848 352	29,70	1 632 977 488	26,94	1 626 639 488	26,83
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	13 953 613 000	4 555 570 000	32,65	4 555 570 000	32,65	3 555 570 000	25,48
Mécanisation	3 431 413 000	774 073 398	22,56	746 653 398	21,76	746 653 398	21,76
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	948 914 000	790 002 120	83,25	733 499 000	77,30	733 499 000	77,30
Climatique	2 497 575 000	1 325 575 000	53,07	1 249 472 500	50,03	1 129 472 500	45,22
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	353 350 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Digitale	610 308 000	382 654 000	62,70	382 654 000	62,70	382 654 000	62,70
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1 204 001 000	1 056 057 000	87,71	1 016 600 000	84,44	1 016 600 000	84,44
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	6 291 014 000	2 098 685 000	33,36	2 098 685 000	33,36	2 098 685 000	33,36
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	43 000 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	3 234 994 000	2 729 258 190	84,37	2 729 258 190	84,37	2 709 258 190	83,75
43-Ministère de l'Energie	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	112 673 000	56 336 500	50,00	56 336 500	50,00	56 336 500	50,00
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	10 200 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
54-Conseil Constitutionnel	2 329 000	1 161 793	49,88	1 161 793	49,88	1 161 793	49,88
55-Conseil d'Etat	2 220 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
56-Cour des Comptes	8 500 000	8 500 000	100,00	8 500 000	100,00	8 500 000	100,00
57-Cour de Cassation	205 014 000	200 000 000	97,55	200 000 000	97,55	200 000 000	97,55
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	227 101 000	104 550 500	46,04	104 550 500	46,04	86 872 000	38,25
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	358 254 000	358 254 000	100,00	358 254 000	100,00	358 254 000	100,00
60-Médiateur du Faso	414 149 000	220 500 000	53,24	220 500 000	53,24	220 500 000	53,24
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	18 977 893 000	18 882 889 764	99,50	18 882 889 764	99,50	18 882 889 764	99,50
99-Dépenses Communes Interministérielles	103 498 879 000	74 597 545 651	72,08	74 597 545 651	72,08	74 597 545 651	72,08
Total général	452 785 120 000	274 283 160 631	60,58	266 160 549 818	58,78	262 138 737 534	57,89

Source : CID

Annexe 4 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat, par ministère au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).

Ministères et Institutions	AE LFR_AJUST	CP_INIT	CP LFR_ajusté*	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)
01-Présidence du Faso	25 748 364 000	17 058 404 000	18 058 404 000	14 125 904 000	78,22	14 125 904 000	78,22	14 125 904 000	78,22
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	205 106 000	200 000 000	255 106 000	81 817 203	32,07	23 061 631	9,04	23 061 631	9,04
03-Primature	8 837 268 000	8 202 997 000	8 202 997 000	6 765 051 500	82,47	6 757 571 500	82,38	6 757 571 500	82,38
04-Parlement	7 398 370 000	7 398 370 000	7 398 370 000	3 699 185 000	50,00	3 699 185 000	50,00	3 699 185 000	50,00
05-Conseil Economique et Social	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100,00	100 000 000	100,00	100 000 000	100,00
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	99 500 000	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	6 670 223 000	11 846 750 000	13 796 750 000	2 918 483 000	21,15	2 750 723 000	19,94	2 750 723 000	19,94
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	2 685 508 000	4 195 000 000	4 195 000 000	2 448 750 031	58,37	157 357 349	3,75	34 918 000	0,83
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	90 462 000 000	92 000 000 000	92 000 000 000	46 000 000 000	50,00	46 000 000 000	50,00	46 000 000 000	50,00
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	8 016 202 000	7 000 000 000	7 393 615 581	6 080 912 885	82,25	5 887 630 581	79,63	5 874 979 400	79,46
13-Ministère de la Sécurité	22 290 095 000	25 050 100 000	25 050 100 000	11 329 731 882	45,23	11 144 615 703	44,49	11 144 615 703	44,49
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	20 894 076 000	20 745 414 000	23 431 687 000	9 588 520 127	40,92	2 086 473 400	8,90	2 086 473 400	8,90
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	1 107 154 000	1 655 093 000	1 695 093 000	303 257 000	17,89	27 100 000	1,60	0	0,00
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	1 775 025 000	700 000 000	1 064 292 000	25 000 000	2,35	25 000 000	2,35	25 000 000	2,35
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	3 078 887 000	3 078 887 000	3 078 887 000	2 500 000 000	81,20	0	0,00	0	0,00
20-Ministère des Sports et des Loisirs	7 607 218 000	4 616 218 000	5 616 218 000	331 378 020	5,90	10 115 342	0,18	10 115 342	0,18
21-Ministère de la Santé	34 171 875 000	36 764 226 000	37 560 726 000	10 058 291 076	26,78	7 603 419 162	20,24	7 495 583 790	19,96
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	2 032 645 000	2 387 686 000	2 387 686 000	1 317 045 088	55,16	987 646 378	41,36	450 723 902	18,88
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	10 567 312 000	10 562 421 000	10 745 516 000	4 897 542 470	45,58	3 656 254 588	34,03	3 640 369 493	33,88
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	15 410 373 000	11 293 142 000	12 363 146 000	4 267 567 061	34,52	3 936 220 643	31,84	3 936 220 643	31,84
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	1 660 815 000	2 013 488 000	2 013 488 000	925 277 175	45,95	669 463 292	33,25	224 603 292	11,15
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	1 225 000 000	0	11 710 438 000	7 252 609 969	61,93	936 399 649	8,00	666 975 649	5,70
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	24 851 163 000	50 814 490 000	51 024 453 000	6 157 519 033	12,07	4 983 966 379	9,77	4 888 788 452	9,58
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	2 073 375 000	4 285 709 000	4 285 709 000	2 231 704 899	52,07	998 575 245	23,30	968 900 245	22,61
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	3 477 491 000	5 062 552 000	5 062 552 000	1 519 375 667	30,01	406 402 018	8,03	368 062 018	7,27
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	20 190 128 000	63 910 518 000	63 910 518 000	12 944 065 417	20,25	6 201 318 447	9,70	5 063 192 222	7,92
31-Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale	2 923 067 000	4 342 037 000	4 342 037 000	1 568 409 626	36,12	740 752 000	17,06	721 985 000	16,63
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	2 721 856 000	7 865 446 000	7 865 446 000	4 683 197 104	59,54	3 044 892 089	38,71	3 044 892 089	38,71
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	1 120 000 000	3 470 995 000	3 470 995 000	1 097 510 600	31,62	999 000 000	28,78	999 000 000	28,78
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	7 327 513 000	6 130 396 000	7 658 796 000	3 495 161 450	45,64	1 551 862 650	20,26	1 551 419 650	20,26
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	19 872 952 000	37 304 943 000	37 804 943 000	15 817 776 630	41,84	8 998 738 480	23,80	8 922 036 370	23,60
43-Ministère de l'Energie	0	10 977 595 000	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	1 479 627 000	1 460 427 000	1 460 427 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
54-Conseil Constitutionnel	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
55-Conseil d'Etat	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00
56-Cour des Comptes	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00
57-Cour de Cassation	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100,00	100 000 000	100,00	100 000 000	100,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	7 948 472 000	18 301 684 000	18 301 684 000	6 742 870 064	36,84	6 742 870 064	36,84	6 742 870 064	36,84
99-Dépenses Communes Interministérielles	3 340 000 000	29 905 133 000	33 245 133 000	7 456 862 882	22,43	7 407 927 292	22,28	7 254 003 394	21,82
Total général	369 619 160 000	511 149 621 000	526 900 212 581	198 930 776 859	37,75	152 860 445 882	29,01	149 772 173 249	28,43

Source : CID

Annexe 5: Situation d'exécution des autorisations d'engagement, par programme au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).

LB_PROGRAMME	MT_CRED_AE LFR_AJUSTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX VISE (EN %)	MT_LIQ	TAUX LIQ (EN %)
001-Pilotage de l'action présidentielle	25 748 364 000	0	7 625 904 000	29,62	7 625 904 000	29,62
004-Organisation du travail gouvernemental	205 106 000	0	81 817 203	39,89	23 061 631	11,24
005-Soutien à l'action du Premier Ministre	495 000 000	32 164 000	17 368 500	3,51	9 888 500	2,00
006-Apui à la gouvernance	70 000 000	0	0	0,00	0	0,00
007-Pilotage des projets stratégiques	8 272 268 000	0	5 511 301 000	66,62	5 511 301 000	66,62
009-Conseil Economique et Social	100 000 000	0	100 000 000	100,00	100 000 000	100,00
010-Sureté de l'Etat	750 000 000	0	750 000 000	100,00	750 000 000	100,00
011-Administration du territoire	1 921 000 000	1 195 949 702	0	0,00	0	0,00
012-Sécurité intérieure	20 956 711 000	889 195 616	7 879 726 882	37,60	7 694 610 703	36,72
013-Protection civile	3 545 473 000	0	900 000 000	25,38	750 000 000	21,15
014-Décentralisation	903 750 000	700 000 000	0	0,00	0	0,00
015-Etat civil	300 000 000	292 354 267	0	0,00	0	0,00
017-Administration judiciaire	1 305 000 000	0	204 567 058	15,68	0	0,00
018-Administration pénitentiaire	1 375 000 000	0	594 798 059	43,26	0	0,00
021-Pilotage et soutien	5 508 000	0	5 400 000	98,04	0	0,00
022-Défense	61 561 514 000	16 265 378 500	29 030 757 000	47,16	29 030 757 000	47,16
023-Préparation et emploi des forces	2 885 609 000	721 402 250	1 442 804 500	50,00	1 442 804 500	50,00
024-Equipement des forces	8 400 000 000	2 100 000 000	4 200 000 000	50,00	4 200 000 000	50,00
025-Apui à la sécurité publique et à la protection civile	828 346 000	207 086 500	414 173 000	50,00	414 173 000	50,00
026-Renforcement du lien Armée-Nation	55 500 000	13 875 000	27 750 000	50,00	27 750 000	50,00
027-Pilotage et soutien	16 731 031 000	3 307 257 750	10 115 515 500	60,46	10 115 515 500	60,46
028-Défense des Intérêts du Burkina Faso dans le monde	6 100 302 000	0	5 861 770 000	96,09	5 861 770 000	96,09
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	1 825 900 000	9 885 450	200 927 304	11,00	7 645 000	0,42
032-Pilotage de l'Economie et du développement	10 685 248 000	8 389 500	6 081 868 000	56,92	81 868 000	0,77
033-Mobilisation des ressources	3 012 578 000	1 123 524 662	1 362 361 178	37,21	0	0,00
036-Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat	80 000 000	80 000 000	0	0,00	0	0,00
038-Pilotage et soutien des services du ministère	6 516 250 000	927 057 450	1 386 439 949	21,28	1 300 000 000	19,95
039-Culture	446 828 000	46 070 896	772 000	0,17	0	0,00
040-Tourisme	491 361 000	72 788 988	2 326 000	0,47	0	0,00
041-Pilotage et soutien aux services du MCAT	168 965 000	100 431 000	0	0,00	0	0,00
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière	607 250 000	0	0	0,00	0	0,00
044-Travail décent	1 065 763 000	0	0	0,00	0	0,00
045-Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	102 012 000	0	0	0,00	0	0,00
046-Communication	3 000 000 000	500 000 000	2 500 000 000	83,33	0	0,00
047-Pilotage et soutien	53 887 000	0	0	0,00	0	0,00
048-Femme et du genre	800 000 000	39 079 672	141 658 396	17,71	0	0,00
049-Enfance et famille	1 015 320 000	10 320 000	536 922 476	52,88	536 922 476	52,88
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	150 000 000	0	0	0,00	0	0,00
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	67 325 000	0	33 719 680	50,08	0	0,00
052-Sport et activités physiques	7 607 218 000	460 849 985	331 378 020	4,36	10 115 342	0,13
055-Offre de soins	30 301 344 000	2 472 748 901	4 035 389 786	13,32	1 604 893 372	5,30
056-Santé publique	2 421 531 000	0	0	0,00	0	0,00
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	249 000 000	55 067 325	34 317 290	13,78	9 941 790	3,99
058-Accès à l'éducation formelle	7 038 712 000	0	1 400 293 997	19,89	835 521 905	11,87
059-Qualité de l'éducation formelle	1 928 600 000	151 822 166	159 780 030	8,28	51 401 085	2,67
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	1 600 000 000	17 912 500	278 938 050	17,43	0	0,00
062-Enseignement supérieur	12 452 188 000	3 368 306 189	1 667 340 811	13,39	1 667 340 811	13,39
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	1 116 500 000	0	1 116 500 000	100,00	796 153 582	71,31
064-Recherche scientifique et technologique	846 000 000	0	383 000 000	45,27	383 000 000	45,27
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	800 685 000	1 999 982	10 000 000	1,25	10 000 000	1,25
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	195 000 000	0	0	0,00	0	0,00
067-Industrie	818 081 000	24 898 000	644 595 780	78,79	454 143 650	55,51
068-Commerce	12 100 000	0	0	0,00	0	0,00
069-Artisanat	730 634 000	0	19 999 820	2,74	0	0,00
070-Secteur privé	100 000 000	0	99 621 642	99,62	99 621 642	99,62
073-Energie	1 225 000 000	0	0	0,00	0	0,00
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	14 511 268 000	2 499 975	3 200 000 000	22,05	3 200 000 000	22,05
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	1 322 189 000	0	0	0,00	0	0,00
077-Economie agricole	2 301 617 000	0	291 206 757	12,65	8 774 552	3,68
078-Développement durable des productions agricoles	4 570 087 000	62 943 352	1 156 145 000	25,30	1 151 700 000	25,20
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle agricole et organisation	911 648 000	44 766 840	19 444 040	2,13	0	0,00
080-Pilotage et soutien	1 234 354 000	44 280 819	57 029 030	4,62	9 845 000	0,80
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	177 875 000	0	154 875 000	87,07	149 875 000	84,26
082-Productivité et compétitivité des productions animales	615 000 000	0	445 943 880	72,51	0	0,00
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	852 000 000	200 000 000	0	0,00	0	0,00
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	311 500 000	69 248 612	15 197 750	4,88	0	0,00
085-Pilotage et soutien	117 000 000	17 439 042	0	0,00	0	0,00
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	2 380 000 000	569 989 051	991 844 153	41,67	28 562 018	1,20
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	58 000 000	4 938 831	0	0,00	0	0,00
088-Gouvernance environnementale et développement durable	24 000 000	0	0	0,00	0	0,00
089-Economie verte et changement climatique	842 000 000	8 656 330	0	0,00	0	0,00
090-Pilotage et soutien	173 491 000	60 229 400	0	0,00	0	0,00
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime	975 000 000	0	0	0,00	0	0,00
092-Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et de voirie	19 215 128 000	0	201 300 000	1,05	100 649 341	0,52
095-Développement d'infrastructures de communications électroniques	1 484 202 000	700 000 000	616 091 938	41,51	26 424 000	1,78
096-Apui au sous-secteur postal	472 095 000	0	237 989 688	50,41	0	0,00
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	170 770 000	0	4 843 000	2,84	4 843 000	2,84
099-Mobilité et sécurité routière	2 721 856 000	0	1 099 998 864	40,41	1 000 000 000	36,74
102-Formation professionnelle	1 050 000 000	0	50 000 000	4,76	50 000 000	4,76
104-Pilotage et soutien des services du Ministère	70 000 000	0	69 400 000	99,14	0	0,00
105-Planification et aménagement urbain	1 394 013 000	0	0	0,00	0	0,00
106-Architecture et construction	4 081 500 000	9 988 000	2 866 081 175	70,22	1 067 426 175	26,15
107-Accès aux logements décentes	1 852 000 000	167 043 224	48 940 500	2,64	41 949 000	2,27
109-Aménagements hydrauliques	9 682 244 000	22 274 775	5 570 739 607	57,54	3 312 289 499	34,21
110-Gestion intégrée des ressources en eau	1 351 000 000	23 214 140	49 615 001	3,67	0	0,00
111-Approvisionnement en eau potable	4 933 833 000	838 919 201	2 942 416 560	59,64	912 133 862	18,49
112-Assainissement des eaux usées et excréta	2 903 875 000	346 738 125	2 128 835 992	73,31	1 043 206 469	35,92
113-Pilotage et soutien	1 002 000 000	23 784 620	207 868 589	20,75	130 000 000	12,97
115-Régulation du secteur de la communication	50 000 000	43 750 000	0	0,00	0	0,00
116-Contrôle d'Etat	1 479 627 000	49 590 000	0	0,00	0	0,00
117-Coordination des actions du Conseil constitutionnel	50 000 000	0	0	0,00	0	0,00
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	50 000 000	0	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00
119-Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des finances publiques	50 000 000	0	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00
120-Régulation performante du droit et unification efficace de la jurisprudence	100 000 000	0	100 000 000	100,00	100 000 000	100,00
122-Protection des données à caractère personnel	50 000 000	6 505 000	0	0,00	0	0,00
124-Relations avec le Parlement	25 000 000	0	0	0,00	0	0,00
133-Dépenses communes interministérielles	23 340 000 000	5 000 000 000	2 228 661 548	9,55	2 228 661 548	9,55
134-Fonction parlementaire	7 398 370 000	0	3 699 185 000	50,00	3 699 185 000	50,00
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	7 948 472 000	0	6 473 558 064	81,44	6 473 558 064	81,44
136-Transformation et écosystème numérique	796 000 000	167 170 482	0	0,00	0	0,00
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur	90 000 000	0	0	0,00	0	0,00
139-Pilotage et soutien des services du Ministère de la Sécurité	583 384 000	103 384 000	0	0,00	0	0,00
146-Accès aux produits de santé	1 200 000 000	0	0	0,00	0	0,00
Total général	389 619 160 000	43 784 270 070	132 219 014 047	33,94	106 321 187 017	27,29

Source : CID

Annexe 6 : Situation d'exécution des crédits de paiement, par programme (hors financements extérieurs et dépenses de personnel) au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).

LB_PROGRAMME	CP LFR_ajusté*	MT_ENG_VISE_CP	Tx eng_visé (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)
001-Pilotage de l'action présidentielle	24 344 326 000	14 342 048 459	58,91	14 241 060 701	58,50	14 241 060 701	58,50
002-Renforcement des capacités d'analyse et de transparence de l'a	540 493 000	430 000 000	79,56	420 000 000	77,71	420 000 000	77,71
003-Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	6 700 000 000	6 700 000 000	100,00	6 700 000 000	100,00	6 700 000 000	100,00
004-Organisation du travail gouvernemental	627 728 000	318 737 277	50,78	153 212 319	24,41	148 151 803	23,60
005-Soutien à l'action du Premier Ministre	2 581 123 000	838 145 601	32,47	751 514 977	29,12	751 514 977	29,12
006-Appui à la gouvernance	1 150 314 000	539 288 469	46,88	533 989 169	46,42	533 043 669	46,34
007-Pilotage des projets stratégiques	9 558 397 000	8 406 785 200	87,95	8 390 183 000	87,78	8 390 183 000	87,78
008-Promotion du capital humain	1 794 700 000	852 291 500	47,49	837 696 500	46,68	837 696 500	46,68
009-Conseil Economique et Social	705 253 000	643 203 908	91,20	643 203 908	91,20	643 203 908	91,20
010-Sureté de l'Etat	1 100 000 000	1 100 000 000	100,00	1 000 000 000	90,91	1 000 000 000	90,91
011-Administration du territoire	8 235 133 000	2 462 835 621	29,91	2 338 197 091	28,39	2 318 108 169	28,15
012-Sécurité intérieure	31 511 077 000	16 183 513 151	51,36	15 571 368 533	49,42	15 517 242 453	49,24
013-Protection civile	5 610 198 000	3 588 000 000	63,95	3 221 000 000	57,41	3 221 000 000	57,41
014-Décentralisation	16 482 621 000	8 096 633 000	49,12	8 055 928 000	48,88	8 045 508 500	48,81
015-Etat civil	547 500 000	18 483 000	3,38	723 000	0,13	723 000	0,13
016-Pilotage et soutien des services du MATD	1 955 623 000	1 062 485 186	54,33	822 531 158	42,06	667 046 926	34,11
017-Administration judiciaire	4 307 084 000	2 593 293 649	60,21	1 034 838 637	24,03	879 877 946	20,43
018-Administration pénitentiaire	3 854 235 000	2 041 095 868	52,96	887 138 781	23,02	818 595 492	21,24
019-Droits humains	820 212 000	2 000 000	0,24	1 800 000	0,22	1 800 000	0,22
020-Citoyenneté et paix	204 558 000	1 050 000	0,51	700 000	0,34	700 000	0,34
021-Pilotage et soutien	1 600 670 000	595 515 526	37,20	353 919 191	22,11	321 182 511	20,07
022-Défense	62 617 764 000	29 558 882 000	47,21	29 558 882 000	47,21	29 558 882 000	47,21
023-Préparation et emploi des forces	16 488 692 000	8 044 346 000	48,79	8 044 346 000	48,79	8 044 346 000	48,79
024-Equipement des forces	8 472 739 000	4 236 369 500	50,00	4 236 369 500	50,00	4 236 369 500	50,00
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civile	2 087 583 000	1 043 791 500	50,00	1 043 791 500	50,00	1 043 791 500	50,00
026-Renforcement du lien Armée-Nation	475 789 000	237 894 500	50,00	237 894 500	50,00	237 894 500	50,00
027-Pilotage et soutien	28 180 426 000	12 877 549 806	45,70	12 525 574 656	44,45	12 525 574 656	44,45
028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	24 469 775 000	15 752 010 990	64,37	15 212 845 873	62,17	15 212 845 873	62,17
029-Intégration africaine	1 328 535 000	1 212 233 148	91,25	1 208 723 148	90,98	1 208 723 148	90,98
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	5 154 676 000	1 297 765 465	25,18	695 302 081	13,49	635 321 128	12,33
031-Charge de la dette	173 600 000 000	79 513 516 298	45,80	79 513 516 298	45,80	79 513 516 298	45,80
032-Pilotage de l'Economie et du développement	32 551 454 000	25 083 652 845	77,06	19 022 609 875	58,44	19 017 704 375	58,42
033-Mobilisation des ressources	9 515 338 000	4 059 398 646	42,66	1 793 218 148	18,85	1 780 253 148	18,71
034-Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la	3 768 639 000	1 006 607 925	26,71	837 588 960	22,23	829 433 960	22,01
036-Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat	1 751 575 000	588 671 000	33,61	553 671 000	31,61	553 671 000	31,61
038-Pilotage et soutien des services du ministère	39 795 872 000	27 972 050 691	70,29	5 259 963 784	13,22	5 206 516 000	13,08
039-Culture	2 704 297 000	1 248 358 248	46,16	1 231 863 248	45,55	1 174 621 350	43,44
040-Tourisme	1 549 652 000	263 125 229	16,98	153 031 379	9,88	140 397 025	9,06
041-Pilotage et soutien aux services du MCAT	1 278 065 000	539 652 863	42,22	311 827 948	24,40	253 331 743	19,82
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière	4 372 866 000	3 626 025 831	82,92	2 818 115 374	64,45	1 713 117 374	39,18
043-Réforme de l'administration	70 000 000	40 000 000	57,14	40 000 000	57,14	40 000 000	57,14
044-Travail décent	3 310 513 000	445 595 322	13,46	389 804 000	11,77	383 757 500	11,59
045-Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	1 968 012 000	434 509 023	22,08	236 840 557	12,03	236 840 557	12,03
046-Communication	11 766 741 000	8 988 955 495	76,39	3 942 305 595	33,50	3 637 405 605	30,91
047-Pilotage et soutien	1 313 445 000	378 933 612	28,85	167 726 848	12,77	157 546 848	11,99
048-Femme et du genre	1 052 324 000	675 474 460	64,19	379 497 037	36,06	377 969 053	35,92
049-Enfance et famille	2 630 618 000	1 441 338 204	54,79	1 400 267 206	53,23	861 493 745	32,75
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	6 313 501 000	5 791 164 433	91,73	5 739 835 800	90,91	5 738 403 800	90,89
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	1 444 665 000	883 258 359	61,14	806 281 184	55,81	801 281 184	55,46
052-Sport et activités physiques	8 791 591 000	2 992 525 032	34,04	2 623 388 342	29,84	2 584 913 342	29,40
053-Loisirs	94 747 000	37 199 934	39,26	21 450 000	22,64	20 600 000	21,74
054-Pilotage et soutien des services du MSL	1 466 816 000	723 329 721	49,31	622 877 671	42,46	583 885 168	39,81
055-Offre de soin	58 669 322 000	18 953 568 905	32,31	16 198 712 491	27,61	16 029 094 119	27,32
056-Santé publique	41 295 106 000	17 721 195 245	42,91	17 253 079 609	41,78	16 761 262 529	40,59
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	16 424 723 000	6 199 020 337	37,74	6 057 687 622	36,88	5 995 008 372	36,50
058-Accès à l'éducation formelle	26 030 384 000	15 332 656 633	58,90	12 006 574 631	46,13	11 249 506 631	43,22
059-Qualité de l'éducation formelle	33 927 678 000	19 198 944 797	56,59	17 910 252 191	52,79	17 647 213 683	52,01
060-Accès et qualité de l'éducation non formelle	2 355 500 000	20 000 000	0,85	20 000 000	0,85	20 000 000	0,85
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non f	6 127 047 000	2 449 591 013	39,98	1 345 147 384	21,95	1 326 914 074	21,66
062-Enseignement supérieur	45 675 069 000	29 563 012 811	64,72	29 563 012 811	64,72	29 563 012 811	64,72
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	24 089 930 000	12 480 461 000	51,81	12 146 456 142	50,42	12 146 456 142	50,42
064-Recherche scientifique et technologique	8 647 643 000	4 347 487 400	50,27	4 341 822 500	50,21	4 338 472 500	50,17
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	4 973 245 000	1 915 991 583	38,53	1 876 915 832	37,74	1 876 915 832	37,74
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	474 424 000	161 024 000	33,94	161 024 000	33,94	161 024 000	33,94
067-Industrie	1 360 886 000	1 023 488 880	75,21	670 634 650	49,28	220 774 650	16,22
068-Commerce	4 313 152 000	678 300 568	15,73	665 464 000	15,43	665 464 000	15,43
069-Artisanat	1 101 505 000	236 255 478	21,45	214 219 450	19,45	214 219 450	19,45

Source : CID

Rapport trimestriel de l'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2021 au 30 juin

LB_PROGRAMME	CP LFR_ajusté*	MT_ENG_VISE_CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)
070-Secteur privé	1 254 002 000	719 322 680	57,36	700 951 910	55,90	699 613 910	55,79
071-Pilotage et soutien	615 744 000	415 883 995	67,54	342 117 579	55,56	320 540 544	52,06
072-Mines	4 258 307 000	1 900 000 000	44,62	1 900 000 000	44,62	900 000 000	21,14
073-Energie	21 022 409 000	9 908 179 969	47,13	3 591 969 649	17,09	3 322 545 649	15,80
074-Pilotage et soutien des services du Ministère des Mines et des C	616 168 000	29 862 500	4,85	19 967 500	3,24	19 967 500	3,24
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	18 608 179 000	4 453 258 520	23,93	3 575 730 610	19,22	3 575 730 610	19,22
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	5 046 781 000	150 000 000	2,97	150 000 000	2,97	150 000 000	2,97
077-Economie agricole	5 831 902 000	462 587 596	7,93	246 132 394	4,22	161 357 842	2,77
078-Développement durable des productions agricoles	15 375 072 000	1 257 522 125	8,18	1 253 077 125	8,15	1 252 518 750	8,15
079-Sécurisations foncière,formation professionnelle agricole et org	4 914 701 000	542 698 688	11,04	495 834 648	10,09	495 834 648	10,09
080-Pilotage et soutien	6 164 799 000	670 190 139	10,87	426 945 309	6,93	394 461 517	6,40
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	1 718 242 000	1 168 440 436	68,00	642 981 167	37,42	641 968 167	37,36
082-Productivité et compétitivité des productions animales	1 260 318 000	892 265 381	70,80	393 918 661	31,26	365 241 681	28,98
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	1 074 327 000	339 130 830	31,57	99 194 785	9,23	97 590 785	9,08
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	802 870 000	463 194 724	57,69	410 207 450	51,09	407 495 000	50,75
085-Pilotage et soutien	1 261 979 000	667 678 094	52,91	592 724 712	46,97	587 399 712	46,55
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	4 618 528 000	1 982 494 782	42,92	916 285 172	19,84	816 285 172	17,67
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de	527 591 000	112 339 900	21,29	93 500 000	17,72	93 500 000	17,72
088-Gouvernance environnementale et développement durable	487 272 000	145 330 880	29,83	125 657 690	25,79	102 357 690	21,01
089-Economie verte et changement climatique	1 419 690 000	259 232 436	18,26	107 470 762	7,57	107 470 762	7,57
090-Pilotage et soutien	1 919 431 000	949 467 521	49,47	906 958 274	47,25	843 618 274	43,95
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, m	10 675 045 000	1 524 741 970	14,28	631 240 237	5,91	23 566 030	0,22
092-Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et de	41 395 202 000	211 725 000	0,51	111 074 341	0,27	110 270 341	0,27
093-Développement de réseau de pistes rurales	12 349 008 000	11 320 328 513	91,67	5 520 444 896	44,70	4 962 542 881	40,19
094-Pilotage et soutien	1 765 077 000	566 251 117	32,08	502 819 194	28,49	348 951 047	19,77
095-Developpement d'infrastructures de communications électronique	4 117 442 000	1 713 402 296	41,61	1 110 040 970	26,96	822 079 000	19,97
096-Appui au sous-secteur postal	583 254 000	248 871 688	42,67	7 794 000	1,34	7 794 000	1,34
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	383 424 000	167 256 000	43,62	130 729 000	34,10	112 486 000	29,34
098-Transports et météorologie	5 906 610 000	4 145 729 390	70,19	2 558 992 089	43,32	2 558 992 089	43,32
099-Mobilité et sécurité routière	3 391 856 000	1 622 798 864	47,84	1 521 700 000	44,86	1 521 700 000	44,86
100-Pilotage et soutien des services du MTMUSR	435 582 000	166 558 506	38,24	164 376 066	37,74	131 713 898	30,24
101-Jeunesse	1 315 167 000	385 257 000	29,29	385 257 000	29,29	385 257 000	29,29
102-Formation professionnelle	5 831 536 000	1 215 003 000	20,84	1 215 003 000	20,84	1 215 003 000	20,84
103-Promotion de l'emploi	2 096 506 000	1 178 425 000	56,21	1 178 425 000	56,21	1 178 425 000	56,21
104-Pilotage et soutien des services du Ministère	934 860 000	570 609 295	61,04	425 396 951	45,50	421 191 651	45,05
105-Planification et aménagement urbain	1 725 619 000	273 062 194	15,82	252 405 000	14,63	250 620 000	14,52
106-Architecture et construction	3 975 700 000	3 193 087 850	80,32	1 290 203 240	32,45	1 278 970 240	32,17
107-Accès aux logements décents	2 086 077 000	108 352 100	5,19	76 886 300	3,69	76 443 300	3,66
108-Pilotage et soutien aux service du MUH	682 739 000	92 591 420	13,56	81 422 420	11,93	71 422 420	11,93
109-Aménagements hydrauliques	19 068 573 000	6 471 030 437	33,94	3 767 923 141	19,76	3 766 923 141	19,75
110-Gerston intégrée des ressources en eau	4 131 507 000	1 238 062 164	29,97	1 109 310 482	26,85	1 109 310 482	26,85
111-Approvisionnement en eau potable	11 348 391 000	7 621 818 562	67,16	5 198 068 875	45,80	5 134 722 875	45,25
112-Assainissement des eaux usées et excréta	4 175 675 000	2 672 742 293	64,01	1 327 433 343	31,79	1 294 077 233	30,99
113-Pilotage et soutien	3 093 599 000	987 308 443	31,91	682 618 879	22,07	642 618 879	20,77
114-Ordres burkinabè	691 196 000	691 196 000	100,00	673 261 000	97,41	673 261 000	97,41
115-Régulation du secteur de la communication	633 964 000	290 364 999	45,80	287 869 500	45,41	287 869 500	45,41
116-Contrôle d'Etat	2 290 927 000	473 279 681	20,66	408 437 585	17,83	408 437 585	17,83
117-Coordination des actions du Conseil constitutionnel	379 756 000	250 014 630	65,84	163 258 548	42,99	163 258 548	42,99
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	273 774 000	271 554 000	99,19	271 554 000	99,19	271 554 000	99,19
119-Contrôle juridictionnel et controle de la gestion des finances pub	392 863 000	392 863 000	100,00	392 863 000	100,00	388 863 000	98,98
120-Régulation performante du droit et unification efficace de la juri	532 749 000	470 266 000	88,27	377 005 000	70,77	377 005 000	70,77
121-Elections	432 977 000	222 488 500	51,39	222 488 500	51,39	86 872 000	20,06
122-Protection des données à caractère personnel	450 199 000	400 199 000	88,89	400 199 000	88,89	400 199 000	88,89
123-Médiateur du Faso	661 711 000	394 500 000	59,62	394 500 000	59,62	394 500 000	59,62
124-Relations avec le Parlement	99 880 000	52 880 000	52,94	46 880 000	46,94	46 880 000	46,94
133-Dépenses communes interministérielles	181 626 020 000	92 151 841 771	50,74	91 118 451 091	50,17	90 504 844 494	49,83
134-Fonction parlementaire	26 786 670 000	12 393 335 000	46,27	12 393 335 000	46,27	12 393 335 000	46,27
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	42 255 553 000	30 601 705 777	72,42	30 601 705 777	72,42	30 601 705 777	72,42
136-Transformation et écosystème numérique	1 259 152 000	334 739 000	26,58	323 944 000	25,73	323 944 000	25,73
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur	327 070 000	23 121 100	7,07	0	0,00	0	0,00
138-Carières	408 085 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
139-Pilotage et soutien des services du Ministère de la Sécurité	4 128 761 000	1 164 628 323	28,21	1 072 020 917	25,96	1 072 020 917	25,96
140-Pilotage et soutien des services du Ministère de l'Energie	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
141-Pilotage et soutien des services du MIABE	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
145-Pilotage et soutien des services du Ministère des Droits Humains	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
146-Accès aux produits de santé	13 225 802 000	5 432 901 000	41,08	5 432 901 000	41,08	5 432 901 000	41,08
Total général	1 377 207 439 000	663 286 552 224	48,16	577 841 281 529	41,96	568 600 415 269	41,29

Source : CID

Annexe 7 : Situation d'exécution des dépenses sociales, par section au 30 juin 2021 F CFA.

LB_SECTION2	CP LFR_ajusté*	MT_ENG_CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)
01-Présidence du Faso	6 700 000 000	6 700 000 000	100,00	6 700 000 000	100,00	6 700 000 000	100,00
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	2 083 028 000	1 310 098 244	62,89	229 909 878	11,04	221 610 779	10,64
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	3 310 513 000	445 595 322	13,46	389 804 000	11,77	383 757 500	11,59
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	2 500 000 000	2 500 000 000	100,00	0	0,00	0	0,00
21-Ministère de la Santé	99 964 428 000	36 674 764 150	36,69	33 451 792 100	33,46	32 790 356 648	32,80
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	10 623 778 000	7 907 977 097	74,44	7 519 600 043	70,78	6 977 866 598	65,68
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	62 263 562 000	34 551 601 430	55,49	29 936 826 822	48,08	28 916 720 314	46,44
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	69 764 999 000	42 043 473 811	60,26	41 709 468 953	59,79	41 709 468 953	59,79
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	2 065 622 000	1 125 534 046	54,49	988 766 450	47,87	538 906 450	26,09
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	41 408 664 000	3 545 657 592	8,56	2 482 619 875	6,00	2 435 441 850	5,88
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	4 855 757 000	2 863 031 371	58,96	1 546 302 063	31,84	1 512 295 633	31,14
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	7 053 081 000	2 499 397 998	35,44	1 242 913 624	17,62	1 119 613 624	15,87
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	2 572 370 482	880 502 546	34,23	631 240 237	24,54	23 566 030	0,92
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	3 391 856 000	1 622 798 864	47,84	1 521 700 000	44,86	1 521 700 000	44,86
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	8 921 306 000	2 773 685 000	31,09	2 773 685 000	31,09	2 773 685 000	31,09
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	2 086 077 000	108 352 100	5,19	76 886 300	3,69	76 443 300	3,66
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	38 437 146 000	17 998 653 456	46,83	11 397 735 841	29,65	11 300 033 731	29,40
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	41 860 553 000	30 601 705 777	73,10	30 601 705 777	73,10	30 601 705 777	73,10
TOTAL	409 862 740 482	196 152 828 804	47,86	173 200 956 963	42,26	169 603 172 187	41,38

Source : CID

Annexe 8 : Situation d'exécution des crédits délégués, par section au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).

LB_SECTION2	CP_LFR_ajusté*	MT_ENG_CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)
09-Ministère de l' Administration Territoriale et de la Décentralisation	691 035 000	289 385 621	41,88	171 747 091	24,85	155 158 169	22,45
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	976 970 000	476 964 580	48,82	232 620 413	23,81	205 737 004	21,06
13-Ministère de la Sécurité	575 775 000	432 046 265	75,04	392 867 830	68,23	338 741 750	58,83
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	416 034 000	258 020 965	62,02	212 549 380	51,09	207 275 880	49,82
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	90 000 000	53 442 477	59,38	42 474 627	47,19	29 951 375	33,28
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	209 061 000	104 103 407	49,80	66 974 500	32,04	52 258 000	25,00
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	125 000 000	53 336 995	42,67	43 245 095	34,60	38 345 105	30,68
20-Ministère des Sports et des Loisirs	160 550 000	45 727 434	28,48	13 575 000	8,46	9 250 000	5,76
21-Ministère de la Santé	4 820 030 000	838 872 000	17,40	333 089 944	6,91	215 809 864	4,48
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	198 543 000	38 854 886	19,57	19 277 665	9,71	14 466 696	7,29
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	18 645 101 000	15 540 517 037	83,35	14 856 167 922	79,68	14 696 716 199	78,82
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	38 500 000	14 014 900	36,40	8 350 000	21,69	5 000 000	12,99
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	74 612 000	34 713 500	46,53	25 593 500	34,30	20 858 500	27,96
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	19 134 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
27-Ministère de l' Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	345 500 000	110 149 864	31,88	57 725 380	16,71	43 949 880	12,72
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	115 267 000	48 828 426	42,36	23 923 926	20,76	20 174 926	17,50
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	133 000 000	25 619 975	19,26	15 045 100	11,31	15 045 100	11,31
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	302 142 000	90 508 066	29,96	39 219 027	12,98	23 566 030	7,80
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	79 050 000	12 574 150	15,91	2 500 000	3,16	2 500 000	3,16
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	91 170 000	33 023 270	36,22	17 323 300	19,00	13 118 000	14,39
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	107 000 000	68 641 694	64,15	56 932 890	53,21	54 613 890	51,04
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	169 298 000	100 639 569	59,45	45 717 040	27,00	44 717 040	26,41
51-Conseil Supérieur de la Communication	14 350 000	5 095 499	35,51	2 600 000	18,12	2 600 000	18,12
TOTAL	28 397 122 000	18 675 080 580	65,76	16 679 519 630	58,74	16 209 853 408	57,08

Source : CID

Annexe 9 : Situation d'exécution des lignes covid-19, par ministère au 30 juin 2021 (en milliers F CFA).

LIBELLE	CP LFR_ajusté*	ENG_VISE_CP		LIQUIDATION		ORDONNANCEMENT	
		MT	TAUX (en %)	MT	TAUX (en %)	MT	TAUX (en %)
21-Ministère de la Santé	1 250 000 000	0	0	0	0	0	0
0560604-Assurer la coordination dans la gestion de la COVID 19	500 000 000	0	0,00	0	0	0	0
0570121-Assurer la coordination dans la gestion de la COVID 19	750 000 000	0	0,00	0	0	0	0
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	4 730 000 000	4 730 000 000	100,00	4 730 000 000	100	4 730 000 000	100
0500213-Prendre en charge la distribution gratuite des vivres, kits d'hygiène et de dignité	4 730 000 000	4 730 000 000	100,00	4 730 000 000	100	4 730 000 000	100
26-Ministère des Mines et des Carrières	6 486 463 000	0	0,00	0	0	0	0
0730135-Prendre en charge les factures d'électricité des couches sociales	4 219 306 000	0	0,00	0	0	0	0
0730348-Prendre en charge les frais de réduction du coût des kits solaires pour les ménages vulnérables	2 267 157 000	0	0,00	0	0	0	0
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	1 690 000 000	1 690 000 000	100,00	1 690 000 000	100	1 690 000 000	100
1110130-Prendre en charge les factures d'eau des couches sociales	1 690 000 000	1 690 000 000	100,00	1 690 000 000	100	1 690 000 000	100
Total général	14 156 463 000	6 420 000 000	45,35	6 420 000 000	45,35	6 420 000 000	45,35

Annexe 10 : situation des dépenses de consommation d'électricité entre 2020 et 2021 au 31 mars en F CFA.

SECTION	Consommation d'électricité	TOTAL	TOTAL
	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN JUIN 2020	A FIN JUIN 2021
01	Présidence du Faso	259 799 793	303 574 547
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	10 927 889	11 804 830
03	Premier Ministère	57 711 129	58 427 952
	Assemblée Nationale	48 069 456	45 252 562
	Conseil Economique et Social	10 337 928	9 979 711
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	254 045 869	268 126 147
10	Ministère de la Justice	245 085 839	298 063 393
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	937 864 227	974 865 102
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	47 026 467	50 727 306
09	Ministère de la Sécurité Interieure	280 019 203	345 950 026
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	922 846 439	1 063 114 938
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	96 872 329	100 472 630
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	44 506 219	66 241 236
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	208 662 597	212 020 619
20	Ministère des Sports et des Loisirs	60 246 933	63 632 215
21	Ministère de la Santé	1 895 328 690	2 166 656 985
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	96 237 972	112 102 512
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	274 179 708	358 036 437
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovati	339 136 520	398 746 245
25	Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	37 454 291	41 462 786
	Ministère des Mines et des Carrières	13 066 117	0
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	287 926 711	309 251 653
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	113 286 152	132 522 024
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	106 608 289	124 392 855
30	Ministère des Infrastructures	200 518 026	221 896 448
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	59 443 225	76 211 574
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	17 835 770	43 983 852
	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civile	0	0
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	22 556 808	30 254 430
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	37 511 701	19 825 637
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	37 644 511	41 008 670
26	Ministère de l'Energie	17 540 064	37 541 388
50	Grande Chancellerie	9 017 194	8 568 853
51	Conseil Supérieur de la Communication	27 748 061	17 957 054
52	Autorité Supérieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	9 019 087	9 853 532
54	Conseil Constitutionnel	8 671 336	10 090 117
55	Conseil d'Etat	0	228 537
56	Cour des Comptes	10 037 005	12 692 016
57	Cour de Cassation	14 251 545	15 591 880
58	Commission Nationale Independante (CENI)	0	0
59	Commission Informatique et des Libertés	5 436 453	6 815 777
60	Médiateur du Faso	12 771 523	14 678 333
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	205 081 770	209 616 794
	TOTAUX	7 342 330 846	8 292 239 603

Source : DGAIE

Annexe 11 : situation des dépenses de consommation d'eau entre 2020 et 2021

SECTION	CONSUMMATION D'EAU	TOTAL	TOTAL
	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN JUIN 2020	A FIN JUIN 2021
01	Présidence du Faso	341 319 903	331 622 973
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	2 229 756	721 716
03	Premier Ministère	9 596 741	9 714 034
	Assemblée Nationale	5 319 261	4 471 279
	Conseil Economique et Social	5 075 652	3 162 337
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	48 295 929	50 785 939
10	Ministère de la Justice	109 803 871	155 081 099
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	693 723 184	682 108 064
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	3 549 077	4 602 177
09	Ministère de la Sécurité Interieure	56 983 275	67 375 139
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	124 805 170	103 021 163
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	22 915 407	8 321 346
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	5 189 079	3 088 981
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	21 540 678	23 290 633
20	Ministère des Sports et des Loisirs	7 286 486	7 667 333
21	Ministère de la Santé	424 639 336	396 955 235
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	32 566 690	35 762 908
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	28 710 075	39 427 857
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	72 889 854	79 254 898
25	Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	4 667 923	9 588 526
	Ministère des Mines et des Carrières	339 260	0
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	39 984 426	37 597 219
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	1 425 076	1 432 334
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	43 706 011	48 244 617
30	Ministère des Infrastructures	17 492 314	10 615 567
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	839 453	2 065 166
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	18 718 251	23 839 738
	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	0	0
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	1 472 780	4 347 259
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	2 894 389	1 091 496
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	22 373 144	26 811 339
26	Ministère de l'Energie	1 146 808	3 182 814
50	Grande Chancellerie	3 986 924	3 673 633
51	Conseil Supérieur de la Communication	1 633 971	1 212 702
52	Autorité Supérieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	1 345 642	1 065 539
54	Conseil Constitutionnel	838 537	819 951
55	Conseil d'Etat	0	0
56	Cour des Comptes	1 371 748	240 718
57	Cour de Cassation	1 676 190	1 304 489
58	Commission Nationale Independante (CENI)	1 636 364	1 866 022
59	Commission Informatique et des Libertés	644 721	773 490
60	Médiateur du Faso	3 043 792	4 920 637
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	9 282 134	8 572 564
	Institut National des Statistiques et de la Démographie	90 641	5 454
	TOTAL	2 197 049 923	2 199 706 385

Annexe 12 : situation des dépenses de consommation des communications téléphoniques entre 2020 et 2021 au 30 Juin en F CFA

SECTION	CONSOMMATION DE TELEPHONE	TOTAL	TOTAL
	MINISTERES OU INSTITUTIONS	A FIN JUIN 2020	A FIN JUIN 2021
01	Présidence du Faso	150 589 194	194 440 175
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	550 646	581 767
03	Premier Ministère	11 143 247	12 114 698
	Assemblée Nationale	48 297 563	55 167 452
	Conseil Economique et Social	1 202 118	1 271 846
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	2 506 888	1 699 342
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	8 255 748	8 526 809
10	Ministère de la Justice	21 849 209	32 401 642
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	236 739 956	264 752 373
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	45 117 532	46 698 502
09	Ministère de la Sécurité Interieure	182 338 424	180 667 908
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	390 360 396	384 374 849
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	4 160 155	4 482 861
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	5 941 613	47 388 003
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	16 035 587	18 500 473
20	Ministère des Sports et des Loisirs	1 613 594	2 237 971
21	Ministère de la Santé	89 488 390	50 144 797
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	8 004 720	17 449 524
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	9 879 414	9 986 819
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	14 425 787	16 035 613
25	Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	12 034 246	4 494 054
	Ministère des Mines et des Carrières	7 851 122	8 017 788
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	36 986 992	37 597 116
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	11 320 663	11 935 897
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	9 871 027	10 197 594
30	Ministère des Infrastructures	17 613 594	18 265 419
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	290 855 498	166 003 846
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	876 316	886 328
	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civile	0	
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	820 057	1 084 407
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	1 793 102	1 797 217
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	3 569 137	3 776 055
26	Ministère de l'Energie	7 451 483	3 506 820
50	Grande Chancellerie	935 591	1 158 706
51	Conseil Supérieur de la Communication	4 737 435	4 913 448
52	Autorité Supérieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	5 174 963	5 200 065
54	Conseil Constitutionnel	157 942	141 156
55	Conseil d'Etat	185 382	180 959
56	Cour des Comptes	162 508	197 422
57	Cour de Cassation	47 397	0
58	Commission Nationale Independante (CENI)	118 297 167	33 538 024
59	Commission Informatique et des Libertés	440 523	580 911
60	Médiateur du Faso	10 239 883	8 118 252
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	342 488 825	279 569 149
	TOTAUX	2 132 411 034	1 950 084 057

Source : CID

Annexe 13 : situation des restes à liquider en procédure normale au 30 juin (en milliers de F CFA)

Ministères / Institutions	ENGAGEMENT	LIQUIDATION		RESTE-LIQUIDATION	
	Montant (FCFA)	Montant (FCFA)	Taux (%)	Montant (FCFA)	Taux (%)
01 Présidence du Faso	952 113 128	919 733 600	96,60	32 379 528	3,40
02 SGG-CM	142 166 386	35 397 000	24,90	106 769 386	75,10
03 Primature	314 273 273	219 130 649	69,73	95 142 624	30,27
09 MATDCS	619 069 032	76 527 955	12,36	542 541 077	87,64
10 Ministère de la Justice	1 095 776 957	418 578 928	38,20	677 198 029	61,80
12 MAEC	1 289 996 910	341 650 713	26,48	948 346 197	73,52
13 Ministère de la Sécurité	2 919 476 163	2 476 088 054	84,81	443 388 109	15,19
14 MINEFID	3 938 245 582	2 182 605 722	55,42	1 755 639 860	44,58
15 MCAT	133 679 364	70 866 099	53,01	62 813 265	46,99
17 MFPTPS	1 057 820 768	61 436 840	5,81	996 383 928	94,19
18 MCRP	121 786 995	23 195 095	19,05	98 591 900	80,95
20 MSL	365 664 684	205 258 743	56,13	160 405 941	43,87
21 Ministère de la Santé	1 033 757 660	481 696 009	46,60	552 061 651	53,40
22 MFSNFAH	324 276 474	176 340 665	54,38	147 935 809	45,62
23 MENAPLN	4 479 667 355	1 068 233 441	23,85	3 411 433 914	76,15
24 MESRSI	227 772 201	172 023 110	75,52	55 749 091	24,48
25 MCIA	339 036 789	231 969 592	68,42	107 067 197	31,58
27 MAAH	129 576 675	23 239 255	17,93	106 337 420	82,07
28 MRAH	413 680 828	174 765 818	42,25	238 915 010	57,75
29 MEEVCC	336 245 715	167 681 110	49,87	168 564 605	50,13
30 MID	2 197 656 636	575 934 107	26,21	1 621 722 529	73,79
31 MDENP	52 714 000	1 813 000	3,44	50 901 000	96,56
32 MTMUSR	113 565 674	103 391 584	91,04	10 174 090	8,96
37 MJPEJ	198 911 384	132 043 300	66,38	66 868 084	33,62
38 MUH	552 243 469	392 838 365	71,13	159 405 104	28,87
42 MEA	1 422 917 587	547 895 344	38,51	875 022 243	61,49
51 CSC	5 095 499	2 600 000	51,03	2 495 499	48,97
52 ASCE-LC	159 877 448	117 150 000	73,27	42 727 448	26,73
54 Conseil Constitutionnel	169 077 516	84 492 546	49,97	84 584 970	50,03
99 Dépenses Communes	1 113 303 846	599 360 092	53,84	513 943 754	46,16
Total général	26 219 445 998	12 083 936 736	46,09	14 135 509 262	53,91

Source : CID

Annexe 14: Situation de transmission des rapports mensuels de mise en œuvre des PPM au cours des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021

ERES ET INSTITUTIONS	Trimestre 1			Trimestre 2			TOTAL SECTION
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Présidence			1		1		2
Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres							0
Primature				1	1		2
Conseil Economique et Social							0
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation							0
Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique							0
Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants					1	1	2
Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de l'Etranger				1			1
Ministère de la Sécurité	1	1	1	1	1	1	6
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement		1	1	1	1	1	5
Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	1	1	1	1	1	1	6
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale			1	1	1		3
Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	1	1	1	1	1	1	6
Ministère des Sports et des Loisirs		1	1	1			3
Ministère de la Santé				1			1
Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire				1	1	1	3
Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales				1	1	1	3
Ministère de l'Enseignement Supérieur, et de la Recherche Scientifique				1	1	1	3
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la l'Artisanat	1	1	1	1	1	1	6
Ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie			1				1
Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydroagricoles et de la Mécanisation					1		1
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques					1		1
Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique				1	1	1	3
Ministère des Infrastructures et du Désenclavement				1	1	1	3
Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale			1	1	1	1	4
Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1	1		1	1		4
Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	1	1	1	1	1		5
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	1	1	1	1	1	1	6
Ministère de l'Eau et de l'Assainissement				1	1		2
Grande Chancellerie				1	1		2
Conseil Supérieur de la Communication				1	1	1	3
Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat et de la Lutte contre la Corruption							0
Conseil d'Etat				1			1
Conseil Constitutionnel		1	1	1	1	1	5
Cour des Comptes				1			1
Cour de Cassation			1			1	2
Commission Electorale Nationale Indépendante				1	1	1	3
Commission de l'Informatique et des Libertés							0
Mediateur du Faso			1		1	1	3
TOTAL MENSUEL	7	10	15	26	26	18	102
TOTAL PAR TRIMESTRE	32			70			

NB : Les ministères et institutions ont jusqu'au 25 juillet 2021 pour transmettre le dernier rapport du semestre 2021, c'est-à-dire celui de juin.

Source :MINEFID/SG/DGCMF

Annexe 15 : situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par section au 30 juin (en F CFA)

	SECTIONS/ NATURES DE DEPENS	TOTAL DEBLOCAGE PREVU {1}	OBJECTIFS DE DEBLOCAGE DU PREMIER SEMESTRE (1er janvier au 30 juin 2021)				TAUS DE REFERENCE {5=2/1}	TX D'EXECUT. GLOBAL {6=3/1}	PERSPECTIVE S DE DEBLOCAGE DU SECOND SEMESTRE 2021 {7=3-1}
			PREVISION DEBLOCAGE FIN JUN {2}	MONTANT DEBLOQUE {3}	Taux exécuti on {4=3/2}	ECART OBJECTIFS ET REALISATI			
01	Présidence	29 343 416	29 343 416	19 359 173	65,97%	9 984 243	100,00%	65,97%	9 984 243
02	Secrétariat Général Gouvernement et Conseil ministres	104 380	55 080	54 540	99,02%	540	52,77%	52,25%	49 840
03	Primature	11 257 057	10 327 232	10 119 797	97,99%	207 435	91,74%	89,90%	1 137 260
04	Parlement	24 786 670	12 393 335	12 393 335	100,00%	0	50,00%	50,00%	12 393 335
05	Conseil Economique et Social	645 383	645 383	633 603	98,17%	11 780	100,00%	98,17%	11 780
09	MATD	25 695 619	16 656 148	12 404 335	74,47%	4 251 813	64,82%	48,27%	13 291 284
10	MJDHPC	1 546 362	911 231	889 731	97,64%	21 500	58,93%	57,54%	656 632
11	Déf. N. et A C.	247 639 706	123 769 853	123 769 853	100,00%	0	49,98%	49,98%	123 869 853
12	MAECIABE	24 363 754	18 463 135	16 459 421	89,15%	2 003 715	75,78%	67,56%	7 904 334
13	Mini. Sécurité	14 624 759	14 605 282	13 988 232	95,78%	617 050	99,87%	95,65%	636 527
14	MINEFID	62 443 809	59 592 640	50 586 513	84,89%	9 006 127	95,43%	81,01%	11 857 296
15	MCAT	3 680 575	3 280 575	1 665 076	50,76%	1 615 499	89,13%	45,24%	2 015 499
17	MFPTPS	5 819 414	3 867 329	2 626 500	0,07%	3 864 703	66,46%	0,05%	5 816 788
18	MCRP	11 784 466	10 130 852	9 002 581	88,86%	1 128 271	85,97%	76,39%	2 781 885
20	MSL	3 756 457	3 016 076	1 790 113	59,35%	1 225 963	80,29%	47,65%	1 966 344
21	Min.Santé	107 718 776	76 195 680	59 690 308	78,34%	16 505 372	70,74%	55,41%	48 028 468
22	MFSNFAH	8 265 120	3 127 170	2 525 877	80,77%	601 293	37,84%	30,56%	5 739 243
23	MENAPLN	26 388 902	17 891 557	11 336 512	63,36%	6 555 045	67,80%	42,96%	15 052 390
24	MESRSI	73 158 073	31 902 183	30 686 876	96,19%	1 215 307	43,61%	41,95%	42 471 197
25	MICA	5 905 573	1 484 016	1 420 432	95,72%	63 584	25,13%	24,05%	4 485 141
26	MEMC	14 882 916	6 800 388	4 824 994	70,95%	1 975 394	45,69%	32,42%	10 057 922
27	MAAHM	14 950 169	13 316 633	2 107 006	15,82%	11 209 627	89,07%	14,09%	12 843 163
28	MRAH	1 929 538	1 767 340	1 550 333	87,72%	217 007	91,59%	80,35%	379 205
29	MEEVCC	3 668 533	2 419 145	1 878 422	77,65%	540 723	65,94%	51,20%	1 790 112
30	MID	41 028 591	4 901 827	0	0,00%	4 901 827	11,95%	0,00%	41 028 591
31	MENPTD	2 840 278	1 990 639	418 654	21,03%	1 571 985	70,09%	14,74%	2 421 624
32	MTMUSR	3 257 008	3 239 064	2 071 740	63,96%	1 167 324	99,45%	63,61%	1 185 268
37	MJPEE	7 812 409	5 916 183	2 731 678	46,17%	3 184 505	75,73%	34,97%	5 080 731
38	MUHV	126 478	0	0	#DIV/0!	0	0,00%	0,00%	126 478
42	MEA	11 504 016	8 892 611	7 548 507	84,89%	1 344 103	77,30%	65,62%	3 955 508
50	Gde Chancellerie	691 196	691 196	691 196	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
51	Cons.Sup.Comm	717 387	432 580	285 270	65,95%	147 311	60,30%	39,77%	432 118
52	ASCE-LC	517 590	494 490	290 800	58,81%	203 690	95,54%	56,18%	226 790
54	Cons. Etat	273 774	273 774	249 754	91,23%	24 020	100,00%	91,23%	24 020
55	Cons. Const	53 824	47 662	43 662	33,91%	4 000	88,55%	30,03%	10 162
56	Cour Comptes	392 863	392 863	326 163	83,02%	66 700	100,00%	83,02%	66 700
57	Cour Cassation	457 241	457 241	457 241	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
58	CENI	432 977	240 489	222 489	92,52%	18 000	55,54%	51,39%	210 489
59	CIL	400 199	400 199	400 199	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
60	Media FA	661 711	394 500	394 500	100,00%	0	59,62%	59,62%	267 211
98	Transf. Res. CT	42 254 948	42 254 948	41 164 530	97,42%	1 090 418	100,00%	97,42%	1 090 418
TOTAL GENERAL		837 781 916	532 981 944	449 059 945	84,25%	83 921 999	63,62%	53,60%	388 721 972

Source : MINEFID/SG/DGCMF

Annexe 16 : situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par programme au 30 juin (en F CFA)

PROGRAMMES	TOTAL DEBLOCAGE PREVU {1}	OBJECTIFS DE DEBLOCAGE DU PREMIER SEMESTRE (1er janvier au 30 juin 2021)				Taux de Référence {5=2/1}	Taux d'Exécution Global {6=3/1}	PERSPECTIVES DE DEBLOCAGE DU SECOND SEMESTRE 2021 {7=3-1}
		Prévisions déblocage à fin juin {2}	Montant déblocué {3}	Taux exécution {4=3/2}	Ecart Objectifs/Réalisations {5=2-3}			
007 Pilotage des projets stratégiques	8 555 683	8 398 183	8 398 183	100,00%	0	98,16%	98,16%	157 500
134 Fonction parlementaire	24 786 670	12 393 335	12 393 335	100,00%	0	50,00%	50,00%	12 393 335
018 Administration pénitentiaire	691 900	401 000	401 000	100,00%	0	57,96%	57,96%	290 900
022 Défense	64 054 834	30 277 417	30 277 417	100,00%	0	47,27%	47,27%	33 777 417
023 Préparation et emploi des forces	100 357 535	49 978 768	49 978 768	100,00%	0	49,80%	49,80%	50 378 768
024 Equipement des forces	8 945 748	4 472 874	4 472 874	100,00%	0	50,00%	50,00%	4 472 874
025 Appui à la sécurité publique et à la protection civile	35 852 938	17 926 469	17 926 469	100,00%	0	50,00%	50,00%	17 926 469
026 Renforcement du lien Armée-Nation	1 349 841	674 921	674 921	100,00%	0	50,00%	50,00%	674 921
027 Pilotage et soutien	37 078 810	20 439 405	20 439 405	100,00%	0	55,12%	55,12%	16 639 405
029 Intégration africaine	1 208 723	1 208 723	1 208 723	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
010 Sureté de l'Etat	1 100 000	1 100 000	1 100 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
063 Fourniture de services sociaux aux étudiants	22 909 526	7 270 065	7 270 065	100,00%	0	31,73%	31,73%	15 639 461
069 Artisanat	316 658	211 719	211 719	100,00%	0	66,86%	66,86%	104 939
071 Pilotage et soutien	5 662	662	662	100,00%	0	11,69%	11,69%	5 000
072 Mines	4 488 002	1 900 000	1 900 000	100,00%	0	42,34%	42,34%	2 588 002
082 Productivité et compétitivité des productions animales	295 026	288 735	288 735	100,00%	0	97,87%	97,87%	6 291
084 Développement des productions halieutiques et	355 070	355 070	355 070	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
085 Pilotage et soutien	298 647	191 080	191 080	100,00%	0	63,98%	63,98%	107 567
089 Economie verte et changement climatique	265 028	168 527	168 527	100,00%	0	63,59%	63,59%	96 502
136 Transformation et écosystème numérique	440 308	312 654	312 654	100,00%	0	71,01%	71,01%	127 654
004 Pilotage et soutien des services du Ministère	352 400	339 000	339 000	100,00%	0	96,20%	96,20%	13 400
114 Ordres burkinabè	691 196	691 196	691 196	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
120 Régulation perfor du droit et unification eff	457 241	457 241	457 241	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
122 Protection des données à caractère personnel	400 199	400 199	400 199	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
123 Médiateur du Faso	661 711	394 500	394 500	100,00%	0	59,62%	59,62%	267 211
054 Pilotage et soutien des services du MSL	751 868	365 312	363 312	99,45%	2 000	48,59%	48,32%	388 556
068 Commerce	4 206 339	482 440	479 358	99,36%	3 082	11,47%	11,40%	3 726 981
042 Recrutement, formation professionnelle et gestion de la	2 235 500	2 221 500	2 206 500	99,32%	15 000	99,37%	98,70%	29 000
051 Pilotage et soutien des services du Ministère	679 621	678 723	672 258	99,05%	6 465	99,87%	98,92%	7 363
004 Organisation du travail gouvernemental	104 380	55 080	54 540	99,02%	540	52,77%	52,25%	49 840
081 Sécurisation et gestion durable des ressources	630 658	582 318	574 318	98,63%	8 000	92,33%	91,07%	56 340
050 Solidarité nationale et gestion des catastrophes	5 898 092	984 419	969 419	98,48%	15 000	16,69%	16,44%	4 928 673
009 Conseil Economique et Social	645 383	645 383	633 603	98,17%	11 780	100,00%	98,17%	11 780
135 Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	42 254 948	42 254 948	41 164 530	97,42%	1 090 418	100,00%	97,42%	1 090 418
062 Enseignement supérieur	39 656 615	18 410 496	17 899 183	97,22%	511 313	46,42%	45,14%	21 757 432
008 Promotion du capital humain	1 435 120	830 770	806 350	97,06%	24 420	57,89%	56,19%	628 770
017 Administration judiciaire	845 462	508 231	488 731	96,16%	19 500	60,11%	57,81%	356 732
111 Approvisionnement en eau potable	5 019 566	4 928 492	4 738 415	96,14%	190 077	98,19%	94,40%	281 151
012 Sécurité intérieure	13 120 907	13 106 005	12 523 455	95,56%	582 550	99,89%	95,45%	597 452
067 Industrie	333 961	183 941	171 839	93,42%	12 102	55,08%	51,45%	162 122
124 Relations avec le Parlement	44 880	44 880	41 880	93,32%	3 000	100,00%	93,32%	3 000
056 Santé publique	58 562 420	41 861 023	38 887 969	92,90%	2 973 054	71,48%	66,40%	19 674 451
038 Pilotage et soutien des services du ministère	27 581 963	26 692 664	24 791 476	92,88%	1 901 188	96,78%	89,88%	2 790 487
121 Elections	432 977	240 489	222 489	92,52%	18 000	55,54%	51,39%	210 489
099 Mobilité et sécurité routière	1 650 875	1 650 875	1 520 000	92,07%	130 875	100,00%	92,07%	130 875
070 Secteur privé	1 042 953	605 253	556 853	92,00%	48 400	58,03%	53,39%	486 100
013 Protection civile	3 526 198	3 502 698	3 221 000	91,96%	281 698	99,33%	91,34%	305 198
117 Coordination des actions du Conseil constitutionnel	53 824	47 662	43 662	91,61%	4 000	88,55%	81,12%	10 162
139 Pilotage et soutien des services du MSECUR	403 852	399 277	364 777	91,36%	34 500	98,87%	90,32%	39 075
118 Juridiction supérieure de l'ordre administratif	273 774	273 774	249 754	91,23%	24 020	100,00%	91,23%	24 020
048 Femme et du genre	344 599	185 000	167 000	90,27%	18 000	53,69%	48,46%	177 599
028 Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	22 611 691	16 711 072	15 081 327	90,25%	1 629 745	73,90%	66,70%	7 530 364
064 Recherche scientifique et technologique	8 103 698	4 578 473	4 103 473	89,63%	475 000	56,50%	50,64%	4 000 226

Rapport trimestriel de l'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2021 au 30 juin

PROGRAMMES	TOTAL DEBLOCAGE PREVU {1}	OBJECTIFS DE DEBLOCAGE DU PREMIER SEMESTRE (1er janvier au 30 juin 2021)				Taux de Référence {5=2/1}	Taux d'Exécution Global {6=3/1}	PERSPECTIVES DE DEBLOCAGE DU SECOND SEMESTRE 2021 {7=3-1}
		Prévisions débloquées à fin juin {2}	Montant débloqué {3}	Taux exécution {4=3/2}	Ecart Objectifs/Réalisations {5=2-3}			
032 Pilotage de l'économie et du dev	28 605 740	27 804 572	24 630 567	88,58%	3 174 005	97,20%	86,10%	3 975 174
005 Soutien à l'action du Premier Ministre	517 062	516 062	446 618	86,54%	69 444	99,81%	86,38%	70 444
046 Communication	11 609 017	9 981 902	8 927 632	89,44%	1 054 271	85,98%	76,90%	2 681 385
112 Assainissement des eaux usées et excréta	1 209 468	1 162 968	1 028 000	88,39%	134 968	96,16%	85,00%	181 468
065 Pilotage et soutien aux services du MESRSI	2 222 211	1 452 126	1 253 132	86,30%	198 994	65,35%	56,39%	969 079
066 Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovat	251 024	191 024	161 024	84,30%	30 000	76,10%	64,15%	90 000
058 Accès à l'éducation formelle	13 983 388	10 133 943	8 426 143	83,15%	1 707 800	72,47%	60,26%	5 557 245
119 Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des	392 863	392 863	326 163	83,02%	66 700	100,00%	83,02%	66 700
090 Pilotage et soutien	1 193 095	808 808	670 595	82,91%	138 213	67,79%	56,21%	522 500
053 Loisirs	23 625	19 900	16 400	82,41%	3 500	84,23%	69,42%	7 225
103 Promotion de l'emploi	1 991 056	1 317 631	1 078 425	81,85%	239 206	66,18%	54,16%	912 631
006 Appui à la gouvernance	749 193	582 217	468 647	80,49%	113 571	77,71%	62,55%	280 546
002 Renforcement des capacités d'analyse et de	540 493	540 493	430 000	79,56%	110 493	100,00%	79,56%	110 493
086 Gestion durable des ressources forestières et fauniques	1 807 610	1 069 010	843 500	78,90%	225 510	59,14%	46,66%	964 110
113 Pilotage et soutien	746 101	575 851	452 350	78,55%	123 501	77,18%	60,63%	293 751
001 Pilotage de l'action présidentielle	15 602 923	15 602 923	12 229 173	78,38%	3 373 750	100,00%	78,38%	3 373 750
041 Pilotage et soutien aux services du MCAT	447 272	447 272	332 559	74,35%	114 713	100,00%	74,35%	114 713
014 Décentralisation	16 234 625	9 282 228	6 893 664	74,27%	2 388 564	57,18%	42,46%	9 340 961
110 Gestion intégrée des ressources en eau	1 922 499	1 547 047	1 110 605	71,79%	436 442	80,47%	57,77%	811 894
036 Contrôle,audit et sauvé des intérêts de l'Etat	1 235 431	816 171	578 671	70,90%	237 500	66,06%	46,84%	656 760
057 Pilotage et soutien aux services	2 257 461	937 794	620 794	66,20%	317 000	41,54%	27,50%	1 636 667
115 Régulation du secteur de la communication	717 387	432 580	285 270	65,95%	147 311	60,30%	39,77%	432 118
073 Energie	9 528 632	4 699 388	2 924 994	62,24%	1 774 394	49,32%	30,70%	6 603 638
146 Accès aux produits de santé	11 265 802	8 932 901	5 432 901	60,82%	3 500 000	79,29%	48,22%	5 832 901
088 Gouvernance environnementale et développement	222 300	202 300	122 300	60,45%	80 000	91,00%	55,02%	100 000
055 Offre de soins	35 633 092	24 463 962	14 748 644	60,29%	9 715 318	68,66%	41,39%	20 884 449
011 Administration du territoire	5 585 953	3 650 615	2 168 900	59,41%	1 481 715	65,35%	38,83%	3 417 053
116 Contrôle d'Etat	517 590	494 490	290 800	58,81%	203 690	95,54%	56,18%	226 790
015 Etat civil	71 381	31 032	17 760	57,23%	13 272	43,47%	24,88%	53 621
043 Réforme de l'administration	70 000	70 000	40 000	57,14%	30 000	100,00%	57,14%	30 000
049 Enfance et famille	1 342 808	1 279 028	717 200	56,07%	561 828	95,25%	53,41%	625 608
039 Culture	2 163 767	2 163 767	1 201 017	55,51%	962 750	100,00%	55,51%	962 750
016 Pilotage et soutien des services du MATD	277 461	189 575	103 011	54,34%	86 564	68,32%	37,13%	174 451
052 Sport et activités physiques	2 980 964	2 630 864	1 410 401	53,61%	1 220 463	88,26%	47,31%	1 570 563
003 Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	13 200 000	13 200 000	6 700 000	50,76%	6 500 000	100,00%	50,76%	6 500 000
061 Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle	895 430	508 530	254 365	50,02%	254 165	56,79%	28,41%	641 065
087 Assainissement de l'environnement et amélioration du	180 500	170 500	73 500	43,11%	97 000	94,46%	40,72%	107 000
083 Santé animale et santé publique vétérinaire	350 137	350 137	141 130	40,31%	209 007	100,00%	40,31%	209 007
059 Qualité de l'éducation formelle	9 260 085	7 249 085	2 656 005	36,64%	4 593 080	78,28%	28,68%	6 604 080
098 Transports et météorologie	1 596 951	1 579 007	551 057	34,90%	1 027 950	98,88%	34,51%	1 045 894
102 Formation professionnelle	4 361 686	3 298 292	1 090 003	33,05%	2 208 289	75,62%	24,99%	3 271 683
109 Aménagements hydrauliques	2 606 381	678 252	219 138	32,31%	459 115	26,02%	8,41%	2 387 244
045 Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	1 155 000	196 372	62 500	31,83%	133 872	17,00%	5,41%	1 092 500
047 Pilotage et soutien	130 570	104 070	33 070	31,78%	71 000	79,70%	25,33%	97 500
030 Pilotage et soutien aux services du Ministère	543 340	543 340	169 371	31,17%	373 970	100,00%	31,17%	373 970
097 Pilotage et soutien aux structures du MDENP	56 000	56 000	16 000	28,57%	40 000	100,00%	28,57%	40 000
078 Développement durable des productions agricoles	5 643 045	4 795 180	1 252 519	26,12%	3 542 661	84,98%	22,20%	4 390 526
101 Jeunesse	1 107 267	961 260	224 250	23,33%	737 010	86,81%	20,25%	883 017
044 Travail décent	2 358 914	1 379 457	317 500	23,02%	1 061 957	58,48%	13,46%	2 041 414
079 Sécurisations foncière,format prof agric,orga mond	3 421 484	2 635 813	523 255	19,85%	2 112 558	77,04%	15,29%	2 898 229
040 Tourisme	1 069 536	669 536	131 500	19,64%	538 036	62,60%	12,30%	938 036
034 Gestion budg tenue compte pub exerc tutel super sys	2 921 920	2 781 565	483 020	17,37%	2 298 545	95,20%	16,53%	2 438 900
076 Prévention et gestion des crises alimentaires et	1 528 696	1 528 696	150 000	9,81%	1 378 696	100,00%	9,81%	1 378 696
077 Economie agricole	2 030 119	2 030 119	161 358	7,95%	1 868 761	100,00%	7,95%	1 868 761
100 Pilotage et soutien des services du MTMUSR	9 182	9 182	683	7,43%	8 499	100,00%	7,43%	8 499
033 Mobilisation des ressources	2 098 755	1 497 669	102 780	6,86%	1 394 889	71,36%	4,90%	1 995 975
095 Développement d'infrastructures de com.elect.	2 243 970	1 521 985	90 000	5,91%	1 431 985	67,83%	4,01%	2 153 970
075 Aménagements hydro-agricoles et irrigations	703 228	703 228	19 875	2,83%	683 353	100,00%	2,83%	683 353
021 Pilotage et soutien	9 000	2 000	0	0,00%	2 000	22,22%	0,00%	9 000
074 Pilotage et soutien des services du MMC	85 000	1 000	0	0,00%	1 000	1,18%	0,00%	85 000
138 Carrières	781 282	200 000	0	0,00%	200 000	25,60%	0,00%	781 282
080 Pilotage et soutien	1 623 597	1 623 597	0	0,00%	1 623 597	100,00%	0,00%	1 623 597
096 Appui au sous-secteur postal	100 000	100 000	0	0,00%	100 000	100,00%	0,00%	100 000
092 Développement du réseau routier classé	39 701 125	4 901 827	0	0,00%	4 901 827	12,35%	0,00%	39 701 125
091 Sauvegarde du patrimoine routier	980 763	0	0	0,00%	0	0,00%	0,00%	980 763
094 Pilotage et soutienl	346 703	0	0	0,00%	0	0,00%	0,00%	346 703
106 Architecture et construction	56 878	0	0	0,00%	0	0,00%	0,00%	56 878
107 Accès aux logements décents	36 600	0	0	0,00%	0	0,00%	0,00%	36 600
108 Pilotage et soutien aux service du MUH	43 000	0	0	0,00%	0	0,00%	0,00%	43 000
060 Accès et qualité de l'éducation non formelle	2 250 000	0	0	0,00%	0	0,00%	0,00%	2 250 000
25 inconnu	15 000	0	0	0,00%	0	0,00%	0,00%	15 000
TOTAL GENERAL	837 791 916	532 981 944	449 059 944	84,25%	83 921 999	62,02%	53,60%	388 731 972

Source : DGCMEF

Annexe 17 : situation de transmission des rapports d'exécution physique et Financière des ministères et institutions au 30 juin 2021

MINISTERES ET INSTITUTIONS		Trimestre 1			Trimestre 2			TOTAL SECTION
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
01	Présidence							0
02	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres							0
03	Primature							0
04	Conseil Economique et Social							0
05	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation							0
06	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique							0
07	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants							0
08	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Etranger	1		1	1	1		4
09	Ministère de la Sécurité							0
10	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement							0
11	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme							0
12	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale							0
13	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement							0
14	Ministère des Sports et des Loisirs							0
15	Ministère de la Santé							0
16	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire							0
17	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales							0
18	Ministère de l'Enseignement Supérieur, et de la Recherche Scientifique							0
19	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat							0
20	Ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie							0
21	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydroagricoles et de la Mécanisation							0
22	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques				1	1		2
23	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique							0
24	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement							0
25	Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale							0
26	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière							0
27	Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	1	1	1	1		1	5
28	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville							0
29	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement							0
30	Grande Chancellerie							0
31	Conseil Supérieur de la Communication							0
32	Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat et de la Lutte contre la Corruption							0
33	Conseil d'Etat							0
34	Conseil Constitutionnel							0
35	Cour des Comptes							0
36	Cour de Cassation							0
37	Commission Electorale Nationale Indépendante							0
38	Commission de l'Informatique et des Libertés							0
39	Mediateur du Faso							0
TOTAL MENSUEL		2	1	2	3	2	1	11
TOTAL PAR TRIMESTRE		5			6			

Source : DGB

Annexe 18 : tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2021 à fin juin (en milliard F CFA)

NATURE	2020				2021			VARIATION CP LFR-2020-2021		VARIATION CPLFI CPLFR-2021		Variation CPLFR-CPLFR ajustée 2021	
	CP LFI	CP LFI ajusté	CPLFR	CPLFRajusté	CP LFI	CP LFR	CP LFR ajust*	MONTANT	EN %	MONTANT	EN %	Montant	%
Ressources totales	2233,32	2233,32	2057,80	2057,80	2110,97	2131,99	2131,99	74,19	3,32	21,01	0,94	0,00	0,00
Recettes ordinaires	1894,78	1894,78	1672,28	1672,28	1799,52	1817,52	1817,52	145,24	7,67	18,00	0,95	0,00	0,00
Recettes extraordinaires	338,54	338,54	385,52	385,52	311,46	314,47	314,47	-71,05	-20,99	3,01	0,89	0,00	0,00
DEPENSES ORDINAIRES	1642,30	1640,65	1669,78	1682,00	1775,05	1781,60	1780,31	111,82	6,81	6,55	0,40	-1,29	-0,07
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	123,38	123,38	113,38	113,38	173,60	173,60	173,60	60,22	48,81	0,00	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES DE PERSONNEL	878,00	878,00	878,00	898,00	950,00	950,00	950,00	72,00	8,20	0,00	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	198,49	199,60	185,98	181,61	198,50	205,51	203,17	19,53	9,84	7,01	3,51	-2,34	-1,18
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	441,92	439,17	491,92	488,51	452,45	451,99	452,79	-39,93	-9,04	-0,46	-0,11	0,80	0,18
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25	50,00
DEPENSES EN CAPITAL	876,16	877,81	862,97	850,76	876,73	891,19	892,48	28,22	3,22	14,46	1,65	1,29	0,15
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	866,16	867,81	797,97	785,76	856,73	871,19	872,48	73,22	8,45	14,46	1,67	1,29	0,15
ETAT	479,65	481,30	445,68	433,47	511,15	525,61	526,90	79,93	16,66	14,46	3,00	1,29	0,25
SUBVENTION	262,02	262,02	208,83	208,83	221,09	221,09	221,09	12,26	4,68	0,00	0,00	0,00	0,00
PRÊT	124,49	124,49	143,46	143,46	124,49	124,49	124,49	-18,97	-15,24	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSFERTS EN CAPITAL	10,00	10,00	65,00	65,00	20,00	20,00	20,00	-45,00	-450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses totales	2518,46	2518,45	2532,75	2532,76	2651,77	2672,78	2672,78	140,03	5,56	21,01	0,83	0,00	0,00
Epargne budgétaire	252,49	254,13	2,50	-9,72	24,47	35,92	37,21	33,42	13,24	11,45	4,51	1,29	5,28
Solde budgétaire global	-285,14	-285,14	-474,95	-474,96	-540,80	-540,80	-540,80	-65,85	23,09	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : DGB